MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Cinq ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999

Mai 2006

The Council of Maritime Premiers

Le Conseil des premiers ministres des Maritimes

106-07229/

Cinq ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999

Mai 2006

Pour obtenir d'autres exemplaires du rapport, s'adresser à la :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
82, rue Westmorland, bureau 401
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
CANADA

(506) 453-2844

Pour en savoir davantage sur la CESPM et ses activités, veuillez visiter le site Web de l'organisme à l'adresse suivante : http://www.cespm.ca

ISBN: 0-919471-46-3

Le sondage mené auprès des diplômés de 1999 des universités des Maritimes en 2004 a eu lieu grâce au financement des gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Comité consultatif AUA-CESPM sur l'information et l'analyse et le personnel de la CESPM ont préparé le rapport.

Les membres du Comité sont les suivants (mai 2006) :

M[me] Louise Boudreau	Ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation du Nouveau-Brunswick
M. Greg Ells	Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
M. Winston Jackson	St. Francis Xavier University
M. Clive Keen	University of Prince Edward Island
M. Jean-Guy Ouellette	Université de Moncton
M. Sam Scully (président du Comité)	Dalhousie University

Membres du personnel de la CESPM :

M[me] Shannon Farrell (gestion du projet)
M[me] Alexandra Gagné (mise en forme et mise en page)
M[me] Dawn Gordon (gestion du projet, analyse, rédaction)
M[me] Joanne Neilson (édition)

Directeur général par intérim : M. Léandre Desjardins

TABLES DES MATIÈRES

Sommaire i

1. **INTRODUCTION** 1
   - 1.1 Contexte et enjeux 1
   - 1.2 Objectifs 4
   - 1.3 Méthodologie 4
   - 1.4 Lecture du rapport (sources de données et variables clés) 5

2. **RÉSULTATS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL** 9
   - 2.1 Attentes 9
   - 2.2 Résultats 10
     - 2.2.1 Les diplômés décrochent-ils un emploi? 11
     - 2.2.2 Les diplômés décrochent-ils un emploi nécessitant le niveau de compétences d'un diplômé universitaire? 12
     - 2.2.3 Les diplômés décrochent-ils un bon emploi? 16
     - 2.2.4 Les diplômés gagnent-ils un emploi digne de leurs compétences? 18
       - - Orientation de programme 19
       - - Sexe 22
       - - Région de résidence 24
       - - Niveau de compétence 25
       - - Résumé des revenus 26
   - 2.3 Autres mesures d'emploi 27
     - 2.3.1 Roulement dans les emplois 27
     - 2.3.2 Périodes sans emploi 27
     - 2.3.3 Permanence d'emploi 28
   - 2.4 Et si c'était à refaire? 28
   - 2.5 Résumé du chapitre 29

3. **LE FINANCEMENT D'UNE ÉDUCATION - AU DELÀ DU DIPLÔME DE 1999** 31
   - 3.1 Qui retourne aux études et pourquoi? Qui a emprunté pour y arriver? 31
     - 3.1.1 Retour aux études 31
     - 3.1.2 Raisons du retour aux études 33
     - 3.1.3 Programmes d'études après 1999 34
     - 3.1.4 Qui a emprunté pour financer son éducation après 1999? 35
   - 3.2 Qu'est-ce qui caractérise l'état d'endettement global des diplômés et comment a-t-il changé au fil du temps? 37
     - 3.2.1 État d'endettement global 37
     - 3.2.2 Changement de la source de prêts 41
   - 3.3 Comment les diplômés réussissent-ils à gérer leur situation financière? 42
   - 3.4 Qui est exempt de dettes? 44
   - 3.5 Résumé du chapitre 45

4. **MOBILITÉ** 47
   - 4.1 Tendances de la mobilité régionale 48
   - 4.2 Tendances de la mobilité provinciale 49
     - 4.2.1 Nouvelle-Écosse 51
     - 4.2.2 Nouveau-Brunswick 52
     - 4.2.3 Île-du-Prince-Édouard 52
   - 4.3 Qui a le plus tendance à partir et pourquoi? 53
   - 4.4 Raisons données du déménagement 56
   - 4.5 Quelles sont les circonstances qui pousseraient les diplômés à déménager? 59
   - 4.6 Résumé du chapitre 59

5. SITUATION PERSONNELLE DES DIPLÔMÉS 61

6. CONCLUSION 63
6.1 Une éducation universitaire continue à être un bon investissement 63
6.2 Les avantages individuels d'une éducation universitaire, pour ce qui est de toucher des augmentations de gains et d'obtenir des emplois de meilleure qualité, sont variables 63
6.3 Les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont connu une réussite initiale et soutenue sur le marché du travail 64
6.4 Les diplômés des arts libéraux et des sciences ont tout d'abord eu de la difficulté à se « placer » sur le marché du travail, mais ils ont fini par connaître des gains considérables avant la cinquième année après l'obtention du diplôme 64
6.5 Incidences de l'écart basé sur l'orientation de programme 65
6.6 L'investissement (temps et coûts) dans une éducation universitaire englobe habituellement plus d'un diplôme 65
6.7 Les tendances de la mobilité des diplômés sont surtout dictées par les possibilités d'emploi 66
6.8 Que signifient ces résultats pour les étudiants d'aujourd'hui? 67
6.9 Que signifient ces résultats pour les gouvernements? 68

Annexe 1 Distribution des répondants selon la province et l'établissement 69
Annexe 2 Orientation de programme - Liste des majeures 71
Annexe 3 Niveau d'aptitudes professionnelles - Liste de la Classification nationale des professions 73
Annexe 4 Modèle de régression logistique - Niveau d'aptitudes professionnelles 75
Annexe 5 Modèles linéaires généraux - Revenus 77

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 Pourcentage des diplômés mentionnant que, au moment de l'inscription, il était important ou très important de... 10

Figure 2.2 Pourcentage des diplômés dont la profession nécessite habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion par niveau de grade – tous les diplômés employés en 2001 et en 2004 13

Figure 2.3 Pourcentage de diplômés employés dont la profession nécessite habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion, selon l'orientation de programme 14

Figure 2.4 Mesures de la qualité de l'emploi selon l'orientation de programme, détenteurs d'un premier diplôme employés en 2004 16

Figure 2.5 Gains annuels parmi les diplômés employés en 2001 et en 2004, selon l'orientation de programme 20

Figure 2.6 Revenu annuel des diplômés employés en 2001 et en 2004, selon le sexe 23

Figure 2.7 Revenu annuel des diplômés employés en 2001 et en 2004, selon la région de résidence 24

Figure 3.1 Pourcentage des détenteurs d'un premier diplôme qui sont retournés aux études après l'obtention du diplôme de 1999 (avant 2004) 32

Figure 3.2 Raison principale du retour aux études des détenteurs d'un premier diplôme (de 1999 à 2001) 33

Figure 3.3 Plus haut niveau d'études entrepris ou atteint avant 2004 parmi les détenteurs d'un premier diplôme 34

Figure 3.4 Pourcentage des détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour... (avant 2004) 35

Figure 3.5 Pourcentage des détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour financer leur éducation après 1999 parmi ceux qui sont retournés aux études 36

Figure 3.6 État des prêts étudiants (toutes sources combinées) parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour financer leur diplôme de 1999 ou pour poursuivre leurs études après 1999, ou les deux 37

Figure 3.7 Catégories du total des emprunts de toutes les sources pour financer des études parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour le diplôme de 1999 ou la poursuite d'études après 1999, ou les deux 38

Figure 3.8 État d'endettement global au moment de l'obtention du diplôme et en 2004, selon le niveau de scolarité des parents parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour le diplôme de 1999 ou la poursuite d'études après 1999, ou les deux 39

Figure 3.9 État d'endettement global au moment de l'obtention du diplôme et en 2004, selon l'orientation de programme parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour le diplôme de 1999 ou la poursuite d'études après 1999, ou les deux 40

Figure 3.10 Utilisation des prêts des programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants et d'institutions financières ou de banques par les détenteurs d'un premier diplôme pour obtenir un diplôme en 1999 et pour poursuivre des études après 1999 41

Figure 4.1a Pourcentage vivant à l'extérieur de la région en 2004 parmi les détenteurs d'un premier diplôme originaires des Maritimes (12 mois avant de s'inscrire au diplôme de 1999) 54

Figure 4.1b Pourcentage des résidents originaires des Maritimes (détenteurs d'un premier diplôme seulement) qui ont quitté la région, selon le domaine d'études 55

Figure 4.2a Nombre de déménagements depuis l'obtention du diplôme de 1999 parmi les détenteurs d'un premier diplôme, selon le sexe et l'orientation de programme 56

Figure 4.2b Nombre de déménagements depuis l'obtention du diplôme de 1999 parmi les détenteurs d'un premier diplôme, selon le niveau de scolarité des parents 57

Figure 4.3a Principale raison évoquée pour le déménagement le plus récent parmi les résidents originaires des Maritimes (détenteurs d'un premier diplôme) vivant à l'extérieur de la région en 2004, selon l'orientation de programme 57

Figure 4.3b Principale raison évoquée pour le déménagement le plus récent parmi les résidents originaires des Maritimes (détenteurs d'un premier diplôme) vivant à l'extérieur de la région en 2004, selon le sexe 58

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Moyenne des frais de scolarité, étudiant de premier cycle en arts; frais de scolarité comme pourcentage des revenus d'exploitation des universités 2

Tableau 1.2 Distribution des diplômés selon le niveau de scolarité des parents 7

Tableau 1.3 Distribution des diplômés selon l'orientation de programme 8

Tableau 2.1 Dix professions les plus courantes en 2004 parmi les détenteurs d'un premier diplôme, selon l'orientation de programme 15

Tableau 2.2 Revenu exprimé sous forme de salaire horaire parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon l'orientation de programme 21

Tableau 2.3 Revenu exprimé sous forme de salaire horaire parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon le sexe 23

Tableau 2.4 Revenu exprimé sous forme de salaire horaire parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon la région de résidence 25

Tableau 2.5 Revenu exprimé sous forme de salaire horaire parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon le niveau d'aptitudes professionnelles 26

Tableau 3.1 Fardeau du rapport dettes-gains pour toutes les dettes accumulées afin de financer l'éducation parmi les détenteurs d'un premier diplôme employés (diplôme de 1999 ou études subséquentes, ou les deux) 43

Tableau 4.1 Distribution des diplômés par province d'obtention du diplôme (tous les diplômés) ... 50

Tableau 4.2 Distribution des diplômés par province de résidence un an avant l'inscription au programme 50

Tableau 4.3 Distribution des détenteurs d'un premier diplôme par province de résidence un an avant l'inscription au programme 51

SOMMAIRE

À une époque où les étudiants dépensent de plus en plus pour recevoir une éducation universitaire, un examen de la valeur de ces frais s'impose. *Cinq ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999* décrit la nature des expériences transitionnelles des diplômés, de l'université au marché du travail, et détermine les facteurs primaires qui influencent ce passage. Le présent rapport repose sur une base de données longitudinales (les diplômés de ce sondage ont tout d'abord été interviewés en 2001) et ses résultats offrent un riche filon d'information sur le sort des diplômés pour une période de cinq ans.

Dans cette étude, nous attirons également l'attention sur ce que pourrait être le « coût réel » de l'éducation : en tenant compte de la dette accumulée pour financer le premier diplôme, et bien souvent le deuxième (et plus), nous fournissons de l'information précieuse sur la situation financière générale des diplômés. Finalement, nous allons au-delà du « rendement du capital investi » individuel et examinons sa valeur pour le gouvernement, laquelle prend la forme d'une main-d'œuvre extrêmement compétente. Nous explorons en particulier les tendances de mobilité des diplômés et les facteurs qui les déterminent.

Résultats relativement au marché du travail

Les résultats du sondage indiquent clairement que les personnes qui ont une éducation universitaire jouissent d'une meilleure employabilité et qu'elles ont accès à de meilleurs emplois et à des augmentations de gains : en bref, une éducation universitaire est un bon investissement. Cinq ans après la fin de leurs études, 73 % des diplômés avaient un emploi en gestion ou nécessitant un diplôme universitaire et ils gagnaient 25 % de plus que les autres Canadiens ayant un emploi. Mais jusqu'à quel point? Cela dépend en grande partie de quelques variables clés.

L'orientation de programme est le prédicateur le plus constant des résultats pour les diplômés et de la nature de l'expérience transitionnelle sur le marché du travail. Les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels, qui sont par définition axés sur l'éducation et la formation pour une profession ou un emploi précis, ont tendance à avoir une expérience plus favorable du marché du travail que les diplômés des programmes d'arts libéraux et des sciences :

- En 2004, parmi les diplômés employés, 79 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et de programmes professionnels avaient obtenu un emploi de professionnel ou de cadre, une hausse de deux points de pourcentage par rapport à 2001. En revanche, 60 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et des programmes professionnels avaient trouvé un emploi de professionnel ou de cadre en 2004, une hausse de 17 points de pourcentage par rapport à 2001.

- De 2001 à 2004, les gains annuels des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels avaient augmenté de 31 % pour s'établir à 56 384 $. En 2004, les diplômés des arts libéraux et des sciences avaient gagné 42 847 $, une hausse de 56 % par rapport à 2001.

La plus grande incidence du sexe et de la région (p. ex., dans les Maritimes ou à l'extérieur des Maritimes) de résidence est sur les gains :

- En 2004, les hommes gagnaient 56 824 $, une hausse de 35 % par rapport à 2001 et les femmes, 48 095 $, une hausse de 38 % par rapport à 2001. En 2004, les femmes touchaient 85 % du revenu annuel des hommes.

- En 2004, ceux qui vivaient dans la région gagnaient 48 266 $ ou 84 % des gains (57 282 $) des diplômés universitaires vivant à l'extérieur des Maritimes.

Les antécédents familiaux en matière d'études d'un diplômé (niveau de scolarité des parents), souvent utilisés comme élément représentatif du revenu familial, n'avaient pas d'incidence sur les résultats des diplômés.

Situation financière

Puisque 72 % des détenteurs d'un premier diplôme sont retournés aux études après 1999, une évaluation de la situation financière des diplômés doit tenir compte de leurs emprunts cumulatifs. Dans le cas d'étudiants qui ont des attestations d'études multiples, 73 % des titulaires d'un premier diplôme ont fini par emprunter pour financer leur éducation postsecondaire. En outre, la dette cumulative moyenne surpassait 30 000 $ pour au moins un groupe de diplômés (arts libéraux et sciences). Vingt-quatre pour cent (24 %) de tous les emprunteurs assumaient 40 000 $ ou plus en prêts.

Ce rapport a également enregistré un changement des modèles d'emprunt. Quand on a comparé les emprunts après 1999 à la distribution des sources de prêts parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour financer leur programme de 1999, ce qui suit a été observé :

- une baisse de 15 points de pourcentage (de 61 % à 46 %) dans l'utilisation des prêts gouvernementaux comme source unique de prêt;
- une hausse de 16 points de pourcentage dans la proportion qui a signalé avoir emprunté auprès des programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants et d'établissements financiers (de 17 % à 33 %).

En dépit d'emprunts considérables, les diplômés arrivent tout de même à rembourser la dette étudiante. Néanmoins, le rapport moyen entre les dettes et les gains présente une difficulté pour un grand nombre de diplômés.

- Le rapport moyen entre les dettes et les gains des emprunteurs était de 12 % ou encore 4 points de pourcentage au-dessus du seuil habituellement reconnu de 8 %, point auquel les difficultés de paiement perçues commencent à augmenter de façon significative.
- Les diplômés des programmes d'arts libéraux et des sciences présentaient un rapport entre les dettes et les gains de 14 %; celui des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels était de 10 %.
- Les diplômés vivant à l'extérieur de la région consacraient 11 % de leur revenu à rembourser la dette étudiante par rapport à 13 % des diplômés vivant dans les Maritimes.

Sur une note très positive, en 2004, 27 % des diplômés n'avaient pas encore eu à emprunter pour financer les dépenses liées aux études; par ailleurs, la moitié des détenteurs d'un premier diplôme, y compris ceux qui avaient entièrement remboursé leurs dettes avant 2004, n'avait pas de dettes liées aux études cinq ans après l'obtention du diplôme.

Mobilité des diplômés

Les statistiques migratoires sont celles qui en disent le plus long sur l'évaluation du « rendement du capital investi » du gouvernement. Le rapport révèle ce qui suit sur la capacité des provinces individuelles et de la région à retenir des diplômés grandement qualifiés.

- Parmi les diplômés originaires des Maritimes, la grande majorité y est restée après l'obtention du diplôme : en 2004, 74 % d'entre eux vivaient encore dans la région.
- L'afflux et la conservation des diplômés qui venaient de l'extérieur de la région n'équivalent pas au nombre de diplômés de cette région qui partent.
- Quand nous tenons compte des mouvements des deux groupes de diplômés, la conservation nette des diplômés en 2004 est de 81 %, 6 points de pourcentage de moins que le nombre enregistré pour la promotion de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme.
- Les résultats révèlent que ceux qui ont quitté la région l'ont surtout fait pour des raisons liées à l'emploi et que les diplômés plus

jeunes (jusqu'à 29 ans au moment de l'obtention du diplôme), les hommes et les diplômés des programmes de génie ont plus tendance à déménager que la moyenne.

Conclusion

- Une éducation universitaire continue à être un bon investissement; cependant, le rendement économique du capital investi n'est pas uniforme pour tous les diplômés et, pour certains, les attentes ne sont pas comblées.

- Les diplômés des programmes professionnels d'arts et de sciences appliqués ont bénéficié d'une éducation qui a fourni des liens directs au marché du travail ou à une profession précise. Leur passage vers le marché du travail est l'une des réussites initiales et soutenues sur le marché. Les attentes élevées que ces diplômés avaient lorsqu'ils se sont inscrits, à savoir acquérir des aptitudes professionnelles et augmenter leur chance d'avoir un bon revenu, ont été comblées pour la plupart peu après qu'ils aient accédé au marché du travail.

- Les diplômés des arts libéraux et des sciences ont tout d'abord connu de la difficulté à se « placer » sur le marché du travail, mais ils ont réalisé des gains considérables avant qu'ils n'atteignent la cinquième année après l'obtention du diplôme. Pour bon nombre, ces gains étaient liés à des études plus poussées.

- Les différences en fonction de l'orientation de programme parmi les diplômés universitaires des Maritimes sont plus importantes et durent plus longtemps que les études ne nous laisseraient croire. Bien que le recensement semble indiquer que les diplômés des arts libéraux et des sciences finissent par combler l'écart, ils n'arrivent pas à le faire au cours des cinq années qui suivent l'obtention d'un premier diplôme.

- Parmi les titulaires d'un premier diplôme, l'écart de rémunération entre les sexes continue à exister cinq ans après l'obtention du diplôme.

- Les antécédents familiaux en matière d'études d'un diplômé n'influencent pas les résultats sur le marché du travail.

- De plus en plus de diplômés trouvent qu'un diplôme ne suffit plus à ouvrir des portes à des carrières enrichissantes.

- Il est de plus en plus difficile pour de nombreux diplômés de gérer leur dette cumulative.

- Le nombre de diplômés universitaires de l'extérieur de la région qui décident d'y rester n'équivaut pas au nombre de diplômés qui la quittent. La conservation nette des diplômés continue à baisser.

- Les modèles de mobilité des diplômés sont surtout alimentés par les possibilités d'emplois.

1. Introduction

1.1 Contexte et enjeux

Est-ce qu'une éducation universitaire rapporte encore? On se pose de plus en plus cette question au cours des dernières années[1] en raison d'une dette étudiante en augmentation constante, du nombre grandissant d'étudiants et de diplômés endettés et parce qu'on s'attend de plus en plus à ce que les étudiants et leur famille assument une proportion accrue du coût de l'éducation postsecondaire. Dans ce contexte, l'analyse et l'organisation des résultats de sondage du rapport reposent sur le concept ultime d'investissement et de rendement. La présente a pour but de fournir une analyse valable qui a une signification concrète pour tous les intervenants – les étudiants, le public, les universités et les gouvernements – et qui répond à la question : « Est-ce qu'une éducation universitaire rapporte encore? »

Commençons avec le côté « rendement » de l'équation. Les retombées d'une éducation universitaire revêtent de nombreuses formes, notamment la croissance personnelle, de meilleures perspectives, le développement éthique et un meilleur engagement civique. Cependant, pour les besoins de ce rapport, nous accorderons priorité aux retombées les plus concrètes qui reflètent les attentes en matière d'emploi au moment de l'inscription des diplômés au programme.

Une éducation universitaire donne accès à de meilleurs emplois et aux augmentations de gains qui les accompagnent, lesquelles sont souvent utilisées pour quantifier le rendement du capital investi dans une éducation universitaire.[2] Cependant, les rendements ne sont pas limités aux augmentations de gains; un « calcul » précis des retombées incorpore plutôt les aspects qualitatifs de l'emploi, à savoir la mesure dans laquelle les diplômés sont capables d'appliquer les compétences qu'ils ont acquises dans leur programme universitaire à l'emploi et la mesure dans laquelle leur emploi est lié à leur domaine d'études. Les diplômés trouvent-ils des emplois qui exigent le niveau de scolarité qu'ils ont atteint ou certains sont-ils sous-employés? Chacun de ces aspects est abordé dans ce rapport.

Quel est le niveau d'investissement requis des étudiants de nos jours? L'inscription à l'université et les années qui mènent à l'obtention d'un diplôme représentent un investissement important. Les étudiants et les parents investissent temps – habituellement quatre ans et plus – et argent en vue d'améliorer leur employabilité et de gagner de meilleurs salaires. Non seulement investissent-ils de l'argent dans les frais de scolarité et les dépenses connexes, mais ils perdent un revenu (des gains qu'ils auraient acquis s'ils n'étaient pas aux études).

---

[1] L. Barrow et C. Rouse, « Does College Still Pay? », *The Economist's Voice*, vol. 2, n° 4, art. 3, 2005.; W. Strauss et N. Howe, « The High Cost of College: an Increasingly Hard Sell », *The Chronicle of Higher Education*, 21 octobre 2005.; M. Baker, *Is a degree still worth having?* , 1° mai 2005 à http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/3653663.stm

[2] Pour une discussion sur les tendances entourant les avantages de gains au Canada, consulter la présentation d'H. Emery, *Total and Private Returns to University Education in Canada: 1960 - 2030 and in Comparison to other Post-secondary Training* (2004), préparée dans le cadre de la conférence Higher Education in Canada de la John Deutsch Institute for the Study of Economic Policy, les 13 et 14 février 2004. http://jdi.econ.queensu.ca/Files/Conferences/PSEconferencepapers/Emeryconferencepaper.pdf

Par ailleurs, les investissements requis des étudiants continuent à croître. Durant les années 1990, les frais de scolarité au Canada ont augmenté de près de 126 %[3] et, à l'heure actuelle, les étudiants paient eux-mêmes une plus grande proportion du coût de leur éducation. Un coup d'œil sur les frais de scolarité et les dépenses connexes comme pourcentage des revenus d'exploitation d'universités des provinces Maritimes en 1993 et en 2003 illustre très bien la tendance nationale de coûts à la hausse, lesquels sont directement assumés par les étudiants (tableau 1.1).

Tableau 1.1
Moyenne des frais de scolarité, étudiant de premier cycle en arts;

Province	1993	2003	changement de pourcentage
N.-É.	2 332 $	5 284 $	127 %
N.-B.	2 390 $	4 423 $	85 %
Î.-P.-É.	2 280 $	4 110 $	80 %

Source : Sondage sur les frais de scolarité de la CESPM

Frais de scolarité comme pourcentage des revenus d'exploitation des universités

Province	1993	2003	difference, point de pourcentage
N.-É.	25 %	39 %	14
N.-B.	25 %	35 %	10
Î.-P.-É.	17 %	27 %	10

Source : Almanach de l'ACPPU

La dette étudiante a également connu une hausse faramineuse au cours des dernières années. Les résultats d'enquêtes nationales auprès de diplômés révèlent que, comparativement à la promotion de 1986, celle de 1995 a emprunté 111 % de plus dans les deux années qui ont suivi l'obtention du diplôme.[4] Les résultats des sondages de la CESPM indiquent que, en moyenne, la promotion de 1999 avait emprunté 5 000 $ de plus que celle de 1996 et qu'elle avait atteint un niveau de dette moyen de 20 918 $ pour le diplôme de 1999.[5] Le coût d'emprunt est considérable. Par exemple, un prêt étudiant de 25 000 $ avec un taux d'intérêt fixe de 4,5 % payé chaque mois sur 10 ans représenterait un intérêt payable total de 13 819 $ et finirait par coûter 38 819 $.[6] Il faut tout de même mentionner ici que les gouvernements fédéral et provinciaux ont apporté des

---

[3] ACPPU, *L'accessibilité des universités et des collèges : Le comment et le pourquoi de la hausse des frais universitaires*, dossiers en éducation, ACPPU, 2001.

[4] Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, *Indicateurs de l'éducation au Canada*, 2000.

[5] CESPM, *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*, 2003.

[6] Calculateur de remboursement des prêts du Centre de service de prêts aux étudiants à http://srv650.hrdc-drhc.gc.ca/cslp-pcpe/cl/28/lrc-crp/calculate.do?langnsisc=fr

changements au cours de la dernière décennie qui influent sur la dette étudiante. Ces modifications comprennent la disponibilité accrue des prêts étudiants, une hausse des montants empruntés et la mise sur pied de programmes de remise de dette.

Par ailleurs, pour un grand nombre de diplômés, les emprunts ne sont pas limités à un seul diplôme : la majorité font des études plus poussées et contractent plus de prêts. Pour cette raison, l'examen de la situation financière des diplômés de ce rapport porte sur la *dette globale*, à savoir le montant total d'argent emprunté dans le cadre de programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et auprès d'institutions financières, de la famille et d'autres sources, pour financer le diplôme de 1999 et toutes autres études subséquentes. Le fait d'insister sur ce point nous permet de présenter une image précise (dans les cinq ans qui ont suivi l'obtention du diplôme) des *coûts réels* de l'emprunt des diplômés, qui pensent pour la plupart devoir obtenir un ou plusieurs diplômes pour augmenter leur employabilité.

Les gouvernements investissent de l'argent dans les universités pour appuyer, entre autres, la recherche et le développement, l'enseignement et l'apprentissage, et les services aux communautés. Dans le contexte de ce rapport, les rendements du capital investi dans l'éducation universitaire sont maximisés par la conservation de diplômés hautement qualifiés. Or, la capacité de conservation est un enjeu crucial dans la compétitivité économique. Les sondages précédents auprès de diplômés (promotion de 1996 en 1997 et en 2000 et promotion de 1999 en 2001) ont enregistré des pertes nettes de diplômés de la région, ce qui montre bien qu'elles suivent les tendances migratoires de sortie nette des Maritimes parmi les jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans) documentées dans le recensement de 2001.[7] Le chapitre sur la mobilité des diplômés examine les tendances migratoires de la promotion avant l'inscription et aux points de repère de la deuxième et de la cinquième année après l'obtention du diplôme. Les statistiques de conservation sont analysées sur une base provinciale et les modèles uniques de chaque province sont mis en relief. Les raisons pour lesquelles les diplômés ont dit avoir déménagé sont également explorées.

De nombreuses variables interagissent, ce qui influence les résultats et le rendement du capital investi dans la période suivant l'obtention du diplôme. Des facteurs démographiques et socioéconomiques influent sur le choix de programme et l'emprunt; le choix de programme (de même que les facteurs démographiques et socioéconomiques) influence à son tour les résultats relativement au marché du travail, la situation financière et les tendances migratoires, lesquelles à leur tour entraînent des effets considérables sur les résultats relativement au marché du travail. Et ce qui est vrai en planification financière l'est également sur le plan de l'investissement dans l'éducation : il faut attendre pour voir un investissement fructifier et le rendement dépend de nombreux facteurs qui agissent à différents moments dans le temps. Cette enquête longitudinale permet de suivre les résultats à la deuxième et à la cinquième année après l'obtention du diplôme pour le même groupe de diplômés; ce rapport porte donc une attention particulière au changement de variables clés au fil du temps.

Le rapport ne vise pas à fournir une formule au moyen de laquelle on peut calculer un rendement pour un membre ou un autre de la promotion de 1999; ce ne serait pas possible étant donné que nous avons tenu compte d'un mélange de variables quantitatives et qualitatives. Nous avons plutôt l'intention d'offrir une

---

[7] Statistique Canada, *Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement*, recensement de 2001, Série « Analyses », 2002. Numéro de catalogue 96F0030XIF2001006.

analyse rigoureuse aux personnes, familles, gouvernements et au public pour les aider à comprendre les variations des résultats et les transitions.

La présente contient quatre sections analytiques : (1) les résultats sur le marché du travail, (2) la situation financière, (3) les tendances de la mobilité et (4) l'incidence des résultats sur la situation personnelle des diplômés et leurs opinions de la valeur de leur expérience universitaire.

1.2 Objectifs

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) réalise des sondages auprès de diplômés universitaires des Maritimes pour fournir à ses intervenants de l'information et des statistiques opportunes sur les expériences des diplômes à mesure qu'il font leur transition sur le marché du travail. Le programme de sondages de la Commission consiste désormais en sondages réalisés deux et cinq ans après l'obtention du diplôme des cohortes choisies tous les quatre ans. Le sondage a pour objectif principal de découvrir comment les diplômés universitaires des Maritimes de 1999 ont fait le passage des études vers le marché du travail et, le cas échéant, le retour aux études, en tenant compte de leur expérience avant de s'inscrire au programme menant à l'obtention d'un diplôme en 1999. Figurent parmi les principaux thèmes abordés les résultats sur le marché du travail, la poursuite d'études, la dette étudiante et les tendances de mobilité et de migration. Le programme de sondages a pour but d'offrir de l'information aux intervenants de la Commission pour guider l'élaboration de politiques et la prise de décision.[8]

En 2004, la CESPM, en association avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, a commandé un sondage longitudinal des diplômés universitaires des Maritimes de 1999. La promotion de 1999 a fait l'objet d'un premier sondage en 2001, deux ans après l'obtention du diplôme. Cette enquête de suivi après cinq ans est la cinquième dans le cadre du programme de sondages de la Commission. La prochaine cohorte est la promotion de 2003.[9]

1.3 Méthodologie

Ekos Research Associates a réalisé une enquête téléphonique auprès des diplômés de 1999 d'établissements conférant des grades universitaires dans les Maritimes. Au total, 2 306 entrevues ont été effectuées de septembre à novembre 2004. Tous les répondants du sondage ont été sélectionnés à partir d'une liste de 4 204 diplômés qui avaient accepté dans le sondage de deux ans après la collection (2001) d'être de nouveau contactés pour cette étude de cinq ans après l'obtention du diplôme. Les entrevues ont été réalisées dans la langue officielle de choix du diplômé.

---

[8] Dans les domaines suivants : conception et exécution de programmes postsecondaires, recrutement d'éventuels étudiants, conception de services étudiants et universitaires, programmes d'aide aux étudiants et de repaiement de la dette, politiques et stratégies d'emploi, facilitation du passage des études vers le marché du travail et de nouveau aux études, planification du marché du travail lors du recrutement d'industries dans la région et la province, et politiques régionales et provinciales de conservation et de rémunération des travailleurs et des diplômés. Le programme aide également les étudiants et leur famille à prendre des décisions quant aux nombreuses options qui s'offrent à eux en matière d'éducation postsecondaire.

[9] Sondages effectués jusqu'à maintenant : promotion de 1995 en 1996; promotion de 1996 en 1997 et en 2000; promotion de 1999 en 2001 et en 2004; l'analyse des données du sondage de la promotion de 2003 en 2005 est en cours.

Le questionnaire du sondage a été testé initialement pour s'assurer que les personnes interrogées n'auraient pas de mal à comprendre les questions, et pour confirmer que la structure du questionnaire était facile à suivre (p. ex., instructions « passez à »).

Le sondage original de deux ans après l'obtention du diplôme avait été conçu de manière à représenter les établissements par un échantillon proportionnel des diplômés en fonction d'une taille d'échantillon déterminée correspondant à quelque 30 % de tous les diplômés. Dans trois cas, en raison de la taille limitée de la promotion ou d'une demande précise, on a tenté de procéder à un recensement pour l'Université Sainte-Anne, la Atlantic School of Theology et la University of Prince Edward Island. L'échantillon du sondage de 2004 était proportionnellement distribué par établissement à partir de l'échantillon original.

Le taux de réponse au questionnaire, pour les numéros de contact valides, était de 67 %. Ce taux s'élevait à 61,5 % pour la promotion de 1999 en 2001.

Analyse statistique

La marge d'erreur pour les résultats de cet échantillon de 2 306 est de ± 1,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20. L'annexe 1 présente la distribution de l'échantillon final selon la province et l'établissement.

Dans tous les cas, le niveau de confiance déterminant la confiance a été établi à 95 %. Toutes les statistiques présentées ont été dérivées de données pondérées. Les données ont été pondérées par établissement pour ajuster la représentation proportionnelle dans la population.

À moins que ce soit précisé autrement, dans les cas où les pourcentages n'atteignaient pas 100, les réponses « ne sais pas » ou « refuse de répondre » n'ont pas été incluses dans les résultats.

Données ordinales et catégoriques : On a testé les écarts dans les proportions à l'aide d'une analyse du khi carré (SPSS, version 12.0), ce qui a permis de constater des écarts notables à l'aide des résidus types ajustés.

Rapport et données continues : Les effets principaux ont été testés à l'aide d'une analyse de la variance à un facteur (SPSS, version 12.0). Les écarts entre les groupes ont été testés à l'aide du test de Student-Neuman-Keuls.

1.4 **Lecture du rapport** (sources de données et variables clés)

Ce rapport décrit les résultats de la promotion de 1999 en 2004 et les compare à ceux obtenus trois ans plus tôt (2001). Lorsque nécessaire, les comparaisons se font par rapport aux résultats de la promotion de 1996 de la CESPM (sondée en 1997 et en 2000) et de l'Enquête nationale auprès des diplômés réalisée par Statistique Canada (promotion de 2000 en 2002).

Les principales catégories analytiques utilisées dans le cadre du rapport sont décrites aux prochains paragraphes. Cette information sert à comprendre les analyses des résultats qui suivent.

Regroupement basé sur l'atteinte d'un niveau de scolarité précédent et sur l'obtention d'un diplôme en 1999

Détenteurs d'un premier diplôme

Les détenteurs d'un premier diplôme sont définis comme étant des diplômés ayant obtenu un baccalauréat et qui se sont inscrits à un programme avec un diplôme d'études secondaires comme niveau de scolarité le plus élevé. Pour ces personnes, le diplôme de 1999 représente le point de départ d'une éducation postsecondaire; des analyses basées sur ce groupe fournissent une image plus précise des résultats et des transitions des diplômés universitaires des Maritimes à partir du début de leur cheminement postsecondaire. La plupart d'entre eux, 92 %, étaient âgés de 20 ans ou moins quand ils se sont inscrits au premier programme menant à un diplôme en 1999, et 60 % étaient des femmes. Les détenteurs d'un premier diplôme comptent pour environ la moitié (n=1 186) de l'échantillon total (n=2 306) des diplômés de 1999.

Autres diplômés

Par comparaison, les diplômés qui ne sont pas classés comme étant des détenteurs d'un premier diplôme représentent un mélange de personnes à différentes étapes de leurs cheminement éducatif et pour lesquelles le grade postsecondaire de 1999 n'était pas le premier diplôme. Les deux tiers sont des femmes et 77 % étaient âgés de 22 ans et plus lorsqu'ils se sont inscrits.

Niveau de scolarité des parents

Le niveau de scolarité des parents regroupe trois catégories :

- Diplôme de niveau secondaire ou inférieur (seulement deux répondants ont été classés comme n'ayant pas de diplôme d'études secondaires)
- Éducation postsecondaire inférieure au baccalauréat (comprend les certificats ou diplômes de métiers, de collèges communautaires ou d'hôpitaux et l'obtention d'un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat ou la présence à des cours universitaires sans obtenir de crédits)
- Baccalauréat et études supérieures (comprend le baccalauréat, la maîtrise, le doctorat et les certificats ou grades supérieurs)

Ces catégories englobent le niveau de scolarité le plus élevé de la mère et du père. La catégorie est assignée en fonction du niveau le plus élevé de la paire. Les diplômés qui ne connaissaient pas le niveau de scolarité de l'un ou l'autre des deux parents ou qui ont refusé de répondre à la question ont été exclus de l'analyse. La distribution des diplômés selon le niveau de scolarité des parents est illustrée au tableau 1.2.

Tableau 1.2
Distribution des diplômés selon le niveau de scolarité des parents

	n	Diplôme de niveau secondaire ou inférieur	Études postsecondaires inférieures au baccalauréat	Baccalauréat ou grade supérieur
TOUS LES DIPLÔMÉS	**2306**	**31 %**	**29 %**	**40 %**
Détenteurs d'un premier diplôme	1186	27 %	29 %	44 %
Non-détenteurs d'un premier diplôme	1120	34 %	30 %	36 %

Orientation de programme

Les groupes de domaines d'études majeures de la CESPM sont divisés en neuf catégories générales : arts et sciences généraux; éducation; humanités et disciplines connexes; sciences sociales et disciplines connexes; commerce et administration; sciences agricoles et biologiques; génie et sciences appliquées; professions de la santé; et mathématiques et sciences physiques. De nombreuses études ont démontré que ces regroupements sont un facteur déterminant important des résultats pour les diplômés.

Cependant, les programmes universitaires sont définis non seulement par leur discipline mais aussi par leur orientation : en gros, ils insistent sur la formation pratique (p. ex., aux fins d'une profession) ou sur le perfectionnement d'aptitudes génériques et l'offre d'information d'intérêt culturel général.[10]

La variable d'orientation de programme utilisée dans ce rapport est dichotomique et assigne toutes les majeures à l'une des deux catégories :

- Arts et sciences appliqués / Programme professionnel
- Arts libéraux et sciences

Il existe certains programmes qui fournissent une orientation mixte, mais il y en a trop peu pour constituer une catégorie séparée aux fins de ce rapport. L'annexe 2 fournit la liste des majeures assignées à chaque catégorie.

La distribution des diplômés selon l'orientation de programme varie en fonction des éléments suivants : si le diplômé est considéré comme étant un détenteur ou non d'un premier diplôme, et dans ce groupe, le sexe, les antécédents familiaux en matière d'études et la région de résidence (tableau 1.3)

[10] D. Smith, « Liberal Arts vs Applied Programming: The Evolution of University Programs in Manitoba », *Canadian Journal of Higher Education*, vol. XXXV, n° 1, 2005.

Tableau 1.3
Distribution des diplômés selon l'orientation de programme

	n	Arts libéraux et sciences	Arts et sciences appliqués et programmes professionnels
TOUS LES DIPLÔMÉS	**2306**	**42 %**	**58 %**
Détenteurs d'un premier diplôme	**1 186**	**61 %**	**39 %**
Sexe			
Hommes	472	**52 %**	**48 %**
Femmes	714	**67 %**	**33 %**
Niveau de scolarité des parents			
Diplôme de niveau secondaire ou inférieur	313	**53 %**	**47 %**
Études postsecondaires inférieures	333	57 %	43 %
Baccalauréat ou grade supérieur	504	**68 %**	**32 %**
Province de résidence 12 mois avant l'inscription			
N.-B.	388	**52 %**	**47 %**
N.-É.	542	64 %	36 %
Î.-P.-É.	70	61 %	39 %
À l'extérieur des Maritimes	186	**68 %**	**32 %**
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme		23,4	23,9
Non-détenteurs d'un premier diplôme	**1120**	**23 %**	**77 %**
Sexe			
Hommes	379	22 %	78 %
Femmes	742	23 %	77 %
Niveau de scolarité des parents			
Diplôme de niveau secondaire ou inférieur	367	26 %	74 %
Études postsecondaires inférieures	318	25 %	76 %
Baccalauréat ou grade supérieur	386	17 %	83 %
Province de résidence 12 mois avant l'inscription			
N.-B.	296	19 %	81 %
N.-É.	528	21 %	79 %
Î.-P.-É.	44	–	–
À l'extérieur des Maritimes	253	**29 %**	**71 %**
Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme		30,8	32

– cellule trop petite pour analyse fiable (n<50); en caractère gras = différence significative par rapport à la moyenne

2. RÉSULTATS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une éducation universitaire donne accès à nombreuses possibilités sur le marché du travail puisque les diplômés sont admissibles à un emploi qui nécessite de plus hauts niveaux de compétences et qui paie bien. Être qualifié pour ce type d'emploi est une chose; l'obtenir en est une autre. Cette section explore les résultats sur le marché du travail et l'influence de différents facteurs sur cette réussite.

2.1 Attentes

Les résultats du sondage révèlent que la volonté des étudiants à investir dans une éducation universitaire était accompagnée par des attentes élevées par rapport au « rendement du capital investi ». Lorsqu'on a abordé leurs attentes, 92 % ont mentionné que, au moment de l'inscription, ils pensaient que c'était important[11] d'avoir la possibilité d'obtenir un bon revenu (93 % des détenteurs d'un premier diplôme), et 87 % des répondants croyaient qu'il était important d'acquérir des aptitudes pour un emploi particulier (84 % des détenteurs d'un premier diplôme).

En outre, les réponses parmi l'ensemble de la promotion variaient de façon importante selon l'orientation de programme et le sexe. Les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels étaient légèrement plus portés que les diplômés des arts libéraux et des sciences à dire qu'il était important d'avoir la possibilité d'obtenir un bon revenu (93 % par rapport à 90 % – cette différence est significative sur le plan statistique) et plus portés à dire qu'il était important d'acquérir des aptitudes pour un emploi particulier (91 % par rapport à 80 %). Nous avons observé des tendances similaires parmi les détenteurs d'un premier diplôme (figure 2.1).[12]

Lorsqu'on leur a demandé à propos de leur souhait actuel (en 2004) de décrocher un emploi lié à leur domaine d'études, 88 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels et 82 % des diplômés des arts libéraux et des sciences ont dit que c'était important (cette différence est significative sur le plan statistique). Il n'y avait pas de différence significative dans les réponses selon l'orientation de programme parmi les détenteurs d'un premier diplôme (82 % ont dit que c'était important).

Les femmes (88 % des diplômés; 84 % des détenteurs d'un premier diplôme) étaient plus susceptibles que les hommes (80 % des diplômés; 77 % des détenteurs d'un premier diplôme) de dire que, en 2004, il était important que tout emploi soit lié à leur domaine d'études; cependant, les réponses des hommes et des femmes n'ont pas varié de façon significative pour ce qui est de leurs attentes lorsqu'ils se sont inscrits dans leur programme. Nous avons observé des tendances similaires parmi les détenteurs d'un premier diplôme.

---

[11] Dans cette section, important = important + très important.

[12] Détenteurs d'un premier diplôme : Important d'avoir la possibilité d'obtenir un bon revenu : 97 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et 90 % des diplômés des arts libéraux et des sciences. Important d'acquérir les aptitudes pour un emploi particulier : 92 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et 79 % des diplômés des arts libéraux et des sciences.

Pour l'ensemble de la promotion, les attentes ne différaient pas selon le niveau de scolarité des parents ou la province de résidence 12 mois avant l'inscription. Cependant, parmi les détenteurs d'un premier diplôme, le niveau de scolarité des parents a influencé les réponses : les diplômés dont les parents avaient le plus haut niveau de scolarité étaient beaucoup moins portés que la moyenne à dire qu'il était important d'acquérir des aptitudes pour un emploi particulier (80 %); cette différence est liée à leur plus grande représentation parmi les diplômés des arts libéraux et des sciences.

En outre, les détenteurs d'un premier diplôme du Nouveau-Brunswick (89 %) et de l'extérieur de la région (74 %) différaient de beaucoup du pourcentage moyen (84 %) qui mentionnait qu'il était important d'acquérir des aptitudes pour un emploi particulier. Les détenteurs d'un premier diplôme de l'extérieur de la région étaient également moins susceptibles (88 %) que la moyenne (93 %) de dire qu'il était important d'avoir la possibilité d'obtenir un bon revenu.

Figure 2.1
Pourcentage des diplômés mentionnant que, au moment de l'inscription, il était important ou très important de...

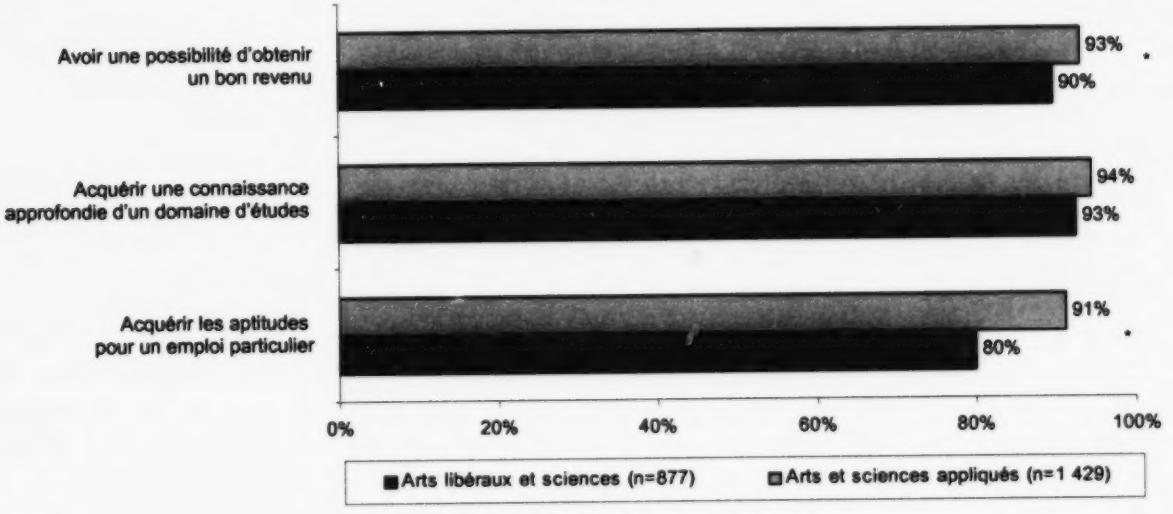

*indique une différence significative (khi-carré, p<0,01)

2.2 Résultats

Il était évident que les diplômés avaient des attentes très élevées quand au fait que leur éducation universitaire devait les préparer au marché du travail et qu'ils devraient avoir un bon revenu. Cinq ans après l'obtention du diplôme, est-ce que ces attentes étaient comblées et, le cas échéant, jusqu'à quel point? Pour décomposer cette question, nous abordons quatre questions précises à tour de rôle :

2.2.1 Les diplômés décrochent-ils un emploi?
2.2.2 Les diplômés décrochent-ils un emploi nécessitant le niveau de compétences d'un diplômé universitaire?
2.2.3 Les diplômés décrochent-ils un bon emploi?
2.2.4 Les diplômés gagnent-ils un salaire digne de leurs compétences?

2.2.1 Les diplômés décrochent-ils un emploi?

Les diplômés décrochent bel et bien un emploi : à la cinquième année après l'obtention du diplôme, le taux d'emploi[13] était de 96 %, une hausse de deux points de pourcentage par rapport à 2001. En outre, cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés des Maritimes avaient obtenu un peu plus de succès à trouver du travail que la population canadienne générale pour laquelle le taux d'emploi non corrigé était de 93,5 % en octobre 2004.[14]

En 2004, les taux d'emploi des diplômés par province étaient comme suit : 94,3 % en Nouvelle-Écosse, 96,4 % au Nouveau-Brunswick et 97,4 % à l'Île-du-Prince-Édouard. En guise de comparaison, les taux d'emploi de la population générale étaient les suivants : 92,5 % en Nouvelle-Écosse, 91,7 % au Nouveau-Brunswick et 90,7 % à l'Île-du-Prince-Édouard.[15]

La promotion de 1999 s'est également mieux débrouillée que la cohorte précédente, la promotion de 1996, laquelle a affiché des taux d'emploi de 88,4 % un an après l'obtention du diplôme et de 93,5 % quatre ans après l'obtention du diplôme. Ces différences reflètent probablement, en partie, le fait que les deux cohortes ont été sondées à différents moments (non seulement sur le plan des années civiles, mais la promotion de 1996 a également été sondée une année après l'obtention du diplôme) et dans des conditions économiques différentes.[16]

Par ailleurs, la plupart des groupes de diplômés avaient tout autant réussi en 2004, n'affichant aucune différence significative selon le sexe, le niveau de diplôme, le domaine d'études, l'orientation de programme ou la province de résidence.

Il y a une différence, légère mais significative, dans les transitions effectuées par les diplômés au cours des trois années séparant les sondages, basée sur l'orientation de leur programme de 1999. En 2001, le taux d'emploi des diplômés des arts libéraux et des sciences s'élevait à 90 % par rapport à 96 % pour les diplômés des arts et des sciences appliqués et de programmes professionnels; en 2004, le taux de chaque groupe était de 95 % et de 96 % respectivement. Donc, de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme, l'écart du taux d'emploi basé sur l'orientation de programme avait disparu. Ce changement suggère qu'une légère proportion des diplômés des arts libéraux et des sciences avaient eu besoin de plus de temps pour décrocher un emploi adéquat. Un modèle de transition similaire a aussi été observé pour les diplômés de 1996 de la première à la quatrième année après l'obtention du diplôme (il faut cependant mentionner que la promotion de 1996 a été sondée à des intervalles différents de celle de 1999).

---

[13] Taux d'emploi = nombre employés / nombre dans le marché du travail

[14] Source : Statistique Canada (CANSIM n° 282-0087)

[15] Source : Statistique Canada

[16] Taux d'emploi par province en 2000 (source : Statistique Canada) : N.-É. = 90,4 %, N.-B. = 89,8 % et Î.-P.-É. = 85,6 %.

2.2.2 Les diplômés décrochent-ils un emploi nécessitant le niveau de compétences d'un diplômé universitaire?

Les diplômés universitaires finissent leur programme équipés d'une série de compétences avancées qui sont générales et spécifiques à un domaine. La possibilité d'appliquer ces aptitudes et connaissances acquises à l'université constitue une caractéristique importante d'un emploi enrichissant et représente un aspect qualitatif d'un rendement du capital investi.

Dans cette analyse, la structure de codes de la Classification nationale des professions a été utilisée pour créer un « niveau de compétences professionnelles », lequel est divisé en deux catégories :

1) des professions qui nécessitent habituellement une éducation universitaire ou classifiées comme relevant du domaine de la gestion, et
2) des professions qui ne nécessitent pas une éducation universitaire.

L'annexe 3 présente plus de détails sur la structure de codes de cette variable. Pour des raisons de brièveté, la première catégorie sera appelée tour à tour « emplois qui nécessitent des compétences avancées » ou « aptitudes professionnelles ou de gestion ».

Des diplômés employés en 2001 et en 2004, 73 % avaient des emplois nécessitant des compétences avancées en 2004, une hausse de 7 points de pourcentage par rapport à 2001 (détenteurs d'un premier diplôme en 2001 : 54 %; 2004 : 66 %; différence de 12 points de pourcentage). Comment ces résultats se comparent-ils par rapport à la distribution des professions pour la population générale? Les données du recensement (2001) indiquent que 26,5 % de tous les travailleurs canadiens rémunérés (âgés de 15 ans et plus) occupaient des postes de gestion ou exerçaient des professions qui nécessitaient au moins une éducation universitaire.[17, 18]

Parmi les diplômés de 1999, ni le sexe ni la province de résidence n'ont beaucoup modifié la probabilité d'avoir un emploi nécessitant des compétences avancées. Cependant, un programme d'études d'un diplômé est grandement lié à un niveau d'aptitudes professionnelles.

Comme on pouvait s'y attendre, les répondants qui détenaient des diplômes d'études supérieures étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir des emplois nécessitant des compétences avancées et d'obtenir ce type d'emploi peu après l'obtention du diplôme (figure 2.2). En 2004, 89 % des ceux qui avaient terminé des études professionnelles de maîtrise ou de doctorat en 1999 occupaient des postes de gestion ou nécessitant habituellement une éducation universitaire. Ce pourcentage n'avait pas changé de façon significative au cours des trois années séparant les sondages.

---

[17] L.-P. Bergeron, K. Dunn, M. Lapointe, W. Roth et N. Tremblay-Côté, *Perspective du marché canadien pour la prochaine décennie, 2004-2013*, Direction de la recherche en politiques et coordination, Politique stratégique et planification, Développement des ressources humaines Canada, 2004.

[18] Comparaison avec les statistiques des États-Unis : Selon Brown et Hesketh (2004), pas plus de 30 pour cent de tous les Américains exercent une profession nécessitant un baccalauréat (source : P. Brown et A. Hesketh, *The Mismanagement of Talent. Employability in the Knowledge Economy*, Oxford University Press).

Figure 2.2
Pourcentage des diplômés dont la profession nécessite habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion par niveau de grade - tous les diplômés employés en 2001 et en 2004

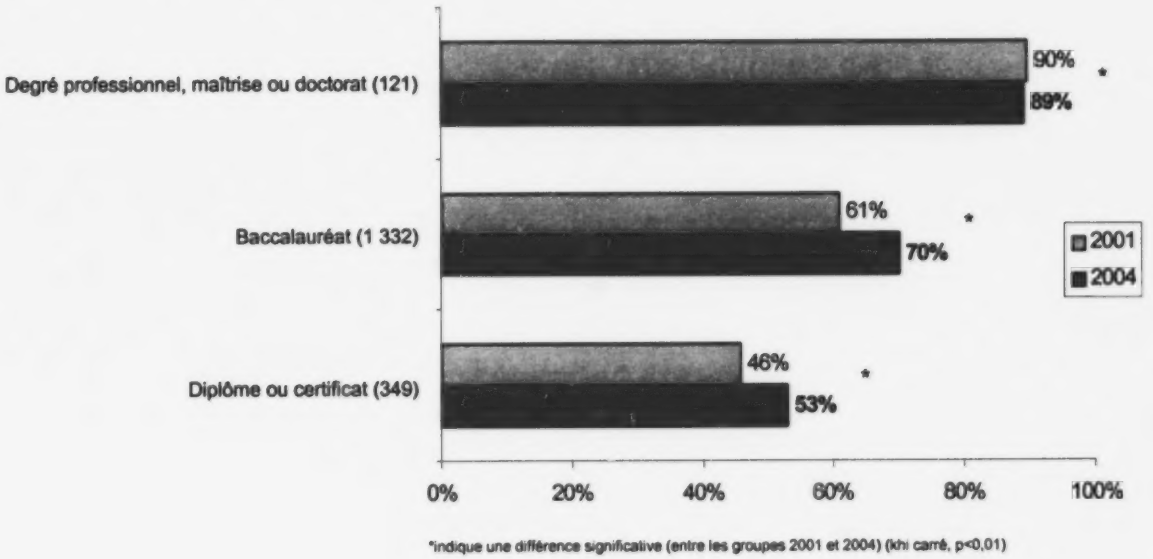

*indique une différence significative (entre les groupes 2001 et 2004) (khi carré, p<0,01)

Par contraste, en 2001, 61 % des diplômés titulaires d'un baccalauréat occupaient des postes de professionnel ou de cadre; en 2004, ce chiffre avait augmenté de 9 points de pourcentage pour s'établir à 70 %, reflétant la progression des diplômés dans le cadre de leur cheminement professionnel.

La probabilité d'avoir un emploi nécessitant des compétences avancées est non seulement influencée par le niveau de scolarité, mais aussi par l'orientation de programme (figure 2.3). Parmi ceux qui avaient un emploi, 79 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels avaient un emploi exigeant des compétences avancées par rapport à 60 % des diplômés d'arts libéraux et des sciences en 2004. Bien que les diplômés d'arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels aient enregistré une hausse de 2 points de pourcentage au cours des trois années séparant les sondages, les diplômés d'arts libéraux et des sciences ont affiché une hausse de 17 points de pourcentage. L'écart entre les deux groupes était de 34 points de pourcentage en 2001 et de 19 points de pourcentage en 2004.

Figure 2.3
Pourcentage de diplômés employés dont la profession nécessite habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion, selon l'orientation de programme

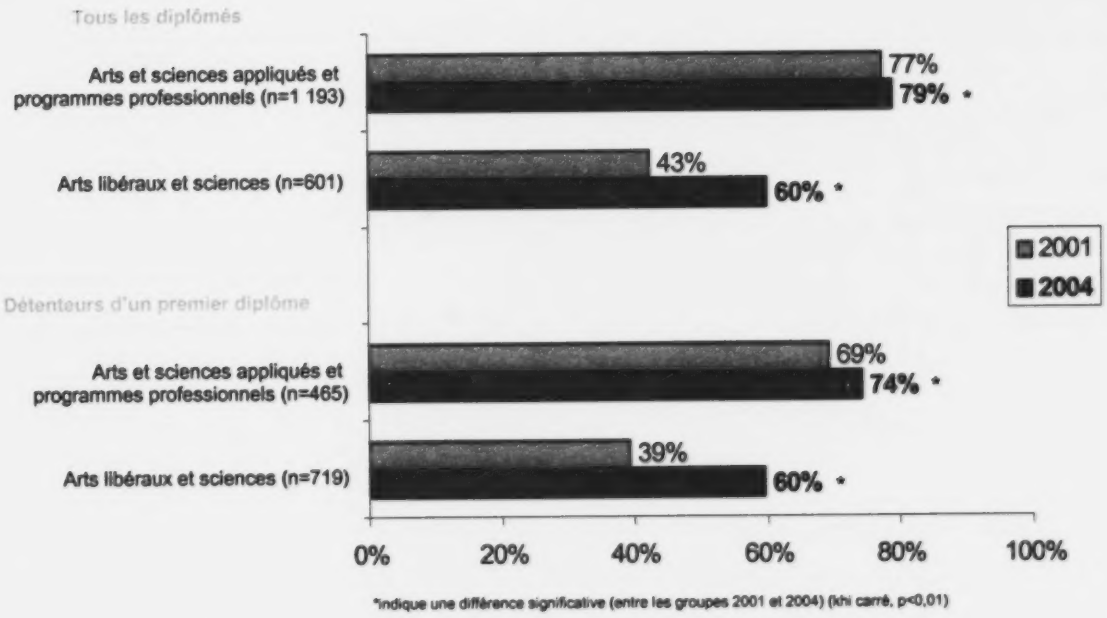

*indique une différence significative (entre les groupes 2001 et 2004) (khi carré, p<0,01)

Parmi les détenteurs d'un premier diplôme, l'écart entre les deux groupes est à peu près le même. En fait, deux ans après l'obtention du diplôme, 69 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels avaient un emploi nécessitant des compétences avancées par rapport à 39 % des diplômés d'arts libéraux et des sciences, un écart de 30 points de pourcentage. En 2004, ces pourcentages étaient passés à 74 % (arts et sciences appliqués et programmes professionnels) et 60 % (arts libéraux et sciences), un écart de 14 points de pourcentage.

Pour de nombreux diplômés d'arts libéraux et des sciences, progresser sur le marché du travail – trouver un emploi nécessitant des compétences de niveau universitaire – vient après l'acquisition d'un deuxième diplôme ou d'études plus poussées. Si nous limitions l'analyse aux détenteurs d'un premier diplôme en arts libéraux et en sciences dont le poste en 2001 ne nécessitait pas une éducation universitaire, nous avons constaté que les exigences du niveau de compétences d'un emploi de 2004 dépendait, en grande partie, du fait que les répondants aient poursuivi ou non leurs études. Dans ce groupe, 82 % de ceux qui avaient signalé être retournés aux études depuis 1999 avaient trouvé un emploi nécessitant des compétences avancées en 2004 par rapport à 50 % de ceux qui n'avaient pas poursuivi leurs études, une différence de 32 points de pourcentage.

Un modèle de régression logistique a été utilisé pour estimer les facteurs influençant le niveau de compétences professionnelles parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui étaient employés en 2001 et en 2004. Les détails sur les variables utilisées dans l'analyse, les statistiques descriptives et les résultats de régression logistique se trouvent à l'annexe 4. Les résultats de l'analyse indiquent qu'une orientation de

programmes (diplôme de 1999) et un retour aux études après 1999 ont une incidence significative sur la probabilité d'avoir un emploi nécessitant une éducation universitaire ou des études de gestion. En particulier, le fait d'être un diplômé des arts et des sciences appliqués ou d'un programme professionnel multiplie les chances d'avoir un emploi à compétences avancées par 2,5. La promesse d'une éducation plus avancée après l'obtention du diplôme en 1999 multiplie les chances par le même nombre et finalement, être un homme multiplie les chances par 1,5.

Cependant, bien que la proportion des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels qui ont un emploi nécessitant habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion demeure beaucoup plus importante que celle de leurs pairs après l'obtention du diplôme, le fait que cet écart a diminué de moitié au cours des trois années séparant les sondages doit être soulevé. Ce résultat indique que la transition à des carrières enrichissantes pour les diplômés des arts libéraux et des sciences est moins directe et comprend plus souvent des chemins variés que celle des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels.

Quelles étaient les professions les plus courantes parmi les diplômés? Le tableau 2.1 présente les 10 professions les plus courantes des diplômés en 2004 par orientation de programme.

Tableau 2.1
Dix professions les plus courantes en 2004 parmi les détenteurs d'un premier diplôme, selon l'orientation de programme[19]

Arts libéraux et sciences		Arts et sciences appliqués et programmes professionnels	
Profession 2004	**Pourcentage**	**Profession 2004**	**Pourcentage**
Enseignants et professeurs	24,1 %	Enseignants et professeurs	11,9 %
Administrateurs et commis	8,9 %	Gestionnaires	10,7 %
Professions de la santé autres que les infirmières et infirmières auxiliaires immatriculées	6,9 %	Infirmières et infirmières auxiliaires immatriculées	10,0 %
Travailleurs sociaux et conseillers	5,4 %	Postes en finances et en comptabilité	10,0 %
Postes dans les arts, la culture, les loisirs et les sports	5,4 %	Postes en informatiques (programmeurs et analystes)	9,1 %
Gestionnaires	4,3 %	Ingénieurs	8,4 %
Chercheurs en politiques, agents de programme et consultants	4,2 %	Administrateurs et commis	6,1 %
Consultants	4,2 %	Chercheurs en politiques, agents de programme et consultants	3,7 %
Postes techniques en santé	4,0 %	Consultants	3,7 %
Professionnels en physique et en sciences de la vie	2,7 %	Postes techniques en sciences naturelles et appliquées	3,3 %
Postes techniques en sciences naturelles et appliquées	2,4 %	Travailleurs sociaux et conseillers	3,3 %

[19] Pour une liste des professions dans chaque catégorie, consultez : CESPM, *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*, annexe 2, 2003.

2.2.3 Les diplômés décrochent-ils un bon emploi?

La discussion précédente a été basée sur les descriptions du niveau de compétences requises de la profession, telle que dérivées de la structure de codes de la Classification nationale des professions; dans cette section, nous explorons la perception des diplômés quant aux aspects qualitatifs de leur emploi, y compris l'utilisation des compétences.

Dans le cadre du sondage, on a demandé aux diplômés une série de questions conçues pour caractériser davantage les aspects qualitatifs de leur emploi, y compris à quel point ils utilisaient les compétences qu'ils avaient acquises dans leur programme de 1999, le lien entre leur emploi et leur domaine d'études et au niveau de satisfaction par rapport à leur emploi. La figure 2.4 présente les mesures de la qualité d'un emploi parmi les détenteurs d'un premier diplôme employés. Pour toutes les mesures, à part deux, les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels étaient beaucoup plus susceptibles d'obtenir des résultats plus élevés que leurs homologues des arts libéraux et des sciences. Les statistiques pour l'ensemble de la promotion ne sont pas indiquées; cependant, les tendances observées pour le sous-échantillon des détenteurs d'un premier diplôme sont très similaires.

Figure 2.4
Mesures de la qualité de l'emploi selon l'orientation de programme, détenteurs d'un premier diplôme employés en 2004

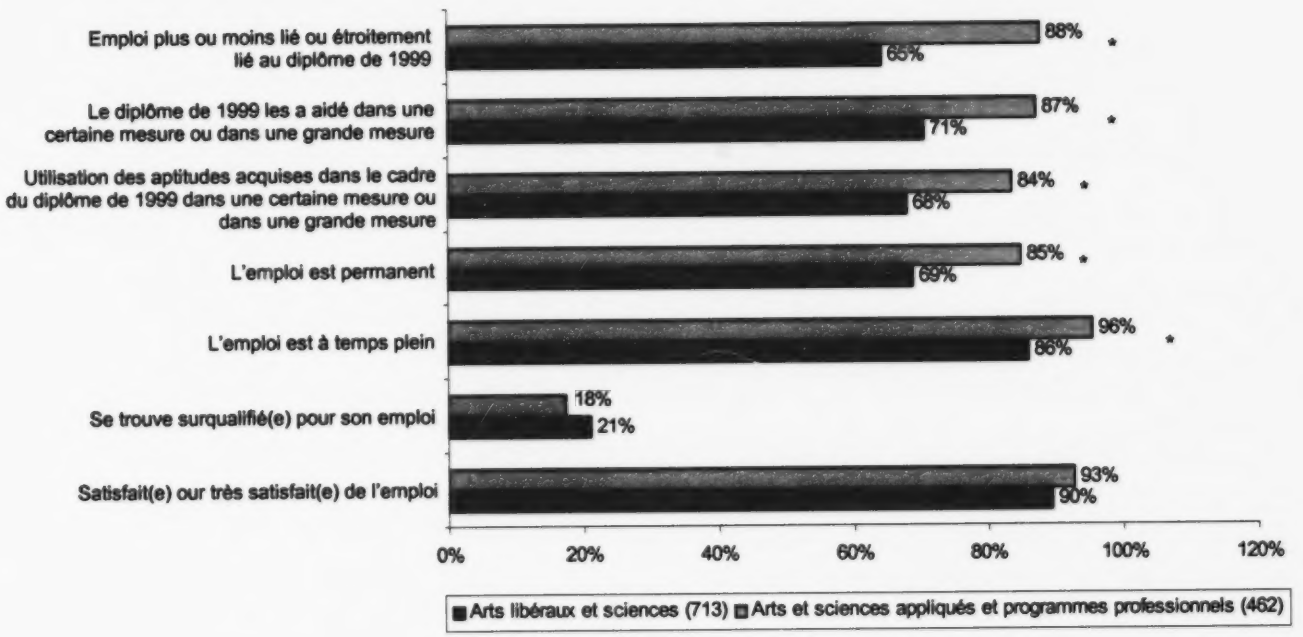

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)

Le lien plus étroit entre les arts et les sciences appliqués et les programmes professionnels et des professions ou emplois précis est clairement confirmé une fois que les diplômés entrent sur le marché du travail. En

particulier, 88 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont mentionné que leur emploi était plus ou moins lié ou étroitement lié à leur domaine d'études. Par contre, moins des deux tiers (65 %) des diplômés des arts libéraux et des sciences ont dit que leur emploi était lié au domaine d'études dans la même mesure.

Au total, 87 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels s'entendaient pour dire que le diplôme de 1999 les avait aidés dans une certaine mesure ou dans une grande mesure à obtenir un emploi par rapport à 71 % des diplômés des arts libéraux et des sciences, une différence de 16 points de pourcentage. En outre, beaucoup d'autres diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont signalé utiliser les compétences acquises dans le cadre de leur diplôme de 1999 au moins dans une certaine mesure : 84 % étaient d'accord avec cet énoncé par rapport à 68 % des diplômés des arts libéraux et des sciences.

Ces statistiques ont changé au fil du temps, mais encore plus pour les diplômés des arts libéraux et des sciences que pour ceux des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels. Par exemple, en 2001, 53 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 86 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont déclaré que leur emploi était au moins lié dans une certaine mesure à leur programme, et 57 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 82 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont mentionné qu'ils utilisaient leur compétences au moins dans une certaine mesure. Si l'on compare ces statistiques à la figure 2.4, il est possible de constater que la situation a peu changé pour les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels, mais que les diplômés des arts libéraux et des sciences affichent des gains d'environ 10 points de pourcentage pour la plupart des mesures. Cette hausse est associée au fait qu'ils ont été plus nombreux à trouver un emploi nécessitant des compétences avancées.

La variance significative des mesures qualitatives de l'emploi en fonction de l'orientation de programme abordées dans les paragraphes précédents illustre le fait que la variable trie les majeures basées sur un lien étroit ou non avec une profession particulière. Quand on leur a posé des questions sur leur expérience universitaire, les diplômés des deux groupes avaient tendance à donner des réponses très différentes aux questions liées à leur degré d'exposition aux carrières et à l'information liée aux carrières. Plus des trois quarts (77 %) des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels, par rapport à 57 % des diplômés des arts libéraux et des sciences, ont déclaré qu'ils ont acquis des connaissances sur les possibilités de carrière dans une certaine mesure ou dans une grande mesure durant leurs études menant à un diplôme en 1999. Et, même si 39 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont dit avoir participé à des placements professionnels dans le cadre de leur programme, seulement 7 % diplômés des arts libéraux et des sciences y ont pris part.

Des différences entre les deux groupes ont également été observées dans le pourcentage dont l'emploi était permanent et à temps plein : parmi les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels, 85 % ont déclaré que leur emploi était permanent et 96 % ont mentionné qu'ils l'occupaient à temps plein. Par contraste, parmi les diplômés des arts libéraux et des sciences, 69 % ont mentionné un emploi permanent et 86 % ont dit qu'il s'agissait d'un emploi à temps plein.

Le niveau d'association entre le programme menant à un diplôme et un emploi ne semble pas être lié à la satisfaction professionnelle ou au sentiment d'être surqualifié. En dépit des différences dans les mesures qualitatives décrites dans les paragraphes précédents, avec un écart de 23 points de pourcentage entre les deux groupes, il n'y avait pas de différence significative dans le pourcentage des détenteurs d'un premier diplôme qui se sentaient surqualifiés pour leur emploi ou qui se sont dits satisfaits de leur emploi. Il s'agit d'un fait intéressant étant donné les attentes initiales des répondants par rapport à un programme qui leur fournirait les aptitudes nécessaires pour un emploi particulier.

Mais quel est le niveau de satisfaction professionnelle de la population générale? Les résultats de l'Enquête sur le milieu du travail et les employés de 2001[20] révèle un degré élevé de satisfaction professionnelle de la population générale, avec 90 % des employés indiquant qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits de leur emploi. En outre, ces statistiques ne varient que légèrement en fonction du niveau de scolarité; en effet, 89 % des employés ayant moins d'un diplôme secondaire et 91 % ayant une éducation universitaire ont mentionné être satisfaits de leur emploi. Le fait que la satisfaction professionnelle est très élevée dans la population générale suggère que la satisfaction professionnelle générale n'est peut-être pas étroitement liée aux mesures qualitatives de l'emploi explorées dans la présente.

Les mesures qualitatives de l'emploi énumérée à la figure 2.4 ne variaient pas de façon significative par province de résidence (2004), par sexe ou par niveau de scolarité des parents, avec deux exceptions dans ce dernier cas. Les diplômés présentant le plus haut niveau de scolarité (baccalauréat ou grade supérieur) était un peu plus susceptibles (mais de façon significative) que la moyenne (74 % par rapport à la moyenne de 70 %) de dire que leur emploi était plutôt ou étroitement associé à leur domaine et que leur diplôme de 1999 les avait aidé à obtenir un emploi, au moins dans une certaine mesure (77 % par rapport à la moyenne de 73 %).

2.2.4 Les diplômés gagnent-ils un salaire digne de leurs compétences?

Lorsque le salaire est calculé à l'heure, les diplômés des Maritimes de 1999 ont gagné 25 % de plus en 2004 que la population générale. En novembre 2004, les gains moyens de la population de 15 ans et plus étaient de 18,71 $ l'heure;[21] à l'automne 2004, les diplômés des Maritimes de 1999 touchaient 23,32 $ l'heure (21,64 $ dans le cas des détenteurs d'un premier diplôme).

De façon plus précise, un examen des gains de la population canadienne basé sur le niveau de scolarité[22] indique que les diplômés universitaires des Maritimes (36 625 $) gagnaient en moyenne 44 % de plus que les Canadiens et Canadiennes ayant un diplôme d'études secondaires ou une éducation postsecondaire (moyenne des gains annuels : 25 477 $) en 2001. Les détenteurs d'un premier diplôme (31 382 $) ont touché en moyenne 23 % de plus.

---

[20] *Enquête sur le milieu du travail et les employés – compendium,* Statistique Canada, 2004. Numéro de catalogue 71-585-XIF.

[21] Source : Statistique Canada, tableau 202-0102 de CANSIM.

[22] Chiffres basés sur les statistiques de 2001; les gains par niveau d'éducation pour 2004 n'étaient pas disponibles auprès de Statistique Canada au moment de la rédaction du rapport.

Ces statistiques suggèrent que la courte réponse à la question « Les diplômés gagnent-ils un salaire digne de leurs compétences? » est « oui ». Par contre, si l'on doit s'y attarder plus longuement, la réponse serait « cela dépend ». Pour l'ensemble de la promotion, les gains, et par le fait même, le rendement du capital investi, sont influencés par le sexe, l'orientation de programme et la région de résidence. Le niveau de scolarité des parents et le retour aux études après 1999 n'étaient pas des variables explicatives d'importance pour les gains.

Dans l'analyse qui suit, l'influence de chacune des variables est examinée à tour de rôle; les résultats sont présentés pour la promotion entière et pour le groupe de détenteurs d'un premier diplôme afin d'observer les effets de l'âge et de l'expérience. Les gains annuels[23] sont fournis, mais l'analyse principale porte sur les gains calculés sur une base horaire pour tenir compte du fait que le nombre d'heures de travail des diplômés signalés par semaine varie grandement en fonction du sexe, de l'orientation de programme et de la région de résidence. La section se termine avec une analyse de régression déterminant l'influence relative de chacune de ces variables.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les diplômés universitaires des Maritimes de 1999 ont signalé des gains annuels moyens de 51 313 $, une hausse de 38 % par rapport à leurs gains de 2001 de 37 292 $ (basés sur les dollars de 2004, il s'agit d'une hausse de 29 % à partir de 39 808 $). Tiré de *Situation des diplômés des universités des Maritimes de 1999 en 2004 cinq ans après l'obtention du diplôme universitatire - Fait saillants du sondage.* CESPM, novembre 2005.

Orientation de programme

Les gains sont étroitement liés à l'orientation de programme : à la cinquième année après l'obtention du diplôme, les diplômés des arts libéraux et des sciences gagnaient en moyenne 42 847 $ ou 76 % du salaire des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels, qui touchaient pour leur part 56 384 $ (figure 2.5). Il s'agit d'un écart de 24 points de pourcentage. En fait, en 2004, les diplômés des arts libéraux et des sciences venaient à peine d'atteindre le niveau de gains de 2001 des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels. Cependant, si l'on tient compte de l'inflation (comparaison de dollars indexés), en 2004, les diplômés des arts libéraux et des sciences n'avaient pas encore atteint le niveau de gains de 2001 des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (gains de 2001 en dollars indexés de 2004 : diplômé des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels = 45 954 $; diplômé des arts libéraux et des sciences = 29 348 $).

[23] Les diplômés ont choisi la façon dont ils signalaient leur revenu pour la dernière semaine de travail (p. ex., horaire, hebdomadaire ou annuel) – toutes les réponses ont été converties en chiffres annuels.

Figure 2.5
Gains annuels parmi les diplômés employés en 2001 et en 2004, selon l'orientation de programme

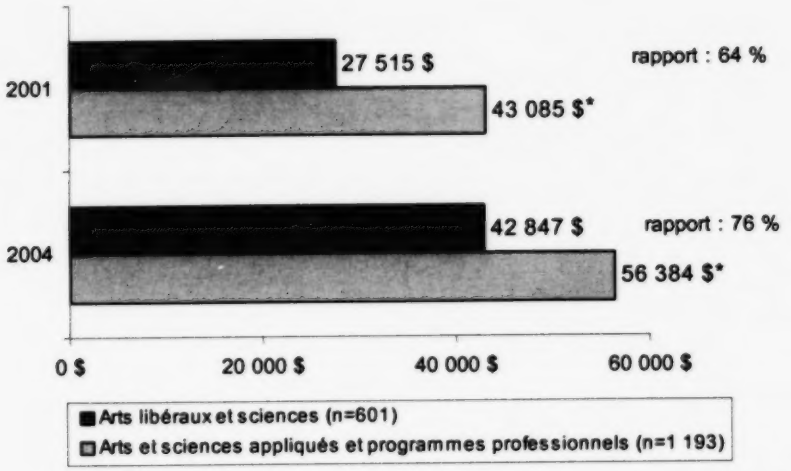

*indique une différence significative (entre les groupes 2001 et 2004) (Analyse de la variance à un facteur, p<0.01)

Si nous explorons davantage l'écart de rémunération basé sur l'orientation de programme, il semblerait que la différence significative du nombre moyen d'heures travaillées par semaine en soit partiellement à l'origine. En 2004, les diplômés des arts libéraux et des sciences ont mentionné travailler en moyenne 39 heures par semaine; ce chiffre s'élevait à 41 pour les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels. Pour faire le contrôle de cette différence, nous avons comparé le salaire horaire entre les deux groupes et limité l'analyse à ceux qui travaillaient à temps plein.[24]

En 2004, parmi tous les diplômés, ceux des arts libéraux et des sciences touchaient 20,26 $ l'heure ou 78 % des gains moyens des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (25,95 $ l'heure). Il s'agit d'un écart de 22 points de pourcentage (tableau 2.2). Cependant, trois années plus tôt, l'écart salarial horaire était de 30 points de pourcentage. Une analyse individuelle[25] du changement en matière de gains de 2001 à 2004 a été réalisée pour déterminer si la réduction de l'écart était significative ou non. Les résultats ont révélé que les diplômés des arts libéraux et des sciences avaient connu des gains plus significatifs (mesurés en dollars de 2004)[26] sur le plan du salaire horaire (jusqu'à 55 % par rapport à 2001) que les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (jusqu'à 35 % par rapport à 2001) au cours des trois années séparant les sondages. Nous pouvons donc en conclure que la réduction de l'écart salarial de 2001 à 2004 était significative.

---

[24] Travail à temps plein = 30 heures par semaine ou plus.

[25] Analyse individuelle : calculs basés sur des personnes plutôt que des moyennes générales.

[26] Les dollars indexés de 2004 sont utilisés dans l'analyse des changements en matière de gains au fil du temps pour éliminer l'effet de l'inflation. Les dollars de 2001 ont été convertis en dollars de 2004 au moyen de la feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada à http://www.banqueducanada.ca/fr/taux/inflation_calc-f.html.

Tableau 2.2
Revenu exprimé sous forme de salaire horaire parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon l'orientation de programme

Orientation de programme	n	Salaire horaire de 2001	Salaire horaire de 2001 converti en dollars de 2004	Salaire horaire de 2004	Différence du salaire horaire de 2001 à 2004 - en dollars de 2004[1]	Changement de pourcentage du salaire horaire de 2001 à 2004 - en dollars de 2004
TOUS LES DIPLÔMÉS						
Arts libéraux et sciences	510	**14,05 $**	**14,99 $**	**20,26 $**	5,34 $	**55 %**
Arts et sciences appliqués et programmes professionnels	1003	**20,22 $**	**21,56 $**	**25,95 $**	4,74 $	**35 %**
Rapport libéraux - appliqués		69 %	70 %	78 %		
Détenteurs d'un premier diplôme						
Arts libéraux et sciences	366	**13,60 $**	**14,51 $**	**20,15 $**	5,63 $	**61 %**
Arts et sciences appliqués et programmes professionnels	356	**18,60 $**	**19,84 $**	**24,88 $**	5,46 $	**35 %**
Rapport libéraux - appliqués		73 %	73 %	81 %		
Non-détenteurs d'un premier diplôme						
Arts libéraux et sciences	144	**15,24 $**	**16,26 $**	**20,58 $**	4,53 $	37 %
Arts et sciences appliqués et programmes professionnels	647	**21,10 $**	**22,51 $**	**26,52 $**	4,36 $	34 %
Rapport libéraux - appliqués		72 %	72 %	78 %		

en caractères gras = différence significative par rapport à la moyenne (Analyse de la variance à un facteur, $p<0.01$)
[1] calculé sur une base individuelle

Parmi les détenteurs d'un premier diplôme, l'écart salarial basé sur l'orientation de programme était de 27 points de pourcentage en 2001 et de 19 points de pourcentage en 2004 (tableau 2.2). Durant les trois années entre les sondages, le salaire des diplômés des arts libéraux et des sciences a augmenté de 61 % par rapport à la hausse de 35 % affichée par les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels. La différence entre ces taux était significative et appuie la conclusion que l'écart salarial basé sur l'orientation de programme était moins prononcé cinq ans après l'obtention du diplôme qu'il l'était au point de repère de deux ans.

La réduction considérable de l'écart salarial basé sur l'orientation de programme est le résultat des gains importants des diplômés des arts libéraux et des sciences à mesure qu'ils se sont « placés » sur le marché du travail (c.-à-d. qu'ils ont obtenu un emploi qui nécessite des compétences avancées). Néanmoins, il est important de mentionner que ce fossé existe toujours en 2004, ce qui suggère que les diplômés des arts libéraux et des sciences nécessiteront plus d'une fenêtre de cinq ans pour atteindre le niveau de rendement réalisé par leurs pairs.

Parmi les autres diplômés (non-détenteurs d'un premier diplôme), les diplômés des arts libéraux et des sciences ont gagné 78 % des gains touchés par les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels en 2004. En guise de comparaison, parmi les détenteurs d'un premier diplôme,

ce chiffre s'élevait à 81 %. Une analyse individuelle du changement en matière de gains n'indique aucune différence significative entre les diplômés des arts libéraux et des sciences (37 %) et les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (34 %).

L'écart salarial, qui est légèrement plus élevé (trois points de pourcentage) parmi les autres diplômés (non-détenteurs d'un premier diplôme), semble être partiellement attribuable aux différences d'un niveau de scolarité antérieur. Ce groupe est constitué de diplômés qui se sont inscrits au programme de 1999 et qui avaient déjà atteint un certain niveau d'éducation postsecondaire, y compris des études de métiers, dans les collèges communautaires et dans les universités. Ce niveau de scolarité antérieure (avant de s'inscrire à un programme menant à un diplôme en 1999) diffère légèrement en fonction de l'orientation de programme : les diplômés des arts et des sciences appliqués (61 %) inscrits au programme avaient plus tendance à avoir un baccalauréat que les diplômés des arts libéraux et des sciences (42 %). D'autre part, les diplômés des arts libéraux et des sciences étaient plus susceptibles que leurs pairs à avoir suivi des études dans un collège communautaire (15 %) ou à l'université (42 %) quand ils se sont inscrits à leur programme. Les diplômés des arts et des sciences appliqués ont affiché des niveaux de scolarité antérieure de 6 % et de 14 % respectivement.

Sexe

En 2004, la CESPM a publié un article approfondi intitulé *L'écart entre les diplômées et les diplômés universitaires dans les résultats associés à l'emploi*.[27] Cet article a reconnu un écart de rémunération selon les sexes qui était attribué, du moins en partie, au nombre moyen d'heures de travail par semaine, au domaine d'études et à la région de résidence; on y mentionnait également qu'une partie considérable restait inexpliquée. Ce sondage sur cinq ans fournit l'occasion de suivre le même groupe de diplômés pour déterminer si l'écart entre les diplômées et les diplômés avait changé au fil du temps et, le cas échéant, de quelle façon.

En 2004, parmi les diplômés employés en 2001 et en 2004, les femmes touchaient en moyenne 48 095 $ ou 85 % des gains annuels des hommes de 56 824 $ (figure 2.6). Comme c'était le cas deux ans après l'obtention du diplôme, en 2004, les hommes continuaient à signaler qu'ils travaillaient un plus grand nombre moyen d'heures (43 h) par semaine que les femmes (40 h). En raison de cette différence d'heures travaillées par semaine, le reste de l'analyse portera sur le salaire (parmi ceux à temps plein) calculé sur une base horaire.

---

[27] « L'écart entre les diplômées et les diplômés universitaires dans les résultats associés à l'emploi », *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, Fredericton (N.-B.), volume 3, numéro 1, mars 2004.

Figure 2.6
Revenu annuel des diplômés employés en 2001 et en 2004, selon le sexe

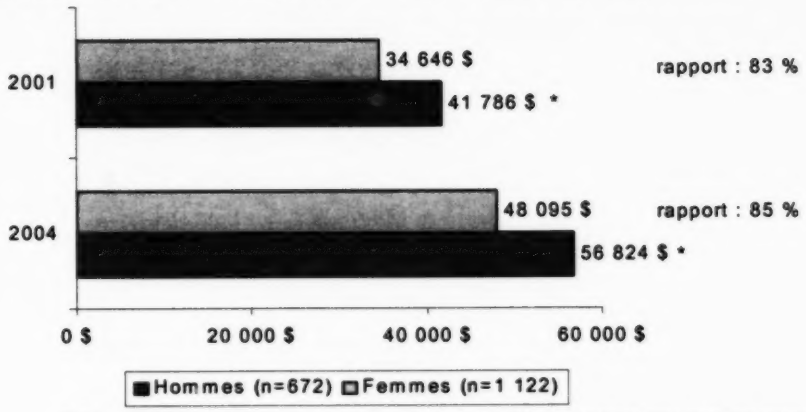

*indique une différence significative (entre les groupes 2001 et 2004) (Analyse de la variance à un facteur, p<0,01)

En 2004, les femmes touchaient 23,11 $ l'heure ou 91 % du salaire moyen des hommes (25,39 $ l'heure), soit un écart de 9 points de pourcentage (tableau 2.3). Trois ans plus tôt, l'écart de rémunération était de 10 points de pourcentage. Une analyse individuelle sur le changement en matière de gains de 2001 à 2004 a été réalisée pour déterminer si la réduction de l'écart était significative ou non. Les résultats ont révélé que cette différence entre les hommes et les femmes quant au changement de pourcentage entre les taux salariaux (en dollars de 2004) au cours des trois années séparant les sondages (augmentation de 46 % pour les hommes et de 38 % pour les femmes) n'était pas significative. Il semblerait donc que cette différence de l'écart de rémunération de 2001 à 2004 n'est également pas significative.

Tableau 2.3
Revenu exprimé sous forme de salaire horaire
parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon le sexe

Sexe	n	Salaire horaire de 2001	Salaire horaire de 2001 converti en dollars de 2004	Salaire horaire de 2004	Différence du salaire horaire de 2001 à 2004 en dollars de 2004	Changement de pourcentage du salaire horaire de 2001 à 2004 en dollars de 2004
TOUS LES DIPLÔMÉS						
Femmes	901	**17,40 $**	**18,56 $**	**23,11 $**	4,58 $	38 %
Hommes	611	**19,25 $**	**20,53 $**	**25,39 $**	5,51 $	48 %
Rapport femmes-hommes		90 %	90 %	91 %		
Détenteurs d'un premier diplôme						
Femmes	406	**14,85 $**	**15,82 $**	**20,81 $**	4,93 $	50 %
Hommes	316	**17,87 $**	**19,05 $**	**24,80 $**	6,36 $	47 %
Rapport femmes-hommes		82 %	82 %	83 %		
Non-détenteurs d'un premier diplôme						
Femmes	496	19,65 $	20,96 $	25,19 $	4,29 $	28 %
Hommes	295	20,78 $	22,16 $	26,04 $	4,56 $	46 %
Rapport femmes- hommes		95 %	95 %	97 %		

en caractère gras = différence significative par rapport à la moyenne (Analyse de la variance à un facteur, p<0,01)
[1] calculé sur une base individuelle

Parmi les détenteurs d'un premier diplôme, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes était de 18 points de pourcentage en 2001 et de 17 points de pourcentage en 2004 (tableau 2.3). Au cours des trois années séparant les sondages, le salaire des hommes a augmenté de 47 % et celui des femmes, de 50 %. La différence entre ces taux n'était pas significative et suggère que l'écart de rémunération en 2004 n'était pas moins significatif qu'il ne l'était en 2001.

Parmi les autres diplômés (non-détenteurs d'un premier diplôme), l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes n'était pas significatif en 2001 ou en 2004. En 2004, les hommes gagnaient 26,04 $ l'heure et les femmes, 25,19 $ l'heure, une différence de trois points de pourcentage qui n'était pas significative.

En guise d'explication partielle d'un plus grand écart de rémunération parmi les détenteurs d'un premier diplôme par rapport aux autres diplômés (non-détenteurs d'un premier diplôme), les résultats révèlent qu'un nombre plus important de femmes (67 %) ont terminé leur programme d'arts libéraux et de sciences que les hommes (52 %) (tableau 2.3); il n'y avait pas de différence significative parmi les autres diplômés (non-détenteurs d'un premier diplôme), soit 23 % de femmes et 22 % d'hommes (tableau 2.3).

Région de résidence

Le fait de vivre à l'extérieur de la région des Maritimes présente un avantage salarial. En 2004, les diplômés vivant dans les Maritimes gagnaient 48 266 $ ou 84 % des gains annuels moyens des autres diplômés de leur promotion vivant à l'extérieur des Maritimes, soit 57 282 $ (figure 2.7). Cet écart basé sur la région était encore plus important chez les détenteurs d'un premier diplôme : les résidents des Maritimes touchaient 43 256 $ ou 80 % de ceux qui vivaient à l'extérieur de la région (53 835 $). En 2004, le salaire moyen des détenteurs d'un premier diplôme par province était comme suit : 48 746 $ en Nouvelle-Écosse, 46 803 $ au Nouveau-Brunswick et 40 967 $ à l'Île-du-Prince-Édouard. Bien que ces statistiques traduisent une importante variation, les résultats de l'analyse de la variance montre que ces différences ne sont pas significatives.

Figure 2.7
Revenu annuel des diplômés employés en 2001 et en 2004, selon la région de résidence

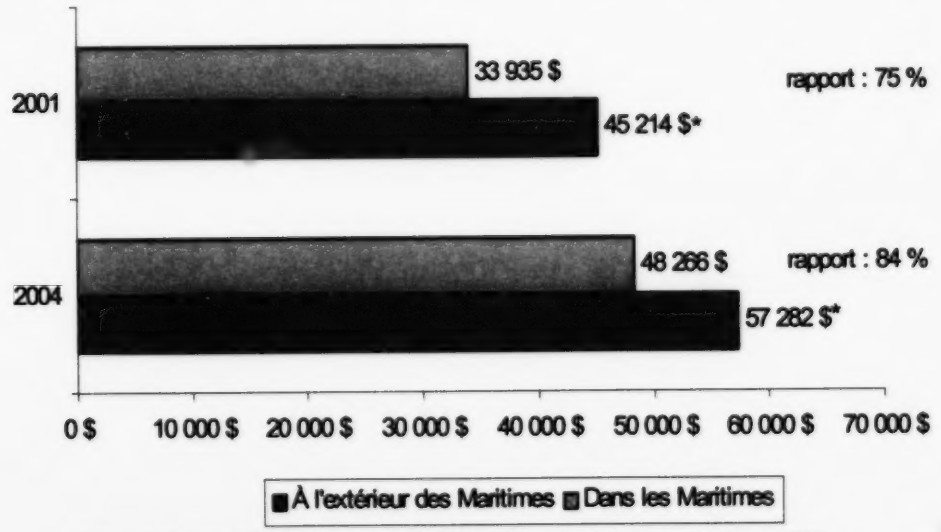

*indique une différence significative (entre les groupes 2001 et 2004) (Analyse de la variance à un facteur, p<0,01)

Une partie du moins de l'écart basé sur la région peut être attribuable au nombre moyen d'heures de travail signalées par les diplômés : ceux qui travaillent à l'extérieur de la région ont mentionné de plus longues heures (43 par semaine) que les diplômés travaillant dans la région (40 par semaine). Et pourtant, quand nous comparons la rémunération à temps plein des deux groupes sur une base horaire, nous constatons tout de même un écart significatif de 13 points de pourcentage parmi les diplômés employés en 2001 et en 2004 (chez les détenteurs d'un premier diplôme, cet écart était de 17 points de pourcentage) (tableau 2.4).

Tableau 2.4
Revenu exprimé sous forme de salaire horaire
parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon la région de résidence

Région de résidence	n (2001)	Salaire horaire de 2001	Salaire horaire de 2001 converti en dollars de 2004	n (2004)	Salaire horaire de 2004
TOUS LES DIPLÔMÉS					
Résidents des Maritimes	1055	**16,83 $**	**17,95 $**	980	**22,82 $**
Résidents de l'extérieur des Maritimes	458	**21,07 $**	**22,47 $**	531	**26,26 $**
Rapport dans les Maritimes - de l'extérieur des Maritimes		80 %	80 %		87 %
Détenteurs d'un premier diplôme					
Résidents des Maritimes	495	**14,51 $**	**15,48 $**	442	**20,75 $**
Résidents de l'extérieur des Maritimes	227	**19,21 $**	**20,49 $**	278	**25,03 $**
Rapport dans les Maritimes - de l'extérieur des Maritimes		76 %	76 %		83 %
Non-détenteurs d'un premier diplôme					
Résidents des Maritimes	560	**18,86 $**	**20,11 $**	538	**24,52 $**
Résidents de l'extérieur des Maritimes	231	**23,00 $**	**24,53 $**	253	**27,70 $**
Rapport dans les Maritimes - de l'extérieur des Maritimes		82 %	82 %		89 %

en caractère gras = différence significative par rapport à la moyenne (Analyse de la variance à un facteur; p<0,01)
[1] calculé sur une base individuelle

Niveau de compétence

Un lien évident existe entre le revenu et le niveau de compétence de l'emploi. Parmi les diplômés employés en 2001 et en 2004, ceux qui exerçaient des professions qui nécessitent habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion touchaient 25,52 $ l'heure par rapport à 20,09 $ l'heure pour les professions qui n'exigeaient pas une éducation universitaire, un écart de 21 points de pourcentage (tableau 2.5).

Parmi les détenteurs d'un premier diplôme employés en 2001 et en 2004, ceux qui exerçaient des professions qui nécessitent habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion touchaient 23,89 $ l'heure par rapport à 19,58 $ l'heure pour les professions qui n'exigeaient pas une éducation universitaire, un écart de 18 points de pourcentage.

Tableau 2.5
Revenu exprimé sous forme de salaire horaire parmi les diplômés employés à temps plein en 2001 et en 2004, selon le niveau d'aptitudes professionnelles

Niveau d'aptitudes professionnelles	n (2001)	Salaire horaire de 2001	Salaire horaire de 2001 converti en dollars de 2004	n (2004)	Salaire horaire de 2004
TOUS LES DIPLÔMÉS					
Professions qui ne nécessitent pas une éducation universitaire	506	**14,01 $**	**14,94 $**	415	**20,09 $**
Professions qui nécessitent habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion	1007	**20,19 $**	**21,54 $**	1096	**25,52 $**
Rapport : ne nécessitent pas une éducation universitaire - nécessitent une éducation universitaire		69 %	69 %		79 %
Détenteur d'un premier diplôme					
Professions qui ne nécessitent pas une éducation universitaire	323	**13,20 $**	**14,08 $**	247	**19,58 $**
Professions qui nécessitent habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion	399	**18,32 $**	**19,54 $**	474	**23,89 $**
Rapport : ne nécessitent pas une éducation universitaire - nécessitent une éducation universitaire		72 %	72 %		82 %
Non-détenteurs d'un premier diplôme					
Professions qui ne nécessitent pas une éducation universitaire	183	**15,45 $**	**16,47 $**	168	**20,85 $**
Professions qui nécessitent habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion	608	**21,44 $**	**22,87 $**	622	**26,79 $**
Rapport : ne nécessitent pas une éducation universitaire - nécessitent une éducation universitaire		72 %	72 %		78 %

en caractère gras = différence significative par rapport à la moyenne (Analyse de la variance à un facteur, $p<0,01$)
[1] calculé sur une base individuelle

Résumé des revenus

Une analyse de régression et une analyse de la procédure de variance (modèles linéaires généraux à une variable, SPSS, version 12) ont été utilisées pour estimer l'influence relative du sexe, de l'orientation de programme et du niveau de compétences (basé sur la CNP) et de la région de résidence sur les gains horaires en 2004 parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui occupaient un emploi à temps plein durant la semaine de référence. Le modèle était significatif et a expliqué 15,5 % de la variation des gains (valeur ajustée de R^2=0,155).

Chaque variable testée avait une influence significative sur les gains ($p<0,001$). Le modèle indique que l'orientation de programme (4,2 %) et la région de résidence en 2004 (4,1 %) expliquaient davantage la variation totale[28] que le sexe (1,7 %) ou le niveau de compétence (1,5 %). L'annexe 5 présente plus de détails sur le modèle et l'analyse.

[28] Influence proportionnelle calculée en divisant le type III SS de chaque variable par le total ajusté SS.

Il est évident que, même si la corrélation entre les variables testées et les gains était significative, la majeure partie des salaires n'était pas expliquée. Les autres variables liées aux professions qui ne sont pas abordées dans la présente, comme le type d'industrie, et le fait qu'il s'agisse du secteur privé ou public, influenceraient probablement les gains. Il est important de garder ce fait en tête quand on interprète les statistiques sur le revenu.

2.3 Autres mesures d'emploi

2.3.1 Roulement dans les emplois

Au cours des trois années séparant les sondages, le roulement dans les emplois avait ralenti. Les résultats révèlent que, en 2001, les diplômés universitaires des Maritimes ont mentionné avoir eu en moyenne deux emplois depuis l'obtention du diplôme; en 2004, ce nombre a passé à trois ou une moyenne d'un emploi de plus sur trois ans. Ce chiffre n'a pas varié de façon significative selon le sexe, le domaine d'études, l'orientation de programme ou la province de l'université. En outre, ces variables n'ont pas influencé de façon importante le temps qu'il faut aux diplômés pour trouver un premier emploi après l'obtention du diplôme, soit une moyenne de 4,8 mois pour l'ensemble de la promotion (5,4 mois pour les détenteurs d'un premier diplôme).

2.3.2 Périodes sans emploi

Les diplômés qui ont signalé le plus petit nombre de périodes sans emploi s'étaient rendus plus loin qu'un programme de baccalauréat (moyenne de 1,4 période); ceux de la même promotion qui avaient terminé un programme menant à un diplôme ou à un certificat ont mentionné une moyenne de 1,7 période sans emploi et ceux du programme de baccalauréat, de 1,6 période sans emploi.

Le nombre de périodes sans emploi variaient selon l'orientation de programme et le domaine d'études. Parmi les détenteurs d'un premier diplôme, les diplômés des arts libéraux et des sciences (79 % en 2004) étaient plus susceptibles que les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (65 %) de signaler au moins une période sans emploi (nous ne savons pas si les diplômés ont inclus la poursuite d'études comme étant une période sans emploi, mais s'ils l'ont fait, cela expliquerait partiellement cette différence). Parmi les différents domaines d'études, les diplômés des professions de la santé étaient les personnes les moins susceptibles d'être sans emploi.

Parmi ceux qui ont connu au moins une période sans emploi, il y avait une différence significative quant au nombre de fois séparées sans emploi depuis l'obtention du diplôme : 55 % des diplômés des arts libéraux et des sciences ont dit avoir vécu deux ou plusieurs périodes sans emploi par rapport à 45 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels. Cependant, il est intéressant de constater qu'il n'y avait pas de différence importante en fonction de l'orientation de programme dans la durée totale des périodes sans emploi, qui était d'une moyenne de 10 mois.

Il n'y avait pas différence significative dans le nombre de périodes sans emploi ou de la durée par sexe ou province de l'université.

2.3.3 Permanence d'emploi

Le questionnaire de 2004 a demandé aux répondants qui étaient employés en 2001 et en 2004 s'ils travaillaient toujours pour le même employeur et s'ils exerçaient la même profession que trois ans plus tôt. Pour l'ensemble de la promotion, 44 % ont signalé qu'ils travaillaient pour le même employeur et exerçaient la même profession. Cette statistique n'a pas beaucoup varié selon le sexe ou la province de l'université. Cependant, elle a varié de façon significative en fonction des variables liées au programme : la diplomation, le domaine d'études et l'orientation de programme.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, près de la moitié (49 %) des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont mentionné qu'ils travaillaient pour le même employeur et exerçaient la même profession qu'en 2001. Il s'agit de 14 points de pourcentage de plus que les diplômés des arts libéraux et des sciences : 35 % ont dit travailler pour le même employeur et exercer la même profession qu'en 2001.

Les domaines d'études qui différenciaient de façon significative de la moyenne de la promotion en ce qui concerne cette mesure de la permanence d'emploi étaient les suivants : éducation (64 %), santé (65 %) et commerce (sous la moyenne à 32 %). Les titulaires de diplômes d'études supérieures (premier grade professionnel et diplôme universitaire supérieur) étaient plus susceptibles (56 %) que les détenteurs d'un baccalauréat (40 %) de signaler qu'ils travaillaient pour le même employeur et exerçaient la même profession.

2.4 Et si c'était à refaire?

Dans le sondage, on a demandé aux répondants s'ils choisiraient le même domaine d'études si les choses étaient à refaire. Parmi les détenteurs d'un premier diplôme, la réponse dépendait en grande partie de l'orientation de programme : 32 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 22 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont dit qu'ils ne choisiraient pas le même domaine si les choses étaient à refaire.

Quand on leur a demandé la raison de leur réponse, 42 % des diplômés des arts libéraux et des sciences ont dit que c'était parce qu'ils ne pouvaient pas trouver d'emploi dans leur domaine et 11 % ont mentionné que leur diplôme était trop commun ou pas assez suffisant pour trouver un emploi. En comparaison, 19 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont expliqué qu'ils ne pouvaient trouver de travail dans leur domaine, tandis que 5 % ont mentionné que leur diplôme était trop commun ou pas assez suffisant pour trouver un emploi. Les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels qui ont dit qu'ils ne choisiraient pas le même domaine étaient plus portés à dire qu'ils n'avaient plus les mêmes intérêts (37 %) que les diplômés des arts libéraux et des sciences (21 %).

Ces statistiques n'avaient pas beaucoup changé par rapport à ceux enregistrés en 2001. En effet, 27 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 16 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont mentionné qu'ils ne choisiraient pas le même domaine si les choses étaient à refaire; le pourcentage qui a dit qu'ils ne choisiraient pas le même domaine d'études n'a pas changé du tout pour l'un ou l'autre des groupes. Ces résultats suggèrent que, pour au moins certains diplômés, les résultats ne répondaient pas aux attentes.

En outre, les réponses à cette question n'ont pas beaucoup varié selon le sexe, le niveau de scolarité des parents ou la province de résidence (2004).

2.5 Résumé de chapitre

Bien que les diplômés aient choisi des programmes à orientations vraiment différentes, les résultats indiquent que les attentes (passées et actuelles) des diplômés des deux groupes ne sont pas vraiment différentes. Même les diplômés de programmes n'ayant aucun lien direct avec la formation pratique ou les professions ont dit qu'il était important d'acquérir les compétences d'un emploi particulier et que tout emploi qu'ils décrocheraient devrait être lié à leur domaine d'études. Lorsqu'ils se sont inscrits à leur programme, la grande majorité des deux groupes pensaient qu'il était important d'avoir la possibilité d'avoir un bon revenu.

Les attentes des diplômés voulant qu'ils aient un revenu plus élevé ont été comblées. En effet, le revenu moyen de la promotion dépassait celui des employés de la population générale qui avait un diplôme d'études secondaire comme plus haut niveau de scolarité. Ils ont également eu accès à de meilleurs emplois : 73 % de tous les diplômés et 66 % des détenteurs d'un premier diplôme employés en 2004 occupaient un poste qui nécessitait une éducation universitaire ou des études de gestion.

Cependant, si nous y regardons de plus près, nous constatons que les expériences de transition entre l'éducation postsecondaire et le marché du travail et le taux de rendement (quantitatif et qualitatif) pour les diplômés individuels sont variables et qu'ils dépendent d'au moins quelques facteurs clés.

L'orientation de programme est le facteur qui influence le plus les résultats sur le marché du travail et, par le fait même, le rendement du capital investi. Elle modifie également la nature de l'expérience transitionnelle sur la fenêtre de cinq ans du sondage, en plus d'être le plus grand facteur déterminant du revenu et de la probabilité de décrocher un bon emploi (à savoir, un emploi qui fait appel aux compétences apprises dans le cadre du programme universitaire).

Pour un grand nombre de diplômés des arts libéraux et des sciences, l'expérience transitionnelle entre l'obtention du diplôme et les cinq années qui l'ont suivie est probablement le mieux caractérisée par la difficulté initiale (au cours des deux premières années) à trouver l'emploi qui correspondait à leurs compétences et qui était enrichissant. Mais par contre, un peu plus tard (avant le point de repère de la cinquième année), ils ont réussi sur ces deux plans. Pour de nombreux diplômés des arts libéraux et des sciences, le retour aux études semble avoir été la clé de ces réussites et, par conséquent, il se peut qu'ils aient connu des difficultés initiales parce qu'ils sont retournés aux études et qu'ils n'ont pas concentré leurs efforts à trouver un emploi de qualité.

Cependant, même si les diplômés des arts libéraux et des sciences ont gagné plus que les diplômés des arts et des sciences appliqués sur presque tous les fronts, dans de nombreux cas, ces gains n'étaient pas suffisants pour combler l'écart avec leurs pairs à la cinquième année après l'obtention du diplôme. Mais étant donné la robustesse de ces gains (entre 2001 et 2004), il se peut que nous constations que les diplômés des arts libéraux et des sciences finiront par rejoindre leurs pairs à mesure que le temps passe. Néanmoins, même si l'écart est comblé et lorsqu'il sera comblé, il y aura toujours un manque à gagner de plusieurs années de gains.

Ces différences basées sur l'orientation de programme, en particulier le fait que les avantages découlant du marché du travail sont plus nombreux pour les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels, ont déjà été soulevées dans d'autres études. Au moins une a clairement décrit la réussite différentielle des diplômés sur ce plan au moyen des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés.[29] Nous avons également attiré l'attention sur ce point dans notre rapport sur les deux années suivant l'obtention du diplôme de la promotion de 1999.[30]

Outre l'orientation de programme, le sexe et la région de résidence ont également une incidence, la plus importante étant sur les gains. Le niveau de scolarité des parents, comme nous l'avons mentionné auparavant, a peu ou pas d'effet sur les résultats sur le marché du travail.[31]

---

[29] Z. Lin, R. Sweet, P. Anisef et H. Schuetze, *Conséquences et incidences stratégiques pour les étudiants universitaires qui ont choisi les études libérales ou professionnelles : Résultats sur le marché du travail et compétences relatives à l'employabilité*, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, 2000. R-00-2-3F.

[30] CESPM, *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999.*

[31] Par contre, le niveau de scolarité des parents a une incidence sur d'autres éléments, notamment l'accès à l'université et le niveau d'endettement. Consulter le document de la CESPM intitulé *Un héritage durable : l'incidence des antécédents familiaux en matière d'études sur la réussite des diplômés*, 2004.

3. LE FINANCEMENT D'UNE ÉDUCATION - AU DELÀ DU DIPLÔME DE 1999

Les prêts étudiants et le coût d'emprunt au fil du temps (intérêt) représentent une grande proportion de l'investissement d'une personne dans son éducation. Quand on évalue la dette accumulée pour financer une éducation financière, il faut tenir compte du fait que de nombreux diplômés poursuivent leurs études pour obtenir plus d'un diplôme et que certains empruntent d'une ou de plusieurs sources. Pour cette raison, la présente analyse insiste sur la dette étudiante générale (cumulative), combinant toutes les sources utilisées pour financer le diplôme de 1999 et tout autre grade après cette date.[32] Afin d'offrir un aperçu le plus complet de la dette générale, l'analyse comprendra uniquement les détenteurs d'un premier diplôme. Les autres types de diplômés sont exclus parce qu'ils s'agit d'un groupe pour lequel le programme de 1999 ne représentait pas leur première éducation postsecondaire et pour lequel nous n'avions pas d'information sur les emprunts qu'ils ont contractés pour des grades ou une éducation antérieurs. En outre, ils sont un groupe mixte sur le plan de l'âge et de l'expérience professionnelle.

Pour caractériser l'endettement global, nous tiendrons compte de trois aspects :

- 3.1 Qui retourne aux études et pourquoi? Qui a emprunté pour y arriver?
- 3.2 Qu'est-ce qui caractérise l'état d'endettement global des diplômés et comment a-t-il changé au fil du temps?
- 3.3 Comment les diplômés réussissent-ils à gérer leur situation financière?

3.1 Qui retourne aux études et pourquoi? Qui a emprunté pour y arriver?

Avant d'analyser l'état d'endettement global, il est tout d'abord nécessaire de décrire les tendances liées à la poursuite d'études après l'obtention d'un diplôme en 1999 et l'emprunt associé.

3.1.1 Retour aux études

Près des trois quarts (72 %) de tous les détenteurs d'un premier diplôme sont retournés aux études dans les cinq ans qui ont suivi l'obtention du diplôme de 1999 (figure 3.1). Un nombre égal d'hommes et de femmes ont poursuivi leurs études. Par contre, le niveau de scolarité des parents et l'orientation de programme ont eu une incidence significative.

Dans un document déjà publié, *Un héritage durable : l'incidence des antécédents familiaux en matière d'études sur la réussite des diplômés,*[33] nous avons mentionné que le fait de venir d'un ménage dont le plus

---

[32] NOTE : La comparaison des statistiques de la dette globale pour la promotion de 1995 en 2000 n'a pas été réalisée parce que ce sondage demandait aux diplômés de ne nommer qu'une seule source de dette. En outre, il n'a pas été possible de comparer les statistiques avec l'Enquête nationale auprès des diplômés parce que le questionnaire ne tient pas compte de l'emprunt en fonction de la période et ne fait pas la distinction de l'emprunt entre les institutions financières et la famille et autres sources.

[33] CESPM, *Un héritage durable : l'incidence des antécédents familiaux en matière d'études sur la réussite des diplômés, 2004.* www.cespm.ca

haut niveau de scolarité est un baccalauréat ou un grade supérieur est un facteur déterminant du retour aux études. En 2004, la tendance persistait : 82 % de ces diplômés sont retournés aux études, par rapport à 67 % dont les parents avaient une éducation postsecondaire inférieure au baccalauréat et à 61 % dont les parents avaient un diplôme de niveau secondaire ou inférieur.

Figure 3.1
Pourcentage des détenteurs d'un premier diplôme qui sont retournés aux études après l'obtention du diplôme de 1999 (avant 2004)

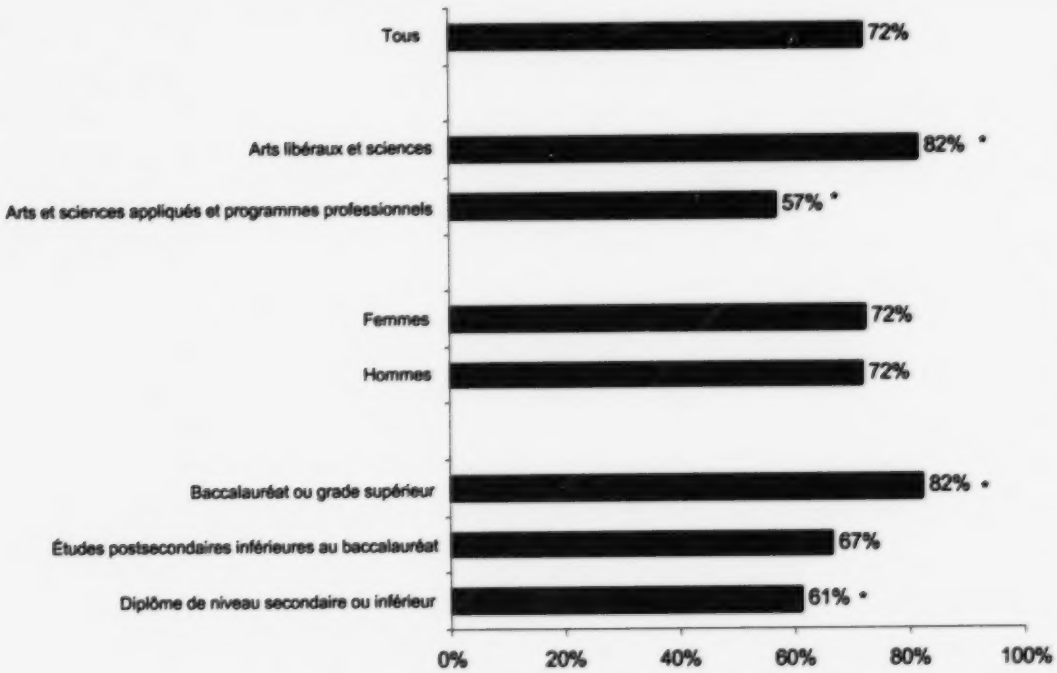

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)

L'orientation de programme exerçait également une influence profonde sur le retour aux études : dans les cinq ans qui ont suivi l'obtention du diplôme, 82 % des diplômés des arts libéraux et des sciences sont retournés aux études, une hausse de 25 points de pourcentage par rapport aux diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (57 %). Deux ans après l'obtention du diplôme, 68 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 41 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels sont retournés aux études. Cet écart cadre avec les résultats des autres sondages : l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000 en 2002, détenteurs d'un premier diplôme d'universités des Maritimes) révèle que 58 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 36 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels sont retournés aux études. Les résultats de la promotion de 1996 en 2000 (sondage de la CESPM) vont dans le même sens : 67 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 39 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels sont retournés aux études.

3.1.2 Raisons du retour aux études

Les raisons que les diplômés ont données pour justifier leur retour aux études variaient en fonction de l'orientation de programme, mais non du niveau de scolarité des parents. Les diplômés des arts libéraux et des sciences ont le plus souvent évoqué qu'ils voulaient « obtenir un emploi ou un emploi convoité » (38 %). En revanche, seulement 19 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont donné cette raison (figure 3.2). Même si des proportions égales de diplômés ont signalé être retournés aux études pour trouver un meilleur emploi (24 % diplômés des arts libéraux et des sciences et 22 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels) ou pour s'améliorer (20 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 22 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels), un plus grand nombre de diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont dit qu'ils étaient retournés en raison d'exigences relatives à l'exercice de leur profession (14 % par rapport à 6 % pour les diplômés des arts libéraux et des sciences).

Figure 3.2
Raison principale du retour aux études des détenteurs d'un premier diplôme (de 1999 à 2001)

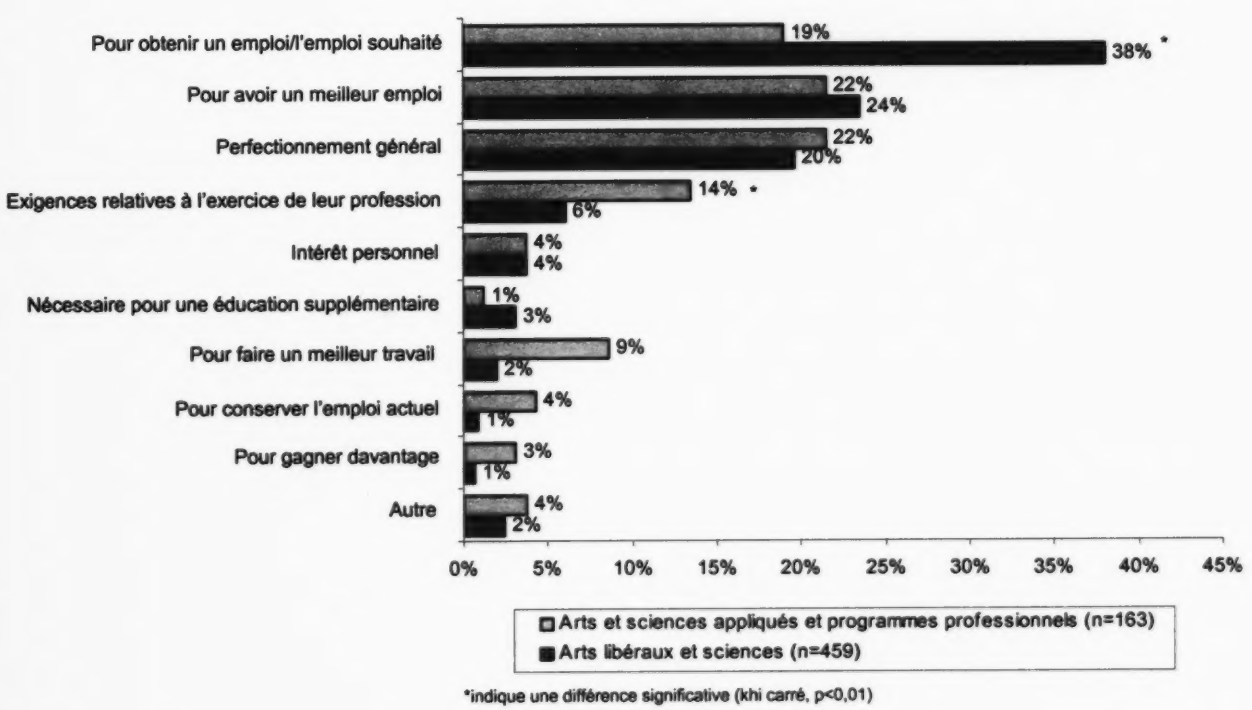

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)

3.1.3 Programmes d'études après 1999

L'orientation de programme (diplôme de 1999) avait également une incidence prononcée sur le plus haut niveau d'études entrepris ou atteint après 1999 (figure 3.3). Le type le plus courant de programme entrepris ou atteint par les diplômés des deux groupes après 1999 était un deuxième cycle universitaire, choisi par 28 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels et 31 % des diplômés des arts libéraux et des sciences. Et bien qu'un pourcentage similaire des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (22 %) et des diplômés des arts libéraux et des sciences (19 %) soient retournés aux études à un niveau inférieur au baccalauréat, il y avait des différences statistiques majeures entre les deux groupes en ce qui a trait au pourcentage retournant aux études pour obtenir un deuxième baccalauréat. Parmi les diplômés des arts libéraux et des sciences, 20 % sont retournés pour faire un baccalauréat en éducation et 18 %, pour faire un baccalauréat dans un autre domaine. Pour leur part, les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont été 10 % et 9 % respectivement à choisir ces programmes.

Figure 3.3
Plus haut niveau d'études entrepris ou atteint avant 2004 parmi les détenteurs d'un premier diplôme

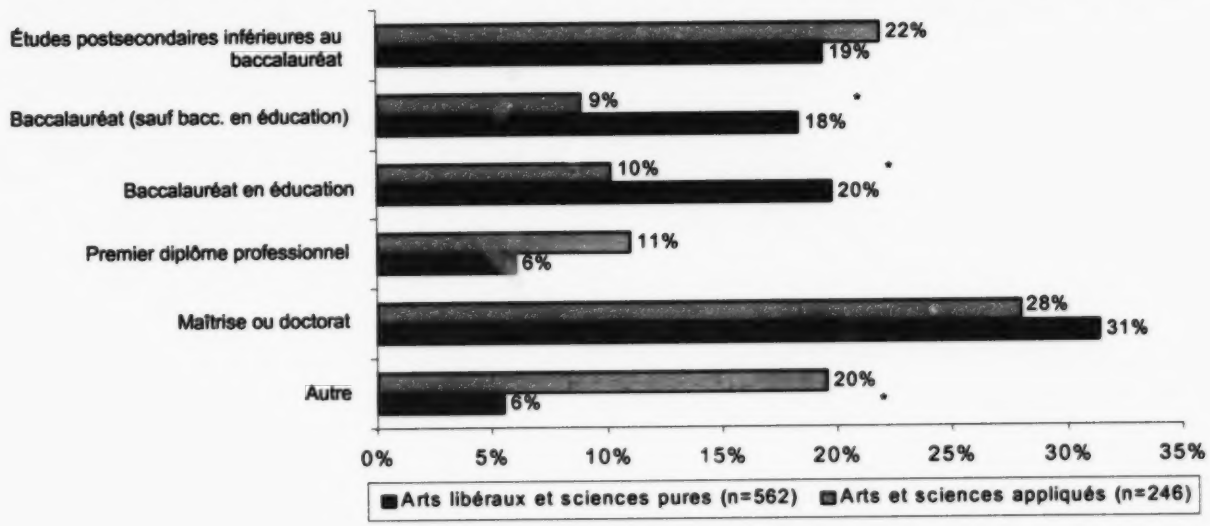

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)

Beaucoup plus de diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (20 %) sont retournés pour obtenir d'autres grades (y compris l'autorisation d'exercer) que les diplômés des arts libéraux et des sciences (6 %). Il n'y avait pas de différence marquée entres les deux groupes dans le pourcentage de diplômés qui sont retournés pour obtenir un premier diplôme professionnel.

Le plus haut niveau d'études entrepris ou atteint après 1999 par les diplômés n'a pas beaucoup varié selon la province de l'université ou le niveau de scolarité des parents. Cependant, il a varié en fonction du sexe : les femmes (22 %) étaient plus susceptibles que les hommes (9 %) à retourner aux études pour obtenir un baccalauréat en éducation. Ce fait est expliqué par un plus grand nombre de femmes que d'hommes parmi les diplômés des arts libéraux et des sciences.

3.1.4 Qui a emprunté pour financer son éducation après 1999?

La figure 3.4 présente un aperçu des tendances en matière d'emprunt de tous les détenteurs d'un premier diplôme. À l'intérieur des cinq années qui ont suivi l'obtention du diplôme, près des trois quarts (73 %) des détenteurs d'un premier diplôme avaient emprunté pour financer leur diplôme de 1999 ou leur études subséquentes, ou les deux, ce qui constitue une hausse de 13 points de pourcentage par rapport au pourcentage qui ont emprunté pour le diplôme de 1999.

Figure 3.4
Pourcentage des détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour... (avant 2004)

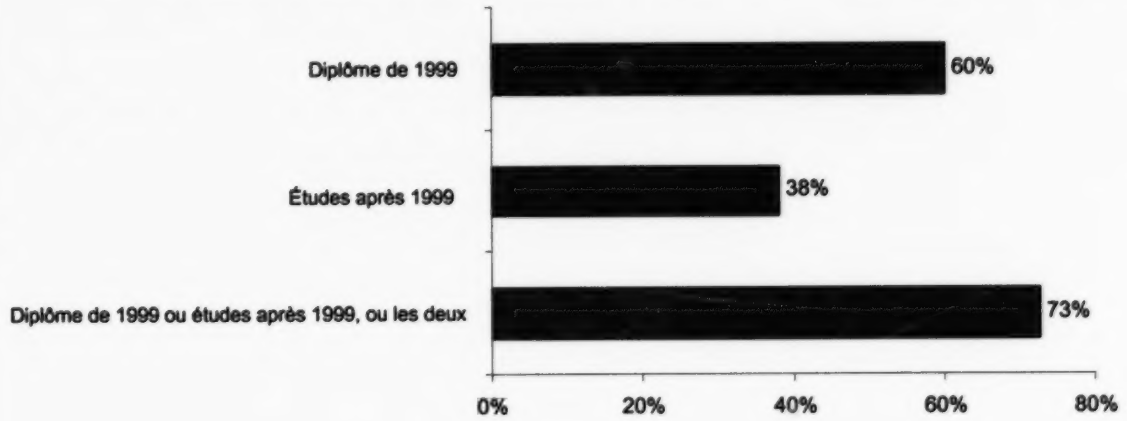

Examinons maintenant les tendances du financement des études subséquentes à 1999 des détenteurs d'un premier diplôme qui sont retournés aux études : 54 % ont déclaré avoir emprunté de l'argent pour y arriver. Même si la probabilité d'emprunter pour poursuivre des études après 1999 n'a pas varié de façon significative selon le sexe, le niveau de scolarité des parents ou la province de l'université, elle a beaucoup changé en fonction de l'orientation de programme (figure 3.5).

Figure 3.5
Pourcentage de détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour financer leur éducation après 1999 parmi ceux qui sont retournés aux études

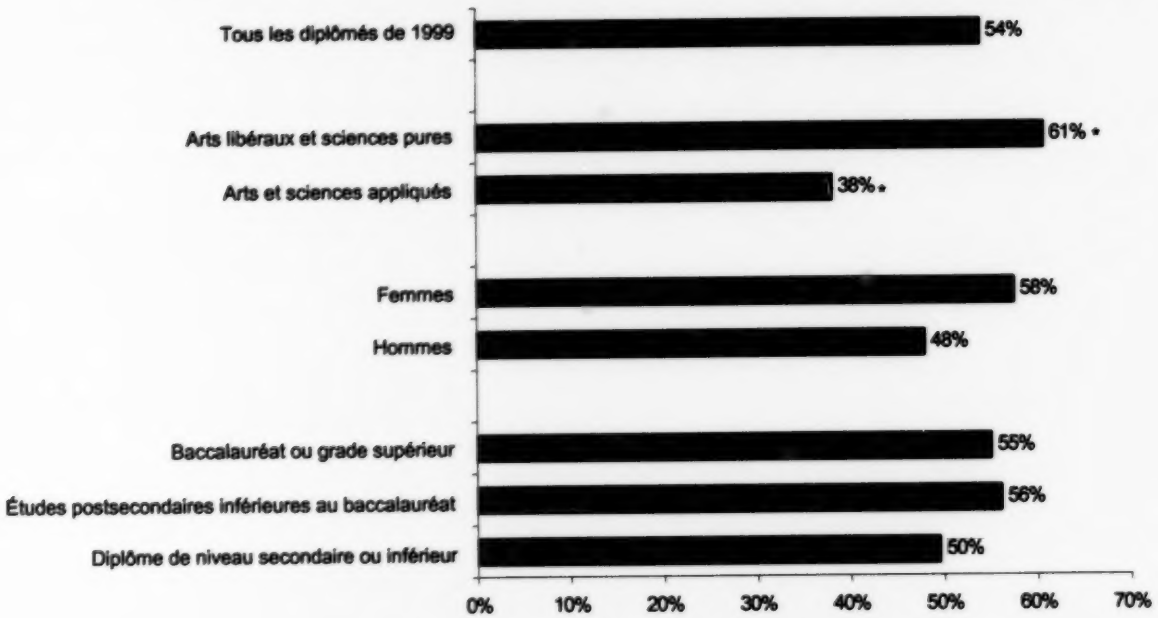

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)

Les diplômés des arts libéraux et des sciences (61 %) étaient plus enclins à emprunter pour financer leurs études après 1999 que les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (38 %). Le pourcentage de diplômés qui ont dit étudier à temps plein durant leur programme d'études après 1999 est l'un des facteurs qui aide à expliquer la différence. Les diplômés des arts libéraux et des sciences étaient plus susceptibles d'étudier à temps plein (92 % pour les programmes de 1999 à 2001; 69 % pour les programmes de 2001 à 2004) que les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (64 % pour les programmes de 1999 à 2001; 39 % pour les programmes de 2001 à 2004). Il est possible que ces programmes à temps plein aient été plus coûteux. N'oublions pas que les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels avaient plus tendance à s'inscrire à des programmes après 1999 qui étaient classés dans la catégorie « autre » et souvent liés à des exigences professionnelles; il se peut fort bien qu'un employeur ait couvert leurs coûts.

Il faut également remarquer que des facteurs socioéconomiques, par exemple, l'équilibre entre la tolérance des dettes et l'aversion à leur égard, influencent le choix d'emprunter.

3.2 Qu'est-ce qui caractérise l'état d'endettement global des diplômés et comment a-t-il changé au fil du temps?

3.2.1 État d'endettement global

La figure 3.6 donne un aperçu de l'état de l'endettement global (toutes sources de prêt combinées) des détenteurs d'un premier diplôme, y compris le total de la dette accumulée laissée non amortie, à trois différents moments, soit en 1999, en 2001 et en 2004. Parmi les détenteurs d'un premier diplôme, le montant moyen de la dette étudiante accumulée par tous les emprunteurs avait atteint 28 078 $; de ce montant, une moyenne de 11 462 $ avait été remboursée, laissant un solde de 16 616 $. Calculé sur une base individuelle, le montant moyen remboursé était de 11 783 $ ou une réduction de 53 % de l'endettement global.

En 2004, le montant moyen de la dette accumulée par tous les emprunteurs avait atteint 25 832 $; de ce montant, une moyenne de 11 216 $ avait été remboursée, laissant un solde de 14 616 $. - ***Situation des diplômés des universités des Maritimes de 1999 en 2004 cinq ans après l'obtention du diplôme universitaire - Faits saillants du sondage.*** **CESPM, novembre 2005.**

Figure 3.6
État des prêts étudiants (toutes sources combinées) parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour financer leur diplôme de 1999 ou pour poursuivre leurs études après 1999, ou les deux

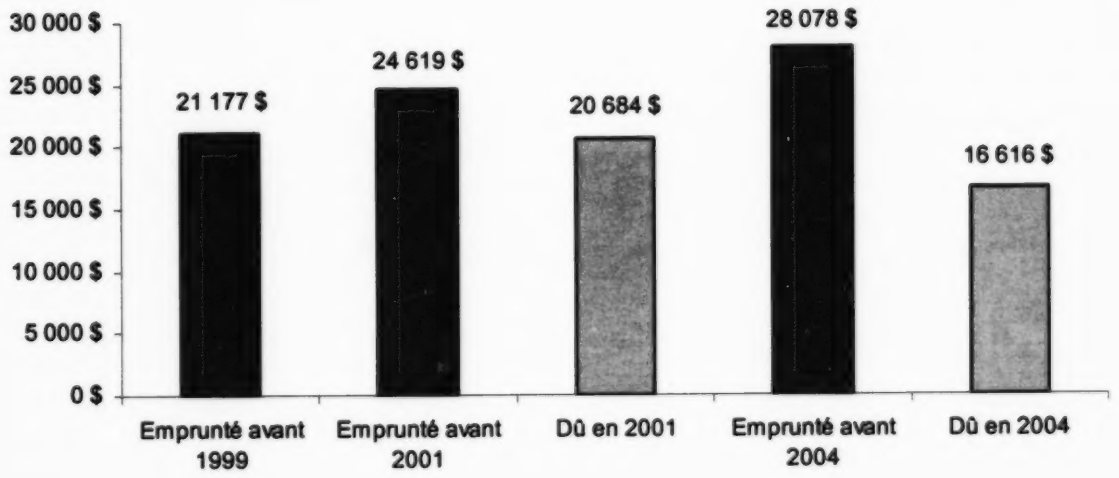

Note : les montants empruntés sont cumulatifs.

Ces chiffres représentent l'emprunteur moyen; cependant, il y a des diplômés à l'intérieur de ce groupe qui ont accumulé des prêts de 40 000 $ ou plus. Et, depuis 1999, les taux élevés de retour aux études ont placé plus de diplômés dans cette catégorie. Au moment de l'obtention du diplôme en 1999, 20 % avaient emprunté 40 000 $ ou plus; en 2004, ce groupe avait augmenté de 4 points de pourcentage pour constituer 24 % de tous les détenteurs d'un premier diplôme (figure 3.7).

Figure 3.7
Catégories du total des emprunts de toutes les sources pour financer des études parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour le diplôme de 1999 ou la poursuite d'études après 1999, ou les deux

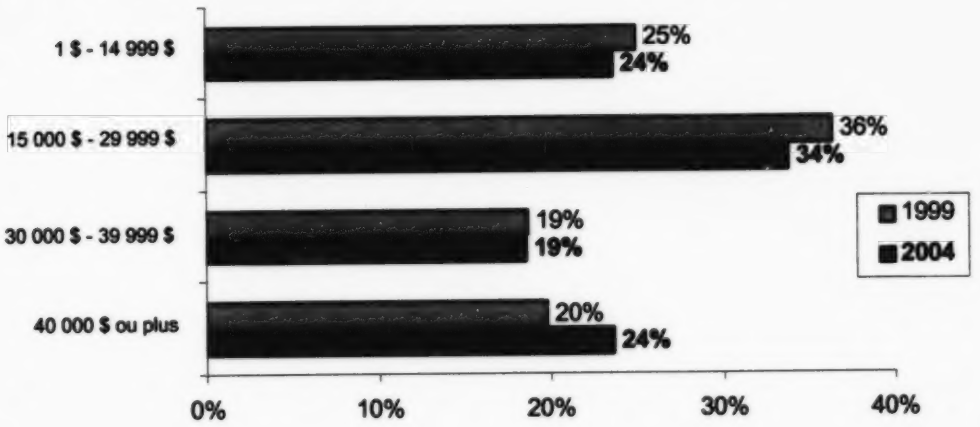

L'endettement global d'un diplômé n'a pas beaucoup varié selon le sexe ou la province d'obtention du diplôme de 1999, mais il a varié selon le niveau de scolarité des parents et l'orientation de programme.

Dans l'article *Un héritage durable*,[34] nous avons exploré en détail le lien entre le niveau de scolarité des parents et la dette étudiante. La principale constatation a été que les diplômés ayant un statut socioéconomique inférieur (lequel est lié aux antécédents familiaux en matière d'études) étaient plus susceptibles d'emprunter, et une somme plus importante, pour financer leur diplôme de 1999 que leurs homologues de familles plus éduquées. Nous avons également mentionné dans cet article que les programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants sont conçus pour donner accès aux études supérieures aux personnes qui autrement ne pourraient pas se le permettre. D'après les résultats recueillis pour la présente, les programmes atteignent ce but.

Dans la figure 3.8, l'état d'endettement global est présenté à trois points différents, soit au moment de l'obtention du diplôme, après l'accumulation totale des dettes en 2004 et après le remboursement d'une partie des prêts en 2004; les statistiques sont présentées selon le niveau de scolarité des parents parmi les détenteurs d'un premier diplôme. Les résultats révèlent que la différence initiale significative observée au

---

[34] CESPM, *Un héritage durable : l'incidence des antécédents familiaux en matière d'études sur la réussite des diplômés*, 2004.

moment de l'obtention du diplôme selon le niveau de scolarité des parents n'est pas présente pour le montant non payé cinq ans après l'obtention du diplôme. Il semblerait qu'un plus grand taux de retour aux études des diplômés dont les parents ont le plus haut niveau de scolarité et la dette additionnelle accumulée donnent lieu à un état d'endettement global moyen (montant accumulé et non payé en 2004) qui ne diffère pas de façon significative parmi les trois groupes. En outre, il faut mentionner que, après 1999, les diplômés sont considérés indépendants en vertu des règles d'admissibilité aux prêt étudiants; le rôle du revenu familial dans les emprunts serait donc réduit.

Figure 3.8
État d'endettement global au moment de l'obtention du diplôme et en 2004, selon le niveau de scolarité des parents parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour le diplôme de 1999 ou la poursuite d'études après 1999, ou les deux

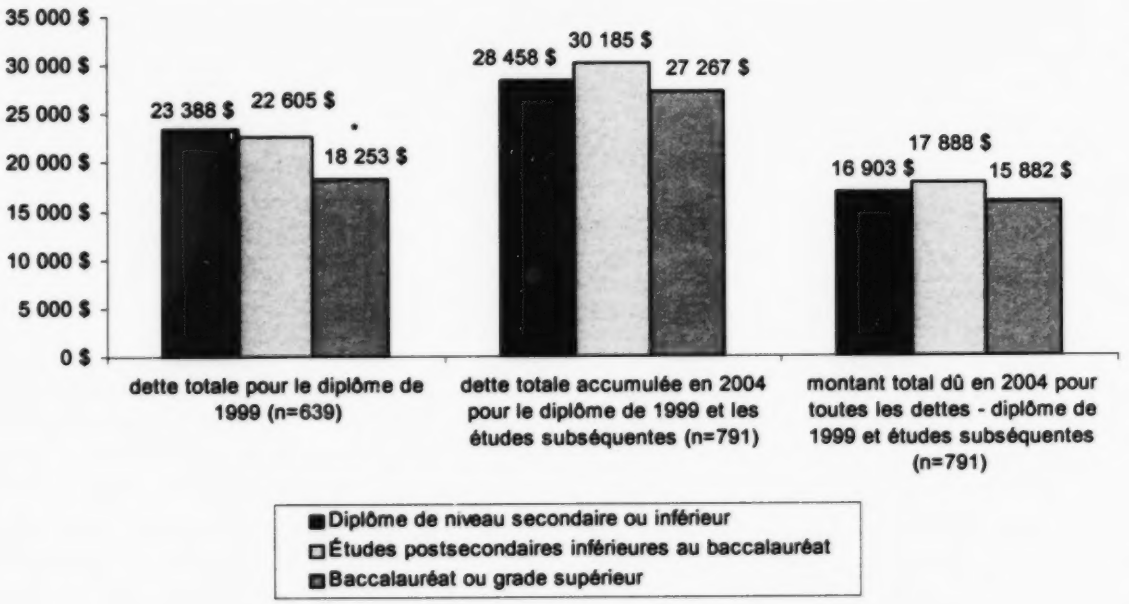

Note : La dette totale pour le diplôme de 1999 comprend uniquement ceux qui ont emprunté pour cette période.
*indique une différence significative (Analyse de la variance à un facteur, p<0,01)

En revanche, les diplômés des arts libéraux et des sciences ont commencé sur le même pied d'égalité en matière d'endettement étudiant avec les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels. Cependant, cinq ans après l'obtention du diplôme, ils avaient accumulé plus de dettes et devaient une somme plus importante (figure 3.9). En fait, en 2004, les diplômés des arts libéraux et des sciences avait accumulé une moyenne de 30 425 $ ou 22 % de plus que les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (24 981 $). Du moment total emprunté, les diplômés des arts libéraux et des sciences devaient en moyenne 19 170 $ tandis que les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels devaient 13 175 $. Quand nous avons évalué

l'emprunt individuellement, les diplômés des arts libéraux et des sciences avaient réduit leurs prêts de 49 % et les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels avaient remboursé 59 %. Ces différences sont le résultat direct d'un nombre relativement plus élevé de diplômés des arts libéraux et des sciences qui retournent aux études, et parmi ceux qui l'on fait, d'une plus grande probabilité d'emprunter pour y arriver. Les différences en matière de salaire ont également une influence sur la capacité du diplômé à rembourser sa dette et sur le montant repayé.

Pour caractériser davantage les différences en matière de dettes, nous avons observé que le pourcentage des diplômés des arts libéraux et des sciences (28 %) qui doivent 40 000 $ ou plus en 2004 était 10 points de pourcentage de plus que le pourcentage des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (18 %).

Parmi les principaux groupes de champs d'études, les diplômés des sciences agricoles et biologiques étaient le plus susceptibles (37 %) de devoir 30 000 $ ou plus; sur ce plan, les statistiques des diplômés des disciplines restantes ne différaient pas de façon significative de la moyenne des détenteurs d'un premier diplôme.

Donc, en matière d'investissements, les diplômés des arts libéraux et des sciences avaient en moyenne investi plus de temps et d'argent dans leur éducation universitaire que les diplômés des arts et des sciences appliqués en 1999.

Figure 3.9
État d'endettement global au moment de l'obtention du diplôme et en 2004, selon l'orientation de programme parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour le diplôme de 1999 ou la poursuite d'études après 1999, ou les deux

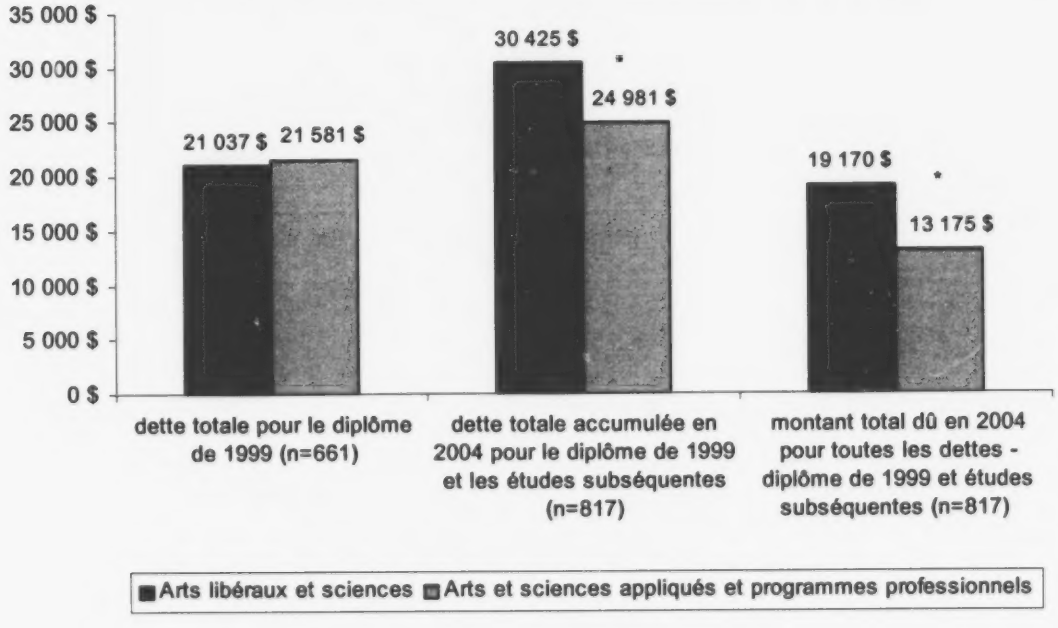

Note : La dette totale pour le diplôme de 1999 comprend uniquement ceux qui ont emprunté pour cette période.
*indique une différence significative (Analyse de la variance à un facteur, p<0,01)

3.2.2 Changement de la source de prêts

Si l'on compare la distribution des sources de prêts parmi les détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté pour financer leur diplôme de 1999, il y a un déclin de 15 points de pourcentage dans la tendance d'emprunt après 1999 (de 61 % à 46 %) auprès du gouvernement comme source unique de prêts[35] et une hausse (16 points de pourcentage) dans la proportion de ceux qui ont signalé avoir emprunté dans le cadre de programmes gouvernementaux de prêts aux étudiants et directement auprès d'institutions financières (de 17 % à 33 %) (figure 3.10).

Parce que la proportion qui a emprunté auprès des institutions financières seulement demeure la même, nous nous demandons si les diplômés ont dû suppléer aux prêts gouvernementaux par des prêts auprès d'institutions financières.

Le plus grand nombre de prêts demandés aux institutions financières était un changement uniforme dans les catégories du sexe, de la province de résidence et du niveau de scolarité des parents. Cependant, les diplômés des arts libéraux et des sciences étaient plus susceptibles que ceux des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels d'emprunter du gouvernement et des institutions financières.

Figure 3.10
Utilisation des prêts des programmes gouvernementaux d'aide financière aux étudiants et d'institutions financières ou de banques par les détenteurs d'un premier diplôme pour obtenir un diplôme en 1999 et pour poursuivre des études après 1999

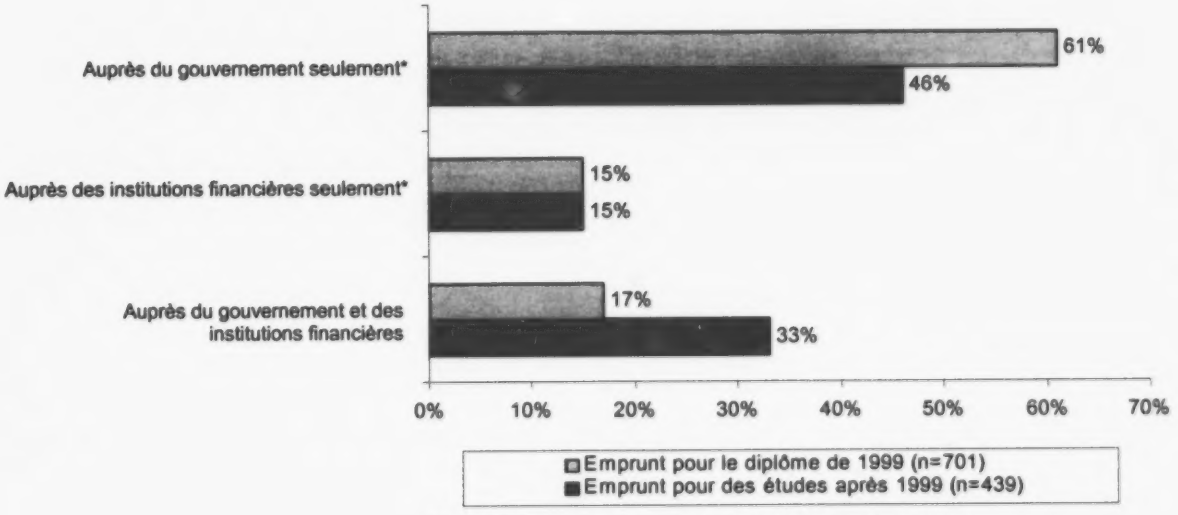

*L'étude ne tient pas compte des emprunts auprès de la famille ou d'autres sources.

[35] Note : La famille et les autres sources d'emprunt ont été exclues de l'analyse.

3.3 Comment les diplômés réussissent-ils à gérer leur situation financière?

Tel qu'indiqué ci-dessus, la plupart des diplômés ont emprunté de l'argent à un point ou un autre pour financer les coûts d'éducation. Soixante-treize pour cent (73 %) de tous les détenteurs d'un premier diplôme l'ont fait, que ce soit pour financer le diplôme de 1999 ou pour les études qui ont suivi, ou les deux. Et, comme nous l'avons constaté, même si la moyenne empruntée surpassait 28 000 $ (même 30 000 $ ou plus pour certains), la réduction du montant total redevable était pour le moins significative.

Dans cette section, nous nous pencherons sur la façon dont les diplômés gèrent leur situation financière. Nous concentrerons notre analyse sur les détenteurs d'un premier diplôme qui remboursaient activement leurs prêts au moment du sondage de 2004. Nous utiliserons le rapport dettes-gains, lequel est calculé en divisant la somme du remboursement mensuel des prêts (pour les prêts de toutes les périodes d'emprunt couvertes par les sondages) par le revenu d'emploi mensuel.

Quand on interprète les statistiques relatives au rapport dettes-gains, il est important de ne pas oublier que les groupes suivants de diplômés ne peuvent, par définition, être inclus dans l'analyse : ceux qui ne travaillent pas (sans revenu, il est impossible de définir le rapport) et ceux qui n'ont pas commencé à rembourser leurs prêts. En outre, nous devons faire remarquer au lecteur que l'information sur les dettes, autres que les prêts étudiants, n'est pas recueille dans le cadre des sondages; par conséquent, l'état d'endettement personnel est inconnu.

Le tableau 3.1 présente le rapport dettes-gains parmi les détenteurs d'un premier diplôme. En 2004, la moyenne générale de ce rapport était de 0,12 ou, en moyenne, 12 % du salaire mensuel du diplômé servant à rembourser la dette étudiante. Cette statistique n'a varié que très peu au cours des trois années séparant les sondages et elle n'a pas changé de façon significative selon le sexe ou le niveau de scolarité des parents. Par contre, en 2004, elle a considérablement changé en fonction de l'orientation de programme et de la région de résidence (p. ex., Maritimes par rapport au reste du Canada).

Même si 10 % des revenus des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels servaient à rembourser la dette étudiante, ce chiffre était d'une moyenne de 14 % à chaque mois pour les diplômés des arts libéraux et des sciences. Cette différence de quatre points de pourcentage était attribuable à la différence entre les paiements de la dette et le revenu. Pour chaque groupe, la dette moyenne a baissé d'environ un point de pourcentage depuis 2001.

Les résultats révèlent un écart plus mince, mais tout de même significatif, du rapport dettes-gains basé selon l'endroit de résidence en 2004. Les diplômés qui vivaient à l'extérieur de la région ont accordé 13 % de leur revenu au remboursement de leurs dettes; ce chiffre s'élevait à 11 % pour les diplômés à l'intérieur de la région. Encore une fois, la taille du paiement de la dette et du revenu était à l'origine de la différence.

Tableau 3.1
Fardeau du rapport dettes-gains pour toutes les dettes accumulées afin de financer l'éducation parmi les détenteurs d'un premier diplôme employés (diplôme de 1999 ou études subséquentes, ou les deux)

	Rapport dettes-gains moyen en 2001 (%)	Rapport dettes-gains moyen en 2004 (%)
Tous	13	12
Orientation de programme		
Arts et sciences appliqués	**11**	**10**
Arts libéraux et sciences pures	**15**	**14**
Sexe		
Hommes	12	13
Femmes	13	12
Niveau de scolarité des parents		
Diplôme de niveau secondaire	12	11
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat	13	13
Baccalauréat ou grade supérieur	14	12
Région de résidence		
Île-du-Prince-Édouard	**	**
Nouvelle-Écosse	15	13
Nouveau-Brunswick	12	13
À l'extérieur des Maritimes	12	**11**

** cellule trop petite pour analyse fiable; en caractère gras = différence significative par rapport moyenne (Analyse de la variance à un facteur, p<0,01)

Les paiements de la dette étudiante qui dépassent 8 % du salaire sont considérés comme étant impossibles à gérer[36] ou pour le moins, ils entraînent des difficultés.[37] Dans ce sondage, nous avons demandé aux diplômés, pour chaque type de prêt ou d'argent emprunté (gouvernement, institutions financières, membres de la famille ou autres sources), et pour chaque période, s'ils avaient de la difficulté ou non à faire les paiements. Pour déterminer combien il était difficile pour eux d'effectuer les paiements selon une série de rapports dettes-gains, nous avons utilisé la question de la section sur les prêts gouvernementaux pour le diplôme de 1999 comme point de repère optimal puisqu'il s'agissait du prêt le plus courant parmi les emprunteurs.

---

[36] T. King et E. Bannon, *The Burden of Borrowing: A Report on the Rising Rates of Student Debt*, The State Public Interest Research Groups' Higher Education Project, 2002.

[37] S. Baum et M. O'Malley, *College on Credit: How Borrowers Perceive their Education Debt*, résultats de l'enquête nationale sur les prêts étudiants de 2002, Nellie Mae Corporation.

Nos résultats appuient le seuil de 8 % pour le rapport dettes-gains : bien que 14 % des diplômés qui avaient un fardeau d'endettement allant jusqu'à 7,9 % de leur revenu ont dit qu'ils avaient eu de la difficulté à effectuer leurs paiements dans le cadre du remboursement de leur prêt gouvernemental, 35 % des diplômés ayant un rapport dettes-gains de 8 % à 14,9 % ont mentionné avoir de la difficulté. Les diplômés ayant un rapport dettes-gains plus élevé présentaient des chiffres relativement identiques. En 2004, le rapport dettes-gains moyen des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 1999 dépassait le seuil de quatre points de pourcentage; le rapport dettes-gains moyen des diplômés des arts libéraux et des sciences dépassait ce pourcentage de six points.

Nous ignorons ce que signifie exactement cette situation pour les diplômés individuels, mais il est évident que ceux ayant un revenu relativement moins élevé ont de la difficulté à faire leurs paiements. Certains diplômés doivent probablement choisir de ne pas effectuer de gros achats ou de les retarder. Pour ce qui est de l'achat d'une maison, les résultats révèlent qu'il n'y a pas de lien significatif entre l'ampleur du fardeau d'endettement et la probabilité d'être propriétaire foncier parmi les détenteurs d'un premier diplôme. Mais comme nous le constaterons dans la section suivante, avoir des dettes ou non peut faire la différence.

3.4 Qui est exempt de dettes?

Nous avons exploré les statistiques sur l'emprunt, l'état d'endettement global et le fardeau d'endettement; pour avoir un aperçu financier complet des diplômés universitaires des Maritimes, nous abordons maintenant ceux qui n'ont pas emprunté du tout ou qui, en 2004, avait déjà remboursé toute dette accumulée pour financer le diplôme de 1999 ou toute éducation subséquente.

Une analyse de ces diplômés qui n'avaient pas encore emprunté en 2004 (27 %) ne révèle aucune différence significative dans la distribution par sexe, province de l'université, orientation de programme ou niveau de scolarité des parents.

Lorsque nous ajoutons ceux qui avaient remboursé toutes les dettes liées à leur éducation, la moitié des détenteurs d'un premier diplôme n'avaient plus de dettes liées à leur éducation en 2004. Si nous examinons la distribution des diplômés par facteur clé parmi ceux qui étaient exempts de dettes, les résultats ont indiqué que cette statistique ne variait pas de façon significative selon l'orientation de programme, le sexe, la province de l'université ou la province de résidence en 2001 ou en 2004. Cependant, elle variait en fonction du domaine principal d'études, les diplômés des sciences agricoles et biologiques (39 %) étant beaucoup moins susceptibles que la moyenne à être exempts de leur dette étudiante en 2004. Aucun autre domaine d'études ne différait énormément de la moyenne.

Même si nous avons mentionné plus tôt qu'il n'y avait pas de lien significatif entre le pourcentage du rapport dettes-gains et la probabilité de posséder une maison, le fait qu'un détenteur de premier diplôme ait ou non un dette est un important facteur déterminant. La moitié (50 %) des détenteurs d'un premier diplôme qui étaient exempts d'une dette étudiante en 2004 ont rapporté avoir leur propre maison, un chiffre légèrement plus élevé que celui des diplômés qui avaient encore une dette étudiante (soit en raison du diplôme de 1999 ou d'études subséquentes) et parmi lesquels 38 % ont mentionné avoir leur propre maison en 2004. Cependant, qu'un détenteur de premier diplôme ait ou non un endettement étudiant n'avait aucun lien avec le fait d'être marié ou d'avoir un conjoint de fait ou des enfants.

3.5 Résumé de chapitre

Ces résultats présentent le coût réel d'une éducation universitaire ou postsecondaire, un coût qui, pour la plupart, ne s'arrête pas après un diplôme. Près des trois quarts (72 %) des diplômés ont fini par retourner aux études dans les cinq ans qui ont suivi l'obtention d'un premier diplôme. Lorsque l'on tient compte du financement pour les études et de toutes les sources d'emprunt, 73 % des détenteurs d'un premier diplôme ont déclaré avoir emprunté de l'argent, et de ce nombre, 24 % ont emprunté dans les environs de 40 000 $ ou plus. En guise de comparaison, 60 % ont dit avoir emprunté de l'argent pour financer leur diplôme de 1999.

Parce que les diplômés des arts libéraux et des sciences avaient plus tendance à retourner aux études, ils étaient également plus susceptibles que leurs homologues à avoir accumuler une plus grande dette globale. La combinaison d'un endettement général plus important et de plus petits salaires impose un plus grand fardeau sur les diplômés des arts libéraux et des sciences, lesquels mettent de côté 14 % de leur salaire mensuel pour couvrir les paiements de leur dette étudiante par rapport à 10 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels. Les deux groupes ont dépassé le « seuil » de 8 % du rapport dettes-gains. Examinés ensemble, ces résultats indiquent que les diplômés des arts libéraux et des sciences ont fini par investir plus de « temps et d'argent » que leurs homologues.

D'autres résultats ont révélé que, en plus d'assumer de plus grandes dettes, les diplômés empruntaient davantage auprès des banques et d'autres institutions financières après 1999, suggérant qu'un bon nombre d'entre eux ont dû compléter leurs prêts gouvernementaux.

4. MOBILITÉ

Le rendement du capital investi dans une éducation universitaire a beaucoup de valeur pour les personnes, mais aussi pour les gouvernements provinciaux des Maritimes qui investissent des fonds publics dans les universités. L'une des mesures les plus évidentes du rendement, d'une perspective gouvernementale, est le fait ou non qu'une proportion suffisante de personnes hautement qualifiées qui obtiennent chaque année un diplôme dans ses institutions restent dans la province, et si ce n'est pas le cas, qu'ils soient pour le moins remplacés par le même nombre de diplômés tout aussi compétents qui venaient de l'extérieur de la région pour étudier, mais qui ont décidé d'y rester après l'obtention du diplôme.

La conservation des diplômés est un objet de préoccupations explicites dans les provinces des Maritimes. En février 2003, le Nouveau-Brunswick a lancé un programme appelé Point de départ pour l'emploi. Il s'agit d'une stratégie de 10 millions de dollars conçue pour régler les problèmes associés au recrutement, à la conservation et au rapatriement des diplômés postsecondaires que connaît le Nouveau-Brunswick.[38] Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a mis sur pied un programme appelé Career Starts dans son service public et qui vise particulièrement les nouveaux diplômés postsecondaires;[39] en outre, il fournit une prime d'emploi dans le cadre de son programme de réduction des dettes en vertu duquel un employé qui a démontré avoir travaillé 50 semaines en Nouvelle-Écosse reçoit la même réduction de dettes, soit 25 %, qu'il avait obtenu au moment de l'obtention du diplôme.[40] L'Île-du-Prince-Édouard a sur pied une stratégie de recrutement et de conservation des infirmiers et infirmières qui offre de l'aide financière aux étudiants s'ils acceptent de s'engager à rester et à travailler dans la province après avoir décroché leur diplôme.[41]

L'exploration des tendances migratoires internes et externes de la région basées sur l'endroit de résidence 12 mois avant l'inscription aux études permet d'éclaircir la capacité relative de la région à retenir ses diplômés hautement qualifiés.

Parce que le sondage insiste sur les université des Maritimes, la proportion des habitants de ces provinces qui étudient à l'extérieur de la région et leur sort après l'obtention du diplôme sont inconnus; afin de combler cet écart d'information, l'Enquête nationale auprès des diplômés[42] est utilisée pour estimer la taille de ce segment.

Cette section caractérise également ceux qui ont déménagé et les raisons pour lesquelles ils l'ont fait.

---

[38] http://www.gnb.ca/cnb/newsf/ted/2005f1225te.htm

[39] http://www.gov.ns.ca/psc/default.asp?mn=1.164.188.189

[40] http://www.studentloans.ednet.ns.ca/student_debt_reduction.shtml

[41] http://www.gov.pe.ca/news/getrelease.php3?number=1588

[42] Statistique Canada

4.1 Tendances de la mobilité régionale

L'industrie de l'éducation des Maritimes n'a aucune difficulté à attirer des étudiants des autres provinces et territoires : 19 % des diplômés de la promotion de 1999 vivaient à l'extérieur des Maritimes avant de s'inscrire. Bien que la majorité parte après l'obtention du diplôme, 26 % de ceux qui venaient de l'extérieur de la région y étaient cinq ans après l'obtention du diplôme; 71 % de ces diplômés ont étudié en Nouvelle-Écosse.

Le reste des diplômés, soit 81 %, était de la région (12 mois avant de s'inscrire) et, cinq ans après l'obtention du diplôme, près des trois quarts (74 %) restaient encore dans les Maritimes.

L'afflux et la conservation de diplômés de l'extérieur de la région ne correspondent pas au nombre de diplômés qui sont de la région et qui partent. Dans le *Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999*, nous avions soulevé qu'il était possible que nous continuions à connaître une perte nette des diplômés de la région. Cette constatation était basée sur les tendances enregistrées pour la promotion de 1996 et sur le fait que, deux années après l'obtention du diplôme, 42 % des répondants avaient mentionné la volonté de déménager dans une autre région du Canada si on leur offrait un meilleur emploi. En fait, les résultats ont révélé que certains de ces diplômés avaient bel et bien déménagé de 2001 à 2004 : lorsque nous combinons les tendances de migration des deux groupes de diplômés (basé sur la région d'origine), la conservation nette était de 81 %,[43] un déclin de 6 points de pourcentage depuis 2001.[44]

Mais que signifie le changement de la conservation nette? En relation avec la promotion de 1996 en 2000, une analyse détaillée révèle que, même si 8 % de plus de diplômés qui venaient de l'extérieur de la région sont restés, 20 % de plus des habitants des Provinces maritimes sont partis.

Une comparaison avec d'autres sondages indiquent que la migration nette des diplômés universitaires des Maritimes vers d'autres régions a augmenté et continue à le faire. En 2000, la région avait affiché une conservation nette de 86 % des diplômés universitaires des Maritimes de 1996. Ce taux de conservation nette avait été enregistré quatre ans après l'obtention du diplôme, mais pas cinq ans plus tard comme ce fut le cas de la promotion de 1999; cependant, la conservation nette après deux ans pour la promotion de 1999 était de 87 %, seulement un point de pourcentage de moins que le chiffre après quatre ans de la promotion de 1996. Les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 2000 en 2002) nous ont permis de calculer la migration nette, à savoir un chiffre qui tient compte des tendances migratoires des gens des Maritimes qui ont terminé leur diplôme de 2000 à l'extérieur de la région. Les résultats de ce sondage font état d'une conservation nette de 82 % juste deux ans après l'obtention du diplôme. Par conséquent, même si ce chiffre ne peut être directement comparé avec celui calculé pour la promotion de 1999, il est complet et il confirme que la migration externe a bel et bien continué à augmenter.

---

[43] La conservation nette a été calculée de la façon suivante : (116 de l'extérieur de la région vivant dans les Maritimes + 1 385 résidents originairement des Maritimes vivant dans la région) / 1 868 résidents originairement des Maritimes.

[44] Parmi les diplômés originaires de la région qui habitaient à l'extérieur des Maritimes en 2001 (n=383), 20 % étaient retournés dans la région en 2004.

Nous ne savons pas exactement à quel point la migration changera aux cours des prochaines années, mais il est peu probable que les niveaux actuels de perte diffèrent. Il en sera ainsi parce que, à la lueur des tendances démographiques, la population type en âge de fréquenter l'université (18 à 24 ans) est à la baisse dans cette région.[45] Les taux de participation universitaire des habitants des Maritimes étant déjà les plus élevés au Canada,[46] il serait possible de combler le manque d'inscription en attirant des étudiants de l'extérieur de la région. Et, comme en témoignent régulièrement les données de sondages, la majorité des diplômés de l'extérieur ne restent pas dans la région.

Comment est-ce que les gouvernements qui souhaitent rentrer dans leurs fonds et retenir un nombre adéquat de diplômés peuvent-ils aborder cette question? Toute stratégie examinée ou élaborée serait probablement plus fructueuse si elle tenait compte des tendances migratoires propres à chaque province, et aux groupes particuliers de diplômés, tel qu'illustré par les résultats.

4.2 Tendances de mobilité provinciale

Au premier coup d'œil (tableau 4.1), il semblerait y avoir très peu de différences entre les trois provinces sur le plan de la conservation des diplômés deux et cinq ans après l'obtention du diplôme. En 2004, le Nouveau-Brunswick a retenu 58 %, la Nouvelle-Écosse, 57 %, et l'Île-du-Prince-Édouard, 60 % de leurs diplômés (tous dans la marge d'erreur pour la taille de l'échantillon). Cependant, l'origine du diplômé (province de résidence 12 mois avant l'inscription) joue un rôle crucial dans les tendances de la mobilité. Si nous regardons les statistiques de plus près, dans un plus grand contexte de perte nette, la tendance migratoire de chaque province est unique (tableau 4.2).

---

[45] CESPM, « Profile de la clientèle universitaire des Maritimes : effectif, participation et l'obtention de diplôme », *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, volume 2, nº 1, 2003.

[46] *Ibid.*

Tableau 4.1
Distribution des diplômés par province d'obtention du diplôme (tous les diplômés)

	Province d'obtention du diplôme		
	I.-P.-É. n=99	N.-É. n=1 411	N.-B. n=796
Province de résidence en 2001			
Î.-P.-É.	**63 %**	2 %	1 %
N.-É.	8 %	**62 %**	10 %
N.-B.	7 %	5 %	**62 %**
À l'extérieur des Maritimes	22 %	32 %	27 %
Province de résidence en 2004			
Î.-P.-É.	**60 %**	1 %	1 %
N.-É.	7 %	**57 %**	7 %
N.-B.	7 %	5 %	**58 %**
À l'extérieur des Maritimes	25 %	37 %	33 %

Tableau 4.2
Distribution des diplômés par province de résidence un an avant l'inscription au programme

	Province de résidence un an avant l'inscription (tous les diplômés)				
	I.-P.-É. n=113	N.-É. n=1 071	N.-B. n=684	À l'extérieur des Maritimes n=439	Distribution totale n=2 306
Province d'obtention du diplôme					
Î.-P.-É.	**65 %**	1 %	1 %	3 %	4 %
N.-É.	19 %	**82 %**	14 %	71 %	61 %
N.-B.	15 %	7 %	**66 %**	27 %	35 %
Province de résidence en 2001					
Î.-P.-É.	**65 %**	1 %	1 %	1 %	4 %
N.-É.	14 %	**76 %**	6 %	21 %	42 %
N.-B.	3 %	3 %	**73 %**	8 %	25 %
À l'extérieur des Maritimes	18 %	21 %	20 %	**69 %**	30 %
Province de résidence en 2004					
Î.-P.-É.	**62 %**	1 %	1 %	1 %	4 %
N.-É.	13 %	**70 %**	5%	18 %	38 %
N.-B.	5 %	3 %	**68 %**	8 %	23 %
À l'extérieur des Maritimes	21 %	26 %	26 %	**74 %**	35 %

Le tableau 4.3 présente les tendances migratoires parmi les détenteurs d'un premier diplôme.

Tableau 4.3
Distribution des détenteurs d'un premier diplôme
par province de résidence un an avant l'inscription au programme

	Province de résidence un an avant l'inscription (détenteurs d'un premier diplôme)				
	Î.-P.-É. n=70	N.-É. n=542	N.-B. n=387	À l'extérieur des Maritimes n=186	Distribution totale n=1 185
Province d'obtention du diplôme					
Î.-P.-É.	**87 %**	0 %	1 %	2 %	5 %
N.-É.	14 %	**90 %**	10 %	63 %	55 %
N.-B.	18 %	10 %	**88 %**	35 %	40 %
Province de résidence en 2001					
Î.-P.-É.	**80 %**	1 %	1 %	1 %	4 %
N.-É.	15 %	**72 %**	7 %	18 %	39 %
N.-B.	4 %	3 %	**70 %**	7 %	26 %
À l'extérieur des Maritimes	22 %	24 %	22 %	**74 %**	31 %
Province de résidence en 2004					
Î.-P.-É.	**54 %**	0 %	1 %	1 %	4 %
N.-É.	12 %	**84 %**	5 %	15 %	34 %
N.-B.	6 %	4 %	**83 %**	7 %	24 %
À l'extérieur des Maritimes	28 %	32 %	31 %	**77 %**	38 %

4.2.1 Nouvelle-Écosse

Vingt-deux pour cent (22 %) des diplômés de la Nouvelle-Écosse sont de l'extérieur de la région. La majorité de ce groupe vient de l'Ontario. La Nouvelle-Écosse avait la plus grande proportion d'étudiants ayant obtenu un diplôme dans leur propre province d'origine, soit 92 %. Cette situation est probablement liée au fait que la province donne accès à 11 universités ou établissements menant à un diplôme.

Deux années après l'obtention du diplôme, la Nouvelle-Écosse n'avait retenu qu'un peu plus des trois quarts (76 %) de ses diplômés résidents et, bien qu'une légère proportion ait déménagé ailleurs dans la région, 21 % l'avaient quittée. En 2004, 70 % des Néo-Écossais étaient encore dans leur province d'origine, et la proportion qui avait déménagé à l'extérieur de la région était passée à 26 %. Cinq ans après l'obtention du diplôme, 18 % des diplômés qui étaient de l'extérieur de la région vivaient toujours en Nouvelle-Écosse.

En guise de comparaison, les résultats du sondage auprès des diplômés de 1996 révèlent que la Nouvelle-Écosse avait retenu 76 % de ses résidents quatre ans après l'obtention du diplôme.

Si nous regroupons les diplômés qui sont venus vivre dans la province et qui l'ont quittée, et leurs origines, le taux de conservation nette de la Nouvelle-Écosse était de 82 % en 2004.

4.2.2 Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick attire la deuxième plus importante proportion d'étudiants de l'extérieur de la région. Au total, 15 % des diplômés du Nouveau-Brunswick venaient de l'extérieur des Maritimes.

Avant de s'inscrire au programme de 1999, 86 % des diplômés du Nouveau-Brunswick vivaient dans cette province.

Après l'obtention du diplôme, le Nouveau-Brunswick a retenu ses diplômés à un taux à peu près identique à celui de la Nouvelle-Écosse : deux ans après l'obtention du diplôme, 73 % des diplômés qui étaient originaires du Nouveau-Brunswick y étaient toujours. En 2004, ce chiffre avait chuté de 5 points de pourcentage pour s'établir à 68 %.

En 2004, 8 % des diplômés originaires d'une autre région vivaient encore au Nouveau-Brunswick.

Parmi les Néo-Brunswickois, les francophones (82 %) étaient plus susceptibles que les anglophones (63 %) d'être encore au Nouveau-Brunswick en 2004.

Les résultats du sondage auprès des diplômés de 1996 indiquent que le Nouveau-Brunswick avait retenu 77 % de ses résidents quatre ans après l'obtention du diplôme.

Si nous regroupons les diplômés qui sont venus vivre dans la province et qui l'ont quittée, et leurs origines, le taux de conservation nette du Nouveau-Brunswick était de 79 % en 2004.

4.2.3 Île-du-Prince-Édouard

Les deux tiers (66 %) des diplômés originaires de l'Île-du-Prince-Édouard ont étudié dans leur propre province, ce qui représente le plus bas pourcentage des trois provinces.

En 2001, le nombre de diplômés originaires de l'Île-du-Prince-Édouard avait chuté d'un point de pourcentage pour s'établir à 65 %. Cinq ans après l'obtention du diplôme, 62 % y étaient toujours, ce qui représente le plus bas taux de conservation (par 6 points de pourcentage) des diplômés dans leur propre province à l'échelle des Maritimes. Cependant, la conservation des résidents pour l'éducation universitaire dans la province avait connu une hausse de 10 points de pourcentage par rapport à la statistique mesurée pour la promotion de 1996 (cette situation s'explique, en partie, par la mise sur pied de nouveaux programmes, tels que celui destiné aux infirmiers et infirmières).

Si l'on compare les tendances migratoires pour la promotion de 1996 un an et quatre ans après l'obtention du diplôme, l'Île-du-Prince-Édouard est celle qui a le moins changé. Les résultats du sondage des diplômés de 1996 indiquent que l'Île-du-Prince-Édouard avait retenu 61 % de ses résidents quatre ans après l'obtention du diplôme.

Si nous regroupons les diplômés qui sont venus vivre dans la province et qui l'ont quittée, et leurs origines, le taux de conservation nette de l'Île-du-Prince-Édouard était de 76 % en 2004.

Les tendances migratoires parmi les détenteurs d'un premier diplôme sont similaires (tableau 4.3), à l'exception du fait que les pertes après cinq ans sont un peu plus importantes.

4.3 Qui a le plus tendance à partir et pourquoi?

Dans cette section, l'analyse portera surtout sur les diplômés qui vivaient dans les Maritimes 12 mois avant de s'inscrire au diplôme de 1999.

Les résultats du sondage révèle que certains groupes de diplômés sont plus susceptibles de quitter la région que d'autres (figure 4.1a). Les différences sur le plan des tendances migratoires dépendent du sexe, de l'âge et du champ d'études; le profil des personnes qui partent n'a pas changé de façon importante au fil du temps (c.-à-d., la promotion de 1996 par rapport à celle de 1999). En outre, les raisons du déménagement données varient.

Sexe

En 2001, nous avons enregistré une différence significative de la mobilité des diplômés basée sur le sexe, et cet effet a persisté en 2004. Parmi les détenteurs d'un premier diplôme originaires des Maritimes, 20 % de femmes et 29 % d'hommes ont quitté la région au cours des deux ans qui ont suivi l'obtention du diplôme, une différence de 8 points de pourcentage. En 2004, 28 % des femmes et 36 % des hommes étaient partis.

Figure 4.1a
Pourcentage vivant à l'extérieur de la région en 2004 parmi les détenteurs d'un premier diplôme originaires des Maritimes (12 mois avant de s'inscrire au diplôme de 1999)

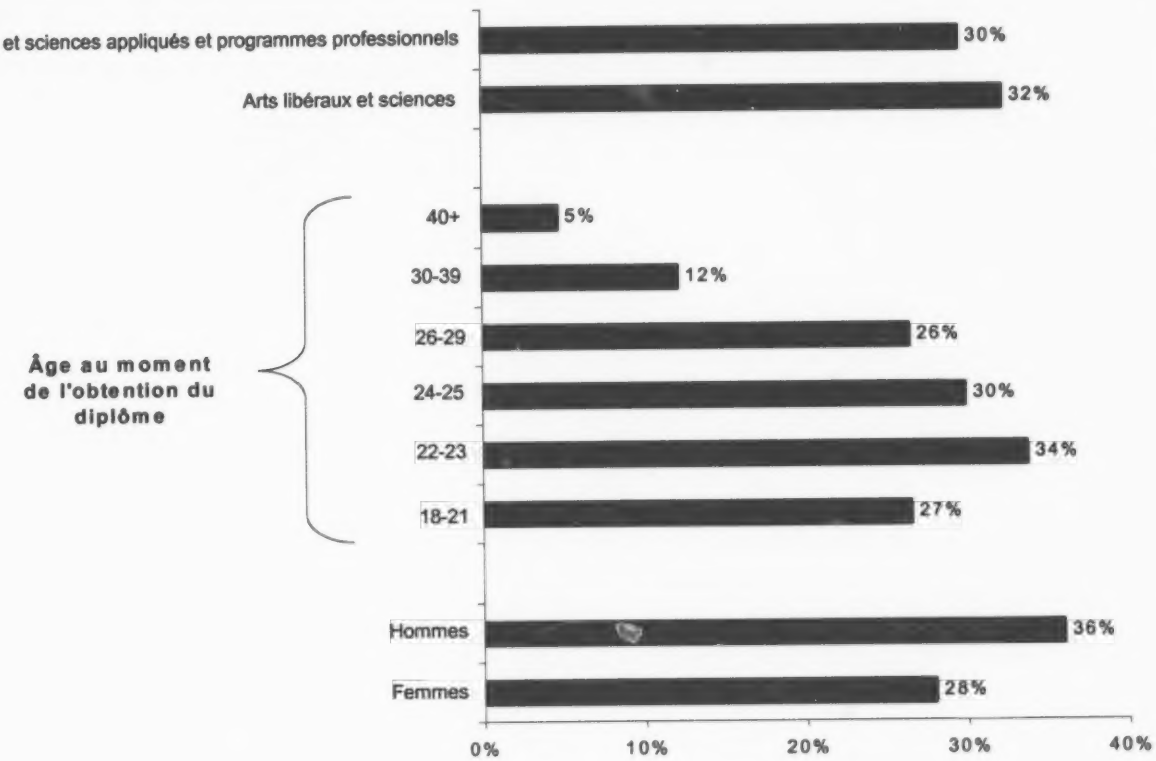

Âge

Les diplômés plus jeunes partent plus que les diplômés plus âgés. L'âge moyen de ceux qui sont partis est de 24 ans et de ceux qui sont restés, de 28 ans.

Domaine d'études

Des neuf groupes de domaines d'études, seuls les diplômés du génie et des sciences appliquées et ceux de l'éducation (détenteurs d'un premier diplôme) variaient beaucoup de la moyenne du groupe (figure 4.1b). Parmi les diplômés du programme de génie, 49 % avaient quitté la région en 2001, et cinq ans après l'obtention du diplôme, ce chiffre avait grimpé de 4 points de pourcentage pour se situer à 53 %. À l'autre extrémité de l'échelle, les diplômés des programmes d'éducation étaient les moins susceptibles de partir : 15 % avaient déménagé en 2001 et 22 %, en 2004. Cette tendance s'appliquait aussi à l'ensemble de la promotion.

Figure 4.1b
Pourcentage des résidents originaires des Maritimes (détenteurs d'un premier diplôme seulement) qui ont quitté la région, selon le domaine d'études

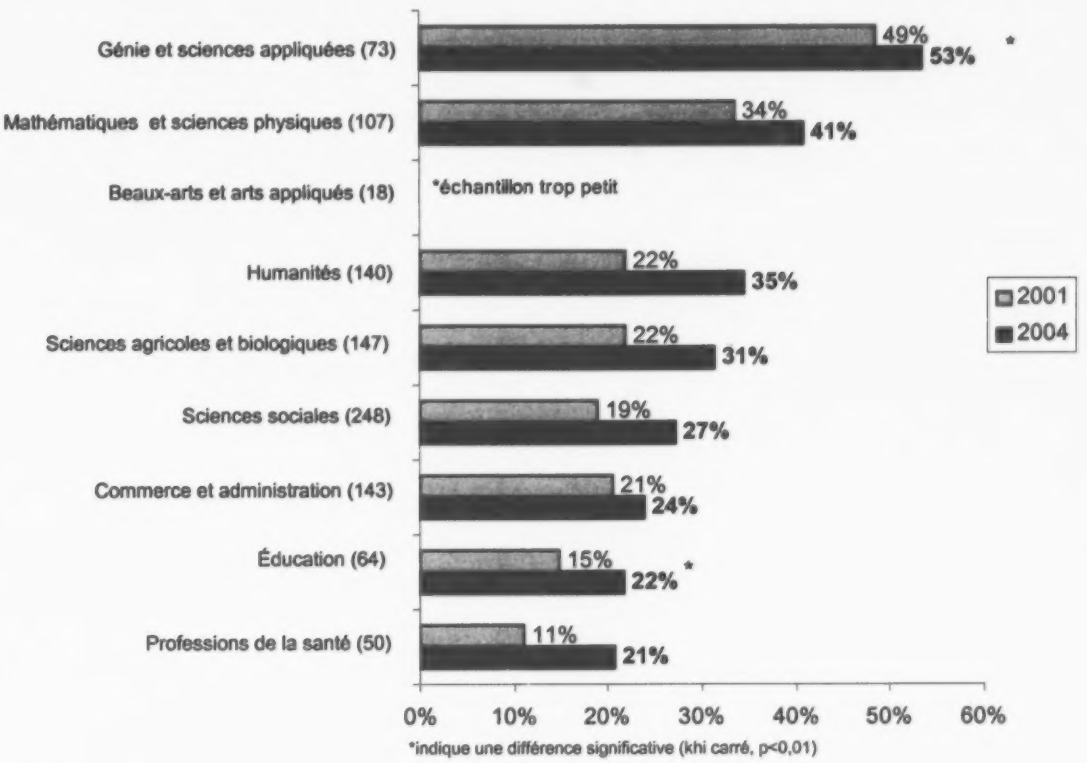

Parce que ces deux extrêmes sont des domaines classés dans les arts et des sciences appliqués et les programmes professionnels, il n'y a pas de différence significative entre les tendances migratoires des diplômés des arts libéraux et des sciences et des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels.

Cependant, l'orientation de programme influence bel et bien le nombre de déménagements[47] que les diplômés ont signalé depuis l'obtention du diplôme (figure 4.2a). Un pourcentage beaucoup plus important de diplômés des arts libéraux et des sciences (35 %) ont dit avoir déménagé plus d'une fois par rapport à ceux des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (22 %). En outre, beaucoup plus de diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (53 % contre 35 % des diplômés des arts libéraux et des sciences) ont mentionné n'avoir jamais déménagé.

Le nombre de fois qu'un répondant a signalé avoir déménagé était lié au sexe et au niveau de scolarité des parents. La principale différence sur le plan du sexe était le pourcentage de ceux qui n'avaient jamais déménagé. Les femmes (46 %) étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes (36 %) de n'avoir jamais déménagé cinq ans après l'obtention du diplôme.

---

[47] Déménagement = d'une province ou État à un autre.

Figure 4.2a
Nombre de déménagements depuis l'obtention du diplôme de 1999 parmi les détenteurs d'un premier diplôme, selon le sexe et l'orientation de programme

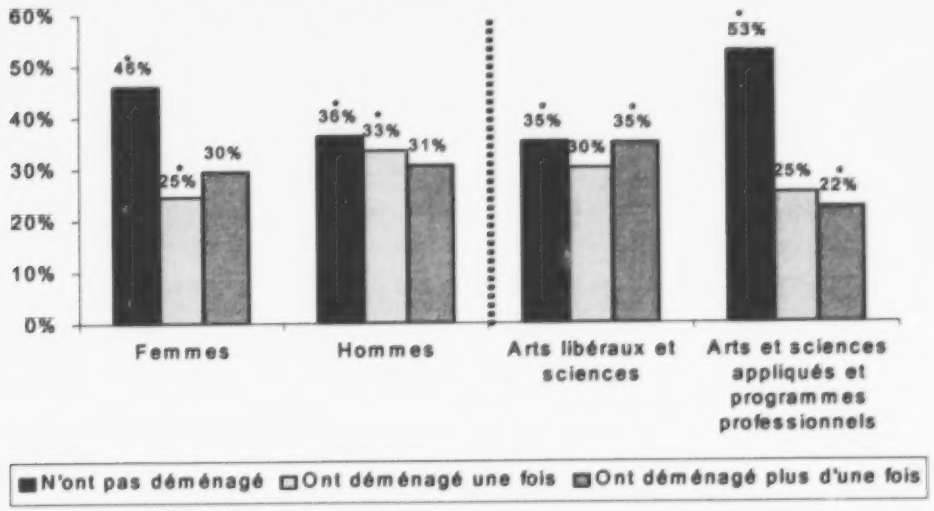

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)

Le niveau de scolarité des parents des diplômés influençait le nombre de fois que ces derniers déménageaient, mais seulement parmi ceux qui présentaient les antécédents scolaires les plus élevés (baccalauréat ou grade supérieur) ou les moins élevés (diplômes d'études secondaires ou moins) (figure 4.2b). Les diplômés dont les parents étaient titulaires d'un diplôme de niveau secondaire ou inférieur (53 %) étaient plus susceptibles, et ceux dont les parents étaient détenteurs d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur (35 %) moins susceptibles, de signaler qu'ils n'avaient jamais déménagé.

4.4 Raisons données du déménagement

Dans cette section, l'analyse est limitée aux détenteurs d'un premier diplôme qui étaient originaires des Maritimes et qui vivaient à l'extérieur de la région après l'obtention du diplôme. Quand on leur a posé des questions sur les raisons de leur déménagement, les réponses des diplômés variaient de façon significative en fonction de l'orientation du programme de 1999 et du sexe. Le niveau de scolarité des parents et la province d'origine (province de résidence 12 mois avant l'inscription au programme) n'avaient pas d'incidence marquée sur les réponses.

En 2004, près de la moitié (49 %) des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels qui avaient déménagé ont mentionné l'avoir fait à cause de l'emploi qu'ils occupaient à ce moment : à savoir, ils avaient accepté un emploi défini, accepté un emploi rémunérateur, accepté du travail dans un domaine particulier, ou avaient été mutés par leur employeur (figure 4.3a). En 2001, ce chiffre se situait à 45 %.

En guise de comparaison, beaucoup moins de diplômés des arts libéraux et des sciences (35 %) ont cité une raison liée à leur emploi actuel et trois années plus tôt (2001), seulement 18 % avaient donné ce type de raison.

Figure 4.2b
Nombre de déménagements depuis l'obtention du diplôme de 1999 parmi les détenteurs d'un premier diplôme, selon le niveau de scolarité des parents

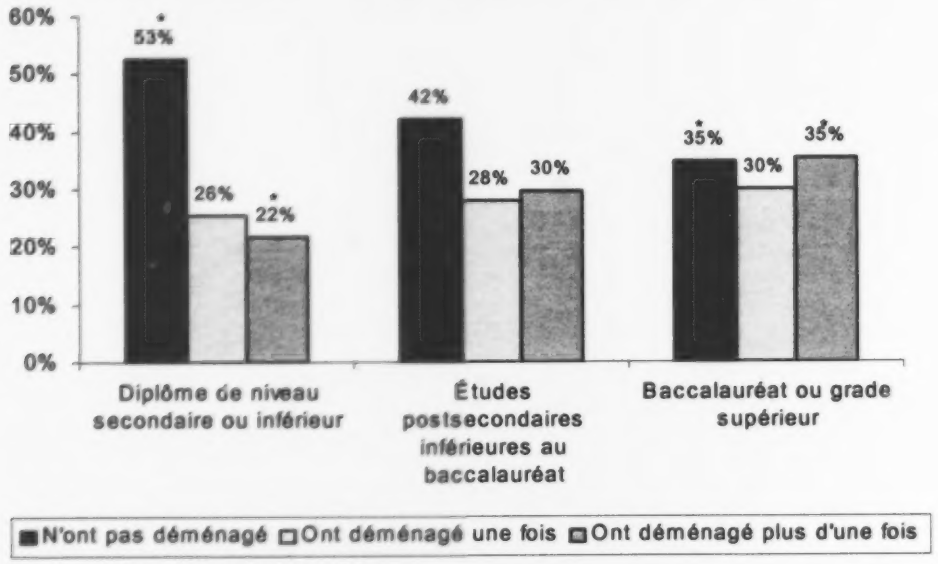

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)

Figure 4.3a
Principale raison évoquée pour le déménagement le plus récent parmi les résidents originaires des Maritimes (détenteurs d'un premier diplôme) vivant à l'extérieur de la région en 2004, selon l'orientation de programme

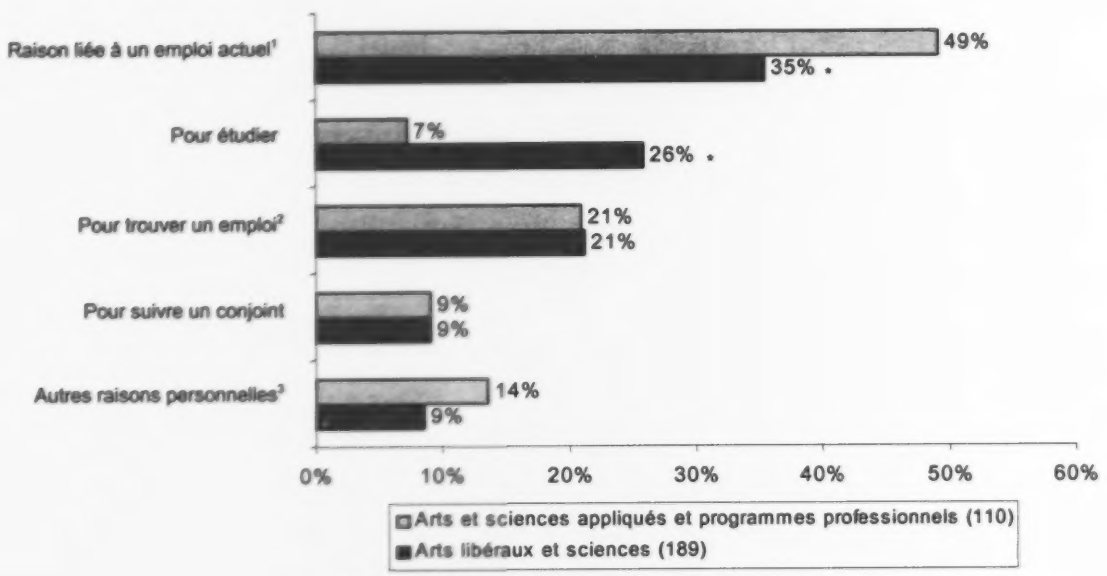

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)
[1] Raison liée à l'emploi actuel = acceptation d'un poste permanent ou d'un emploi mieux rémunéré; mutation ou déménagement de l'employeur; acceptation d'un emploi dans un domaine particulier.
[2] Pour trouver un emploi = pour trouver un emploi; pour des possibilités d'avancement à long terme; pour trouver du travail dans un domaine particulier; pour trouver un emploi mieux rémunéré.
[3] Raisons personnelles = déménagement de la famille; l'endroit ne me plaisait pas; autres raisons personnelles.

Beaucoup plus de diplômés des arts libéraux et des sciences (26 %) que de diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (7 %) ont dit qu'ils avaient déménagé pour leurs études. Cet écart était encore plus important trois années plus tôt alors que 46 % des diplômés des arts libéraux et des sciences et 14 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels avaient cité cette raison.

Parmi les autres raisons données du déménagement, il n'y avait pas de différence en fonction de l'orientation de programme.

Les principales différences dans les raisons d'un déménagement selon le sexe résidaient dans la proportion de diplômés qui avaient mentionné avoir déménagé pour une raison liée à l'emploi du moment ou pour suivre un conjoint (figure 4.3b).

Figure 4.3b
Principale raison évoquée pour le déménagement le plus récent parmi les résidents originaires des Maritimes (détenteurs d'un premier diplôme) vivant à l'extérieur de la région en 2004, selon le sexe

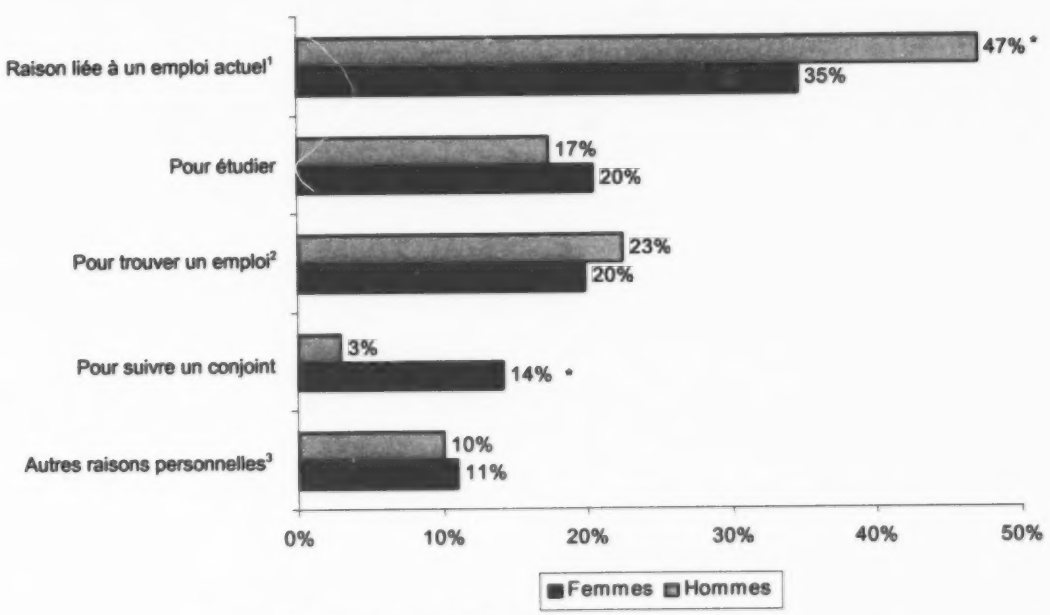

*indique une différence significative (khi carré, p<0,01)
[1] Raison liée à l'emploi actuel = acceptation d'un poste permanent ou d'un emploi mieux rémunéré; mutation ou déménagement de l'employeur; acceptation d'un emploi dans un domaine particulier.
[2] Pour trouver un emploi = pour trouver un emploi; pour des possibilités d'avancement à long terme; pour trouver du travail dans un domaine particulier; pour trouver un emploi mieux rémunéré.
[3] Raisons personnelles = déménagement de la famille; l'endroit ne me plaisait pas; autres raisons personnelles.

Les hommes (47 %) étaient plus enclins que les femmes (35 %) à dire qu'ils avaient déménagé pour une raison liée à l'emploi qu'ils occupaient à ce moment. Il y avait une différence de 11 points de pourcentage dans la proportion de femmes (14 %) et d'hommes (3 %) qui avaient évoqué devoir suivre leur conjoint comme raison de leur plus récent déménagement. Cette tendance est la même que celle signalée en 2001.

4.5 Quelles sont les circonstances qui pousseraient les diplômés à déménager?

Parmi les diplômés originaires des Maritimes et ceux qui y étaient restés en 2004, l'offre d'un meilleur emploi ou d'un travail dans leur domaine (38 %) est la principale circonstance qui les pousserait à quitter la région. Fait intéressant, 27 % ont dit ne pas vouloir déménager, peu importe les circonstances.

« Qu'est-ce qui vous inciterait surtout à revenir dans la région des Maritimes? » Cette question a été posée à tous les diplômés qui vivaient à l'extérieur des Maritimes en 2004. Les réponses obtenues étaient essentiellement liées à l'emploi. Trente-quatre pour cent (34 %) ont dit qu'ils reviendraient s'ils se voyaient offrir un emploi qui payait mieux ou de meilleures possibilités d'emploi et 24 %, s'ils trouvaient un emploi comparable ou si leur compagnie acceptait de les déménager. En outre, 30 % ont signalé qu'ils retourneraient pour des raisons familiales ou personnelles. Seulement 4 % ont dit qu'ils ne reviendraient jamais.

Il semble donc que les gouvernements de la région aient une ressource importante de laquelle ils pourraient puiser (environ 58 % des diplômés des Maritimes vivent à l'extérieur de la région) s'ils sont intéressés à rapatrier des diplômés.

4.6 Résumé de chapitre

Les universités des Maritimes n'ont pas de difficulté à attirer des étudiants de l'extérieur de la région; cinq ans après l'obtention du diplôme, le quart d'entre eux y était encore. En outre, environ les trois quart des diplômés des Maritimes étaient toujours dans la région en 2004. Lorsque nous regroupons les diplômés qui sont venus vivre dans la province et qui l'ont quittée, et leurs origines, la conservation nette de la promotion de 1999 est de 81 %.

Chaque province à une tendance migratoire unique en matière de diplômés. Les trois provinces des Maritimes reconnaissent l'importance de retenir des diplômés hautement qualifiés et elles ont mis sur pied des programmes qui, même s'ils ont des stratégies précises différentes, sont conçus pour retenir et dans certains cas rapatrier des diplômés.

Les tendances de la mobilité sont surtout dictées par les possibilités d'emploi : les diplômés quittent la région pour trouver de meilleures possibilités d'emploi ou pour accepter des offres d'emploi. Différents groupes de diplômés ont différentes tendances migratoires. Par exemple, les diplômés des programmes de génie et de sciences appliquées, les hommes et les diplômés plus jeunes sont parmi ceux qui sont le plus susceptibles de quitter la région, et ce, peu après l'obtention du diplôme. Les femmes et les diplômés des professions de la santé et des programmes d'éducation sont le moins susceptibles de le faire. Il se peut que cette situation illustre la capacité relative de l'économie des Maritimes à absorber les diplômés de ces domaines. Sur une plus longue période, il semblerait ne pas y avoir de différence dans les tendances de la mobilité selon le sexe.

Tout comme les raisons de quitter les Maritimes sont liées à l'emploi et aux possibilités d'emploi, il en est de même pour les résidents vivant à l'extérieur de la région quand on leur demande de nommer les circonstances qui les inciteraient peut-être à revenir. Seulement 4 % des diplômés originaires des Maritimes vivant à l'extérieur de la région ont dit qu'ils n'y retourneraient pas, peu importe les circonstances.

5. SITUATION PERSONNELLE DES DIPLÔMÉS

Comme en témoigne ce rapport, les résultats sur le marché du travail, la situation financière et les tendances migratoires varient énormément parmi les différents groupes de diplômés. Comme on pouvait s'y attendre, ces variations sont accompagnées par des différences sur le plan de la situation personnelle des diplômés et de l'évaluation de leur expérience universitaire. Pour contrôler ces variations basées sur l'âge et l'éducation et l'expérience professionnelle antérieures, l'analyse ci-dessous se limitera aux détenteurs d'un premier diplôme.

Se marier ou vivre avec un conjoint de fait et fonder une famille sont deux étapes importantes que l'on peut atteindre ou retarder pour de nombreuses raisons. La stabilité professionnelle et personnelle (« s'installer dans la vie ») et la situation financière sont deux facteurs qui influencent ces décisions. Parmi les groupes de diplômés que nous avons examinés, l'orientation de programme est sans contredit le facteur le plus important qui touche les résultats sur le marché du travail et la situation financière. Peut-être en raison de ce lien profond, l'orientation de programme est également un prédicateur important de la situation personnelle du diplômé : par exemple, les diplômés des arts libéraux et des sciences étaient moins enclins que leurs homologues à avoir leur propre maison (36 % des diplômés des arts libéraux et des sciences par rapport à 57 % des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels). En outre, 49 % des diplômés des arts libéraux et des sciences étaient mariés (ou vivaient avec un conjoint de fait), tandis que plus de la moitié (59 %) des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels avaient mentionné être mariés ou avoir un conjoint de fait. Vingt pour cent (20 %) des diplômés des arts libéraux et des sciences ont dit avoir un ou plusieurs enfants; dans le cas des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels, ce chiffre s'élevait à 28 %. Ces variations sont peut-être causées par des différences bien plus fondamentales entre les deux groupes, lesquelles ont des effets sur le choix du programme d'éducation et sur les styles de vie. Il n'y avait pas de différence par rapport à l'âge entre ces deux groupes.

Les diplômés issus des familles les plus éduquées étaient beaucoup moins susceptibles (48 %) que leurs pairs (diplôme de niveau secondaire ou inférieur : 57 %; éducation postsecondaire inférieure au baccalauréat : 58 %) de rapporter qu'ils étaient mariés ou qu'ils vivaient avec un conjoint de fait au moment du sondage, mais ils ne présentaient pas de variation significative quant à la probabilité d'avoir un ou plusieurs enfants. Ces diplômés étaient beaucoup moins susceptibles (37 %) que leurs pairs (éducation postsecondaire inférieure au baccalauréat : 46 %; diplôme de niveau secondaire ou inférieur : 57 %) d'avoir leur propre maison (peut-être parce qu'ils sont retournés à l'école en plus grand nombre).

Le fait de vivre à l'extérieur de la région diminue de façon significative la probabilité qu'un diplômé ait sa propre maison (34 % par rapport à 51 % pour ceux qui vivent dans les Maritimes), mais n'a pas changé la probabilité d'être marié ou de vivre avec un conjoint de fait ou encore d'avoir des enfants. La probabilité d'être marié ou de vivre avec un conjoint, d'avoir des enfants ou d'avoir une maison n'a pas beaucoup varié en fonction du sexe.

Évaluation de l'expérience universitaire

Dans le cadre du sondage, les diplômés ont répondu à une série de questions sur la valeur de leur diplôme de 1999. Quand on leur a demandé s'ils choisiraient le même chemin (aller à l'université), 87 % des détenteurs d'un premier diplôme ont dit qu'ils le feraient de nouveau (évalué à 4 ou 5 sur une échelle de cinq points où 5 signifie qu'ils choisiraient définitivement d'aller à l'université). Bien que cette statistique demeure élevée pour tous les groupes de diplômés, il y avait une variation significative en fonction du niveau de scolarité des parents et de la région de résidence en 2004. Bien que 82 % des diplômés issus des milieux les moins scolarisés (diplôme de niveau secondaire ou inférieur) aient dit qu'ils le feraient de nouveau, leurs homologues des milieux les plus scolarisés (baccalauréat ou grade supérieur) étaient plus enthousiastes, 91 % disant qu'ils choisiraient le même chemin. Il existait également une variation basée sur la région de résidence en 2004 : 83 % des diplômés vivant dans les Maritimes et 92 % des diplômés vivant à l'extérieur de la région ont dit qu'ils iraient à l'université si c'était à refaire. Les réponses n'ont pas beaucoup varié en fonction du sexe et de l'orientation de programme.

Nous avons également posé deux questions aux diplômés sur la valeur de leur éducation, à savoir : « Pensez-vous que votre expérience universitaire valait l'investissement financier requis? » et « Pensez-vous que votre expérience universitaire valait l'investissement personnel en temps requis pour les cours et les études? ». La grande majorité des détenteurs d'un premier diplôme (86 %) ont dit que leur expérience valait le temps investi; en outre, cette statistique n'a pas vraiment changé selon le sexe, l'orientation de programme, le niveau de scolarité des parents ou la région de résidence. Ce fait suggère peut-être que les rendements les moins tangibles d'une éducation universitaire sont universels, la plupart des diplômés percevant leur programme universitaire comme « du temps bien investi », peu importe leurs milieux, caractéristiques démographiques et choix d'éducation.

Cependant, quand on leur a demandé ce qu'ils pensaient de la valeur financière de leur éducation, la réponse des diplômés tendait à varier selon l'orientation de programme, le niveau de scolarité des parents et la région de résidence en 2001. Les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels (83 %), ceux qui vivaient à l'extérieur de la région (83 %) et ceux issus des milieux les plus éduqués (baccalauréat ou grade supérieur - 82 %) avaient tendance à répondre que l'investissement financier en valait la peine. Un moins grand nombre de diplômés des arts libéraux et des sciences (74 %), ceux qui vivaient dans les Maritimes (74 %) et les diplômés de familles moins éduquées (diplôme de niveau secondaire ou inférieur - 73 %) étaient d'accord avec cet énoncé.

Les résultats suggèrent un lien entre l'orientation de programme et les situations personnelles et nous incitent à nous demander si les plus grandes réussites initiales et la stabilité soutenue sur le marché du travail des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels les ont motivés à « s'installer dans la vie » plus rapidement que leur pairs. Cependant, il se peut que les différences observées soient attribuables à de plus grandes différences culturelles fondamentales ou aux différences dans les plans et les attentes à long terme, qui sont aussi essentiellement liés aux choix de programme.

6. CONCLUSION

Les résultats du présent rapport font ressortir un nombre de conclusions sur la valeur d'une éducation universitaire en général et sur l'expérience transitionnelle pour les différents groupes de diplômés.

6.1 Une éducation universitaire continue à être un bon investissement

Les résultats du sondage indiquent clairement que les personnes qui ont une éducation universitaire jouissent d'une meilleure employabilité et qu'elles ont accès à de meilleurs emplois et à des augmentations de gains. Sur le marché du travail canadien, les emplois de professionnel ou de cadre nécessitant une éducation universitaire constituent jusqu'à 26 % des emplois rémunérateurs. Les diplômés de 1999 ont très bien réussi à décrocher l'un de ces emplois : 73 % de tous les diplômés et 66 % des détenteurs d'un premier diplôme (diplômés qui se sont inscrits au programme de 1999 avec un diplôme d'études secondaires) ont trouvé du travail qui exige une éducation universitaire ou des compétences de gestion. En outre, par rapport aux travailleurs canadiens ayant un diplôme d'études secondaires, les diplômés des Maritimes ont gagné 44 % de plus, et les détenteurs d'un premier diplôme, 23 % de plus, cinq ans après l'obtention du diplôme.

6.2 Les avantages individuels d'une éducation universitaire, pour ce qui est de toucher des augmentations de gains et d'obtenir des emplois de meilleure qualité, sont variables

Même si une éducation universitaire continue à être un bon investissement, les retombées qui en découlent ne sont pas uniformes pour tous les diplômés.

Une expérience de travail ou des études antérieures jouent un rôle important à déterminer les résultats sur le marché du travail; étant donné le mélange de diplômés de l'échantillon qui en sont à différents niveaux de leur éducation postsecondaire ou de leur cheminement professionnel, il n'est pas surprenant que les résultats soient variés (p. ex., meilleures réalisations parmi ceux qui ont un grade supérieur).

Cependant, parmi les détenteurs d'un premier diplôme, la variation que nous avons constatée n'est pas attribuable aux différences sur le plan de l'expérience de travail ou d'études antérieures; ils sont un groupe beaucoup plus homogène, et en 1999, la plupart se trouvaient au début de leur cheminement professionnel. Pour ce groupe en particulier, et pour l'ensemble de la promotion, ce qui découle de l'analyse est que l'orientation de programme est le prédicateur le plus constant des résultats pour les diplômés et de la nature de l'expérience transitionnelle sur le marché du travail. Les diplômés des programmes d'arts et de sciences appliqués en particulier tirent le plus grand rendement de leur investissement. Même si l'écart sur le plan des gains et de la réussite à trouver un emploi enrichissant (c.-à-d., nécessitant une éducation universitaire) entre ce groupe et les diplômés qui avaient terminé leur programme d'arts libéraux et de sciences était moins prononcé cinq ans après l'obtention du diplôme qu'après le point de repère de deux ans, il existait tout de même.

En outre, les hommes et les diplômés qui ont quitté la région touchaient un plus grand salaire (parmi les détenteurs d'un premier diplôme).

6.3 Les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels ont connu une réussite initiale et soutenue sur le marché du travail

Les diplômés des arts et des sciences appliqués ont bénéficié d'une éducation qui offrait des liens directs au marché du travail ou à une profession précise : deux ans après l'obtention du diplôme, 77 % (69 % des détenteurs d'un premier diplôme) avaient obtenu un emploi de professionnel ou de cadre. Durant les trois années suivantes, ce pourcentage a augmenté légèrement pour se situer à 79 % (74 % des détenteurs d'un premier diplôme). De 2001 à 2004, leurs gains annuels ont connu une hausse de 31 % pour atteindre 56 384 $. Les attentes élevées que ces diplômés avaient au moment de l'inscription au programme, soit d'apprendre des aptitudes professionnelles et d'augmenter leur probabilité d'avoir un bon revenu, ont été comblées peu après leur entrée sur le marché du travail.

6.4 Les diplômés des arts libéraux et des sciences ont tout d'abord eu de la difficulté à se « placer » sur le marché du travail, mais ils ont fini par connaître des gains considérables avant la cinquième année après l'obtention du diplôme

Les diplômé des arts libéraux et des sciences, qui ont reçu une éducation de généraliste ne fournissant pas de liens directs avec le marché du travail, avaient néanmoins des attentes élevées au moment de l'inscription pour ce qui est d'acquérir des compétences en vue de trouver un emploi particulier et d'obtenir un bon revenu. La majorité pensait également que tout emploi qu'ils décrocheraient devrait être lié à leur domaine d'études. Cependant, deux ans après l'obtention du diplôme, 43 % des diplômés des arts libéraux (39 % des détenteurs d'un premier diplôme) avaient trouvé des postes de gestion ou des emplois nécessitant leur niveau d'éducation et ils touchaient 8 % de plus que les Canadiens détenteurs d'un diplôme d'études secondaires. Ces difficultés initiales à se « placer » sur le marché du travail ont été suivies de gains considérables : en 2004, ces diplômés ont affiché une hausse moyenne de revenu de 55 % par rapport à 2001 et le pourcentage occupant un emploi de professionnel ou de cadre avait augmenté de 17 points de pourcentage (détenteurs d'un premier diplôme : 21 points de pourcentage).

En 2004, la majorité (82 %) des diplômés des arts libéraux et des sciences avaient choisi de retourner aux études, mentionnant pour la plupart qu'ils voulaient améliorer leur employabilité. Le quart est cependant retourné pour des raisons de perfectionnement général.

Nous supposons que le moins bon rendement sur le marché du travail des diplômés des arts libéraux et des sciences (par rapport aux diplômés des arts et des sciences appliqués), surtout au point de repère de deux ans, pourrait être attribuable aux faibles liens entre le programme et le marché du travail. Parce qu'ils ne bénéficient pas de formation pour une profession ou une carrière précise, les diplômés des arts libéraux et des sciences ont plus de difficulté à reconnaître des emplois de professionnel ou de cadre pour lesquels ils sont qualifiés. Des études suggèrent que, parce qu'ils ne peuvent trouver leur niche sur le marché du travail, ils sont nombreux à retourner aux études pour améliorer leurs chances d'employabilité. Si les établissements souhaitent vraiment répondre aux attentes liées à l'emploi des étudiants, ils devraient alors offrir plus de possibilités de stages de travail coopératif et bénévole, de l'orientation professionnelle (p. ex., pour reconnaître les compétences polyvalentes) et des foires de carrière aux diplômés des arts libéraux et des sciences.

Cependant, il y avait un deuxième « sous-groupe » de diplômés des arts libéraux et des sciences qui avait toujours l'intention d'obtenir un deuxième diplôme ou un grade plus avancé (comme une maîtrise, un doctorat, un baccalauréat en éducation ou en droit ou un diplôme en médecine). Pour ce groupe, les conditions du marché du travail au moment de l'obtention du diplôme n'étaient peut-être pas le facteur de motivation primaire dans leur décision de continuer des études.

6.5 Incidences de l'écart basé sur l'orientation de programme

D'autre études ont déjà révélé des différences quant aux résultats sur le marché du travail entre les diplômés qui sont basées sur l'orientation de programme et que certains considèrent insignifiantes. Les étudiants qui s'inscrivent dans un programme devraient savoir que leurs choix ont des conséquences sur le marché du travail. Cependant, les attentes des deux groupes pour ce qui est d'acquérir des aptitudes professionnelles et d'avoir la possibilité d'obtenir un bon revenu et l'espoir d'avoir un emploi lié à leur programme d'études ne sont pas vraiment différentes. Ce que nous avons découvert est un détachement dans les questions liées aux attentes sur le plan des choix et des styles de vie.

Par ailleurs, nous avons constaté que les différences basées sur l'orientation de programme parmi les diplômés universitaires des Maritimes sont plus prononcées et durent plus longtemps que ne nous laisseraient croire les études. Même si des données du recensement révèlent que les diplômés des arts libéraux et des sciences comblent l'écart à un certain point, il est évident qu'ils ne parviennent pas à le faire au cours des cinq années suivant l'obtention du premier diplôme. Qui plus est, même si l'écart est comblé et lorsqu'il est comblé, un écart de revenu de plusieurs années demeure.

Finalement, le fait que les diplômés des arts libéraux et des sciences tardent à se « placer dans la vie » (en raison d'un moins bon rendement sur le marché du travail et d'une plus grande probabilité de retourner aux études) pourrait être lié à leur probabilité réduite (par rapport aux diplômés des arts et des sciences appliqués) de fonder une famille ou de se marier ou de vivre avec un conjoint de fait au cours des cinq années suivant l'obtention du diplôme. D'un autre côté, ces variations sont peut-être causées par des différences bien plus fondamentales entre les deux groupes, lesquelles ont des effets sur le choix du programme d'éducation et sur les choix personnels.

Certaines études précédentes ont révélé que, à plus long terme, les diplômés des arts libéraux et des sciences ne rejoignent pas tout simplement les diplômés des arts et des sciences appliqués, mais qu'ils les dépassent sur le marché du travail. Un sondage auprès des diplômés qui couvrirait une période de 10 ans serait justifié pour en savoir davantage sur l'écart basé sur l'orientation de programme.

6.6 L'investissement (temps et coûts) dans une éducation universitaire englobe habituellement plus d'un diplôme

De plus en plus de diplômés sont d'avis qu'un diplôme ne suffit plus pour ouvrir les portes à des carrières enrichissantes. C'est particulièrement vrai pour ceux qui ont terminé des programmes en arts libéraux et en sciences. Cependant, même la majorité (57 %) des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels font des études plus poussées et souvent, pour des raisons liées à l'emploi et à l'employabilité.

Cependant, pour être en mesure de poursuivre des études, il faut trouver d'autres fonds. En 2004, 73 % des détenteurs d'un premier diplôme de la promotion de 1999 ont dû emprunter de l'argent pour financer leur éducation, une hausse de 13 points de pourcentage par rapport à 1999. Si l'on compare le montant emprunté pour financer le diplôme de 1999 et les emprunts cumulatifs pour le diplôme de 1999 et les études après cette période, le pourcentage des détenteurs d'un premier diplôme qui ont emprunté 40 000 $ ou plus a augmenté de 4 points pour s'établir à 24 % en 2004.

Ce degré d'emprunt a une incidence sur la situation financière des diplômés : les rapports dettes-gains moyens dépassent le seuil de 8 % (point à partir duquel il est bien plus difficile d'effectuer des paiements de remboursement) avec 4 points de pourcentage. Les diplômés des arts libéraux et des sciences présentent un rapport dettes-gains encore plus élevés (14 %). Situé à 10 %, le rapport dettes-gains des diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels se rapprochent plus du seuil. D'après l'opinion générale, les diplômés des arts libéraux et des sciences investissent plus (plus enclins à retourner aux études, plus enclins à emprunter et de plus grandes sommes), en moyenne, que leurs pairs.

Il est évident qu'un nombre considérable de diplômés gèrent leurs obligations de remboursement de dettes; cependant, nous avons également constaté que, en 2004, la moitié des détenteurs d'un premier diplôme étaient exempts de dettes étudiantes et que l'orientation de programme n'était pas un facteur déterminant dans cette situation.

6.7 Les tendances de la mobilité des diplômés sont surtout dictées par les possibilités d'emploi

Les universités des Maritimes n'ont pas de difficulté à attirer des étudiants des autres provinces et territoires : 19 % des diplômés de 1999 vivaient à l'extérieur des Maritimes avant de s'inscrire. Même si la majorité part après l'obtention du diplôme, le quart de ceux qui n'était pas originaires de la région y était encore cinq ans après la remise des diplômes.

L'afflux et la conservation de diplômés de l'extérieur de la région ne correspondent pas au nombre de diplômés qui sont de la région et qui partent. Lorsque nous tenons compte des mouvements de ces deux types de diplômés, la conservation nette des diplômés au point de repère de cinq ans après l'obtention du diplôme était de 81 %, ce qui représente une baisse de 6 points de pourcentage par rapport au taux enregistré pour la promotion de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme. Une comparaison des deux promotions révèle que le changement de la conservation nette était attribuable à un plus grand pourcentage de personnes des Maritimes qui quittent la région et non au nombre peu élevé de diplômés de l'extérieur qui y restent. Finalement, des statistiques plus récentes de l'Enquête nationale auprès des diplômés suggèrent une baisse continue de la conservation des diplômés : au point de repère de deux ans, la conservation nette était de 82 %.

Ceux qui ont quitté la région l'ont fait surtout pour des raisons liées à l'emploi, et les diplômés plus jeunes (jusqu'à 29 ans au moment de l'obtention du diplôme), les hommes et les diplômés des programmes de génie étaient plus susceptibles de déménager. L'attrait économique de l'Ouest est intense (la plupart des diplômés déménagent en Ontario) : l'augmentation des gains de la promotion de 1999 était de 16 points de pourcentage cinq ans après l'obtention du diplôme. Il est évident que la mobilité est surtout motivée par des

raisons économiques : plus de la moitié des répondants vivant à l'extérieur des Maritimes reviendraient dans la région si les conditions économiques s'amélioraient (si on leur offrait un emploi plus rémunérateur ou de meilleurs possibilités d'emploi, etc.).

Les pertes nettes et les tendances migratoires varient selon la province : par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard connaît ses plus grandes pertes avant l'inscription universitaire tandis que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse les subissent après l'obtention du diplôme. Finalement, parmi les diplômés du Nouveau-Brunswick, les anglophones ont plus tendance à déménager que les francophones.

Le point le plus important dont il faut tenir compte est le suivant : s'il n'y avait pas d'universités dans la région, il y aurait un exode encore plus grand des jeunes adultes des Maritimes et personne ne serait intéressé à venir dans la région pour y poursuivre des études universitaires.

6.8 Que signifient ces résultats pour les étudiants d'aujourd'hui?

Ce que le présent rapport a surtout permis de déterminer est que, en dépit de coûts accrus (et par conséquent des investissements accrus en temps et en argent de la part des étudiants), la demande sur le marché du travail pour du personnel ayant une éducation universitaire et des grades supérieurs témoignent encore de l'utilité des études universitaires (plus souvent qu'autrement, cela signifie deux diplômes ou plus). Et un nombre grandissant de diplômés sont d'avis qu'un seul diplôme ne suffit plus pour ouvrir les portes à des carrières enrichissantes. C'est particulièrement vrai pour les diplômés des arts libéraux et des sciences, dont 82 % ont décidé de retourner aux études, mais aussi pour les diplômés des arts et des sciences appliqués et des programmes professionnels qui avaient des liens plus directs avec le marché du travail : plus de la moitié d'entre sont retournés aux études.

En raison des investissements accrus imposés aux étudiants et des attentes qu'ils ont par rapport à leur éducation universitaire en matière d'emploi, il est de plus en plus important qu'ils réalisent l'incidence de leur choix de programme sur leur futur rendement au sein du marché du travail. Ceux qui optent pour une éducation générale dans les programmes des arts libéraux et des sciences feraient mieux de trouver un poste de travail coopératif ou un stage de travail bénévole et de consulter un conseiller d'orientation professionnelle pour déterminer leurs compétences transférables.

Les diplômés qui retournent aux études pour obtenir un ou plusieurs grades supérieurs ou une éducation plus poussée doivent être mis au courant que les coûts d'emprunts généraux (pour le premier diplôme et les grades subséquents) ont maintenant dépassé 30 000 $, que les étudiants ont de plus en plus besoin de compléter leurs prêts gouvernementaux et que la gestion de l'endettement étudiant présente parfois des défis. Ceci étant dit, le retour aux études rapporte des dividendes, surtout pour les diplômés des programmes d'arts libéraux et des sciences.

Étant donné qu'il sera de plus en plus nécessaire d'emprunter au cours des prochaines années (à moins qu'il n'y ait des changements importants aux programmes gouvernementaux d'aide aux étudiants et aux frais liés aux études universitaires) et en supposant qu'il existe toujours une demande continue sur le marché du travail pour des grades avancés et supérieurs au baccalauréat, les gouvernements devront suivre cette situation de près.

Finalement, les étudiants ne doivent pas oublier qu'une éducation universitaire représente bien plus que des chances accrues d'employabilité. Les diplômés acquièrent des perspectives plus globales, un meilleur engagement civique, une capacité de raisonnement critique et une foule d'éléments intangibles. Les emplois se succèderont toujours, mais une éducation universitaire, comme le dit si bien l'adage, est un « cadeau qui continue à rapporter ».

6.9 Que signifient ces résultats pour les gouvernements?

Les gouvernements investissent de l'argent dans les universités pour appuyer, entre autres, la recherche et le développement, la fonction d'enseignement et les services à la communauté. Dans le contexte de ce rapport, le rendement du capital investi dans l'éducation universitaire est maximisé par la conservation de diplômés hautement qualifiés. Bien qu'on ait enregistré des pertes nettes, lesquelles sont censées continuer, un nombre considérable de diplômés des Maritimes vivant à l'extérieur de la région ont manifesté le désir de revenir dans la région si les conditions liées à l'emploi étaient favorables.

ANNEXE 1 DISTRIBUTION DES RÉPONDANTS SELON LA PROVINCE ET L'ÉTABLISSEMENT

Promotion de 1999 : Distribution de la population originale et échantillon de 2004

	Population		Échantillon de 2004			
			Non pondéré		Pondéré	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Province d'obtention du diplôme						
Nouveau-Brunswick	4182	35 %	817	35 %	796	35 %
Nouvelle-Écosse	7399	61 %	1307	57 %	1411	61 %
Île-du-Prince-Édouard	526	4 %	182	8 %	99	4 %
Total	12107	100 %	2306	100 %	2306	100 %
Établissement						
Acadia University	589	5 %	111	5 %	113	5 %
Atlantic School of Theology	21	<1 %	4	<1 %	5	<1 %
Dalhousie University	2909	24 %	429	19 %	551	24 %
Mount Allison University	468	4 %	84	4 %	90	4 %
Mount Saint Vincent University	848	7 %	178	8 %	161	7 %
Nova Scotia Agricultural College	216	2 %	47	2 %	42	2 %
Nova Scotia College of Art & Design	154	1 %	24	1 %	30	1 %
Saint Mary's University	818	7 %	159	7 %	157	7 %
St. Francis Xavier University	868	7 %	167	7 %	166	7 %
St. Thomas University	430	4 %	84	4 %	83	4 %
Université de Moncton	1126	9 %	219	10 %	214	9 %
Université Sainte-Anne	43	<1 %	14	1 %	9	<1 %
University of Cape Breton	741	6 %	126	6 %	141	6 %
University of King's College	192	2 %	48	2 %	37	2 %
University of New Brunswick	2158	18 %	430	19 %	408	18 %
University of Prince Edward Island	526	4 %	182	8 %	99	4 %
Total	12107	100 %	2306	100 %	2306	100 %

ANNEXE 2 ORIENTATION DE PROGRAMME - LISTE DES MAJEURES

La variable d'orientation de programme est une dochotomie basée sur des domaines d'études principaux (codes SIAE) : Arts et sciences appliqués / Programmes professionnels et Arts libéraux et sciences.

Arts et sciences appliqués / Programmes professionnels

11800 Formation des enseignants (élémentaire et secondaire)
11801 Enseignement de l'art et des beaux-arts
11804 Éducation en classe adaptée
11805 Enseignement des sciences ménagères
11806 Enseignement des arts industriels
11807 Enseignement de la musique
11809 Enseignement des TI
11812 Éducation permanente, éducation des adultes
11813 Lecture
11816 Enseignement à l'élémentaire
11818 Enseignement à l'élémentaire (français)
11819 Enseignement à l'élémentaire (études sociales)
11820 Enseignement au secondaire (général)
11821 Enseignement au secondaire (anglais)
11822 Enseignement au secondaire (français)
11823 Enseignement au secondaire (histoire)
11824 Enseignement au secondaire (mathématiques et sciences)
11837 Enseignement du français langue seconde
11899 Formation des enseignants (élémentaire et secondaire), autre
13600 Formation des enseignants au niveau préscolaire (maternelle)
13700 Éducation (général)
13701 Baccalauréat ès arts, baccalauréat en éducation
13702 Baccalauréat ès sciences, baccalauréat en éducation
13801 Bibliothéconomie scolaire
13802 Administration de l'éducation
13803 Psychologie éducationnelle
13805 Orientation scolaire
13806 Élaboration des programmes d'études
13808 Fondements techniques de l'éducation
13811 Moyens audio-visuels dans l'éducation
13813 Étude de l'individu et de la famille
13816 Enseignement à l'élémentaire
13900 Éducation physique
14000 Kinésiologie, cinétique humaine et kinanthropologie
14100 Récréation
14102 Récréologie
31099 Journalisme (langues ou littérature), autre
31200 Bibliothéconomie
31701 Gestion des relations publiques
32599 Études théologiques
41202 Comptabilité
41204 Finances
41206 Relations industrielles et gestion du personnel
41207 Entrepreneuriat
41208 Gestion de la technologie et entrepreneuriat
41210 Marketing, commerce de détail
41216 Gestion
41218 Gestion de l'information
41222 Affaires internationales
41230 Gestion des ressources humaines
41240 Administration des affaires – droit
41246 Commerce électronique
41255 Services financiers
41299 Commerce, gestion, administration des affaires et sciences administratives
41300 Criminologie
41401 Administration publique
41402 Administration de la santé
41406 Hospitalité et tourisme
41416 Gestion maritime
43300 Droit et jurisprudence
44700 Secrétariat
44703 Technologies de l'information, informatique
44999 Travail social et bien-être social, autre
45900 Gérontologie
52100 Médecine vétérinaire
60300 Architecture
60304 Décoration intérieure
60600 Génie chimique
60700 Génie civil
60900 Génie électrique
60902 Génie informatique
61000 Génie industriel
61100 Génie minier
61200 Génie mécanique
61300 Génie métallurgique
61401 Génie biomédical
61406 Génie géologique
61414 Génie agricole et biologique
61416 Génie de l'arpentage
61600 Génie général
62020 Génie forestier
62099 Foresterie, autre
62440 Technologie environnementale
62450 Technologie de l'hygiène du milieu
62470 Horticulture paysagiste
70300 Art dentaire
70500 Médecine
70626 Pharmacologie
70628 Physiologie
70630 Physiologie et biophysique
70699 Sciences fondamentales en médecine
71001 Médecine de laboratoire, microbiologie
71020 Pathologie
71522 Sciences infirmières, éducation permanente
71599 Sciences infirmières, autre
72100 Pharmacie
72400 Epidémiologie et santé publique
72703 Troubles de la parole et de l'ouïe
72704 Ergothérapie
72706 Physiothérapie
73800 Hygiène dentaire

79900 Autres professions et occupations de la santé
80606 Informatique appliqué
80610 Informatique et administration des affaires
80631 Multimédia
80640 Gestion de l'information
80642 Développement de système informatique
80643 Système de renseignements géographiques
80650 Technologies de l'information
80699 Informatique
80770 Élaboration de logiciels

Arts libéraux et sciences

00010 Sciences et administration des affaires
20399 Beaux-arts, autres
20504 Composition
20506 Orgue
20507 Piano
20509 Chant, opéra
20511 Étude du jazz
20512 Interprétation
20599 Musique, autre
20802 Art dramatique, théâtre
20803 Étude des costumes
21403 Dessin et design
21404 Arts graphiques
21406 Photographie
21408 Imprimerie
21409 Céramique
21413 Peinture
21414 Sculpture
21416 Studio
21418 Communication graphique
21499 Arts visuels appliqués, autre
00025 Interdisciplinaire
00003 Arts – programme général ou majeure indéterminée
30304 Classiques
30599 Langue ou littérature anglaise, autre
30600 Langue ou littérature française
30999 Histoire – autre
31105 Allemand
31106 Espagnol
31107 Russe
31400 Linguistique
31799 Autres sciences des communications de masse
32199 Philosophie – autre
32400 Études religieuses
32501 Théologie pastorale
40300 Anthropologie
40600 Archéologie
40801 Études des Autochtones du Canada
40899 Études canadiennes – autre
40920 Études asiatiques
40950 Études celtiques
40977 Études contemporaines
40981 Études en développement international
42701 Économie agricole
42799 Économie – autre
43000 Géographie
44012 Études en conception de l'environnement
44030 Études en environnement et en droit
44099 Études de l'environnement humain – autre
44300 Science politique
44400 Études de l'enfant
44608 Neurosciences
44610 Biologie, psychologie
45200 Sociologie
45202 Sociologie et anthropologie
46100 Études féminines
46900 Études communautaires
46930 Science d'intégration
47100 Systèmes coopératifs
50340 Aquaculture
50350 Techniques agricoles
50699 Biochimie
50912 Microbiologie
50913 Biologie, chimie
50920 Biologie de l'environnement
50930 Science de l'environnement
50999 Biologie, autre
51500 Botanique
51808 Alimentation et nutrition
51810 Diététique
51825 Études familiales
51899 Autres sciences ménagères et connexes
52200 Sciences vétérinaires
52401 Pêches
52407 Biologie marine
81212 Science des mathématiques
81299 Mathématiques, autres
81501 Chimie analytique
81599 Chimie, autre
81820 Géochimie environnementale
81899 Géologie, autre
82799 Océanographie et autres études de l'eau
83001 Astrophysique et astronomie
83099 Physique, autre
00009 Sciences, programme général ou majeure indéterminée

ANNEXE 3 NIVEAU D'APTITUDES PROFESSIONNELLES - LISTE DE LA CLASSIFICATION NATIONALE DES PROFESSIONS

La variable du niveau d'aptitudes professionnelles est créée à partir de la structure de codes de la Classification nationale des professions,[48] laquelle classe les professions selon leur combinaison du niveau d'aptitudes professionnelles et du type d'aptitudes. Le type d'aptitudes reflète le champ de formation ou l'expérience habituellement nécessaire et le type de travail effectué; il y a 10 types d'aptitudes. Ils sont comme suit :

0 - Gestion (*note – les postes de gestion ne sont pas assignés à une catégorie de niveau d'aptitudes professionnelles)
1 - Affaires, finances et administration
2 - Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés
3 - Secteurs de la santé
4 - Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
5 - Arts, culture, sports et loisirs
6 - Ventes et service
7 - Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés
8 - Secteur primaire
9 - Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Le niveau d'aptitudes professionnelles correspond au type et à la quantité de formation ou d'éducation habituellement requis. Les niveaux d'aptitudes professionnelles sont les suivants :

A - Éducation universitaire
B - Éducation de niveau collégial, y compris des stages de métiers
C - École secondaire plus une période de formation spécifique à un emploi
D - Démonstration de travail rapide (pas d'études requises)

Catégories du niveau d'aptitudes professionnelles :

Nécessite habituellement une éducation universitaire ou des études de gestion = type d'aptitudes 0 + niveau d'aptitudes A

La profession ne nécessite pas une éducation universitaire = niveaux d'aptitudes B, C et D

[48] Source : Développement social Canada : www.dsc.gc.ca/fr/pip/prh/cnp/cnp_index.shtml

ANNEXE 4 MODÈLE DE RÉGRESSION LOGISTIQUE - NIVEAU D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

Modèle de régression logistique : Effet de l'orientation de programme, de l'éducation après le diplôme de 1999 et du sexe sur le niveau d'aptitudes professionnelles en 2004.

Variable	Description de la variable
VocLibF	Orientation de programme du diplôme de 1999 0 = Arts libéraux et sciences; 1 = Arts et sciences appliqués
Posted04	Éducation après le diplôme de 1999 0 = pas d'éducation après le diplôme de 1999; 1 = Retour aux études après 1999
Gender	0 = Femmes; 1 = Hommes

Résumé du modèle

Étape	Log - vraisemblance -2	Cox & Snell R au carré	Nagelkerke R au carré
1	959,873	0,072	0,1

Estimation terminée au numéro d'itération 4 parce que les estimations de paramètre ont moins changé.

Tests Omnibus des coefficients de modèle

		Khi carré	diff.	sig.
Étape 1	Étape	59,565	3	0,000
	Bloc	59,565	3	0,000
	Modèle	59,565	3	0,000

Variables de l'équation

		B	S.E.	Wald	diff.	sig.	Exp. (B)
Étape 1	VocLibF	0,931	0,168	30,585	1	0,000	2,538
	Posted04	0,913	0,168	29,444	1	0,000	2,491
	Sexe	0,437	0,162	7,250	1	0,007	1,548
	Constante	-0,457	0,171	7,184	1	0,007	0,633

Variable(s) entrée(s) à l'étape 1 : VocLibF, posted04, sexe

ANNEXE 5 MODÈLES LINÉAIRES GÉNÉRAUX - REVENUS

Modèles linéaires généraux : Effet du sexe, de l'orientation de programme et de la région de résidence sur les salaires horaires (parmi les détenteurs d'un premier diplôme employés à temps plein en 2004 et qui avaient également un emploi en 2001).

Tests des effets entre sujets

Salaire horaire en 2004

Source	Type III - Somme des carrés	diff.	Carré moyen	F	sig.
Modèle redressé	11299,827	15	753,322	9,832	0,000
Interception	249651,061	1	249651,061	3258,26	0,000
Sexe	1127,909	1	1127,909	14,721	0,000
regres04	2658,504	1	2658,504	34,697	0,000
VocLibF	2726,322	1	2726,322	35,582	0,000
jobskil4	957,921	1	957,921	12,502	0,000
sexe * regres 04	520,981	1	520,981	6,799	0,009
sexe * VocLiF	228,512	1	228,512	2,982	0,085
regres04 * VocLibF	65,62	1	65,62	0,856	0,355
sexe * regres04 * VocLibF	212,219	1	212,219	2,77	0,097
sexe * jobskil4	11,601	1	11,601	0,151	0,697
regres04 * jobskil4	6,713	1	6,713	0,088	0,767
sexe * regres04 * jobskil4	162,843	1	162,843	2,125	0,145
VocLibF * jobskil4	108,056	1	108,056	1,41	0,235
sexe * VocLibF * jobskil4	377,732	1	377,732	4,93	0,027
regres04 * VocLibF * jobskil4	136,415	1	136,415	1,78	0,183
sexe * regres04 * VocLibF * jobskil4	348,807	1	348,807	4,552	0,033
Erreur	54247,657	708	76,621		
Total	416189,912	724			
Total redressé	65547,484	723			

R au carré = 0,172 (R au carré redressé = 0,155)

RÉTROACTION

Nous accueillerons avec plaisir vos commentaires et vos suggestions concernant ce rapport et sur les moyens de le rendre plus utile et instructif dans l'avenir. Veuillez remplir le questionnaire en ligne à l'adresse www.cespm.ca ou nous envoyer vos idées par courrier électronique à l'adresse cespm@cesmp.ca.

Vous pouvez aussi nous envoyer les questionnaires remplis par la poste à :

Cinq ans plus tard : Un sondage auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Télécopieur : (506) 453-2106

Degré de satisfaction générale à l'égard du rapport

Pour chaque question, veuillez mettre un X dans la case à côté de *la réponse la plus juste*.

1. De quelle manière avez-vous reçu un exemplaire du rapport?

   1.1 Je l'ai reçu par la poste.
   1.2 Un collègue m'en a donné un exemplaire.
   1.3 Je l'ai consulté sur l'Internet.
   1.4 J'en ai commandé un exemplaire.
   1.5 Autrement, veuillez préciser.

2. Dans quelle mesure avez-vous lu ou feuilleté le rapport?

   1. J'ai feuilleté le document en entier.
   2. J'ai feuilleté le document et j'ai lu certains chapitres.
   3. J'ai lu le document en entier.

3. Quel est votre degré de satisfaction pour les aspects suivants du rapport?

a. Longueur	❑ trop court	❑ bonne longueur		❑ trop long
b. Clarté/facile à lire	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre
c. Organisation/format	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre
d. Utilisation des chiffres	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre
e. Qualité (données et analyse)	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre

Utilité du rapport

4. Le principal but du rapport est d'offrir de l'information récente sur la nature des transitions qu'ont connues les diplômés des universités des Maritimes entre les études et le marché du travail ou un retour aux études après l'obtention de leur diplôme en 1999. D'après vous, dans quelle mesure le rapport atteint-il ce but?

   ❑ But atteint avec beaucoup de succès
   ❑ Succès passable
   ❑ Succès limité
   ❑ But non atteint

5. Comment avez-vous utilisé l'information fournie par le rapport, ou comment croyez-vous l'utiliser à l'avenir?

Autres commentaires

6. Qu'est-ce qui vous a été le plus utile dans ce rapport?

7. Quelles améliorations apporteriez-vous à ce rapport? Avez-vous des suggestions pour ces rapports dans l'avenir?

Renseignements sur les lecteurs du rapport

8. Où habitez-vous?

- ❑ Terre-Neuve et Labrador
- ❑ Nouvelle-Écosse
- ❑ Nouveau-Brunswick
- ❑ Île-du-Prince-Édouard
- ❑ Québec
- ❑ Ontario
- ❑ Manitoba
- ❑ Saskatchewan
- ❑ Alberta
- ❑ Columbie-Britannique
- ❑ Territoires du Nord-Ouest
- ❑ Yukon
- ❑ Nunavut
- ❑ À l'extérieur du Canada

9. Quel genre de poste occupez-vous ou quel est votre principal rôle?

- ❑ Cadre supérieur d'une université
- ❑ Administrateur universitaire
- ❑ Professeur d'université
- ❑ Étudiant
- ❑ Fonctionnaire
- ❑ Grand public

Si vous souhaitez qu'on communique avec vous, veuillez nous fournir vos coordonnées.